

Introduction

Il pourrait sembler que notre utilisation de la notion d'identité (et plus précisément des termes concrets lui correspondant, « même » ou « identique »¹) nous amène parfois à une ambiguïté devant laquelle nous serions embarrassés, qui nous laisserait perplexes, où l'interprétation se diviserait : si je dis par exemple de Pierre et de Paul qu'ils ont la même voiture, suis-je en train de dire qu'ils se partagent *une seule et même* voiture,² ou bien qu'ils ont chacun une voiture du même modèle (et qu'il y a donc dans l'histoire au moins deux voitures distinctes) ? De la même manière, si je dis qu'ils sont en train de lire le même livre, dois-je comprendre qu'ils lisent à deux la même copie du livre en question, ou bien qu'ils ont chacun une copie de ce livre ? Il nous faut un complément d'information pour savoir de quoi il en retourne : y a-t-il une voiture ou y en a-t-il deux ? Y a-t-il un livre ou y en a-t-il deux ? Il ne serait pourtant pas judicieux d'affirmer que ce n'est que dans l'un des deux cas que l'on a authentiquement affaire à un énoncé d'identité (celui dans lequel il n'y a qu'une seule voiture) alors que l'on serait face, dans l'autre, à un pseudo-énoncé d'identité (précisément pour la raison qu'il y a deux voitures). Il y a juste que l'identité, dans le second cas, est ailleurs : dans le premier cas, elle porte sur une substance matérielle, ici un artéfact concret (une voiture), alors qu'elle porte, dans le second cas, sur un autre genre de choses : le modèle de voiture (que l'on pourrait d'ailleurs qualifier d'artéfact abstrait).³ Les énoncés d'identité correspondant à chaque interprétation – pourrait-on dire – sont donc respectivement, en ce qui concerne la voiture : (a) « La voiture de Pierre est identique à la voiture de Paul », et (b) « Le modèle de la voiture de Pierre est identique au modèle de la voiture de Paul ». Mais alors, nous sommes tentés de dire que finalement, ce n'est pas de l'utilisation de la notion d'identité qu'est née l'ambiguïté, mais bien à partir de l'ambiguïté inhérente aux termes « voiture » et « livre », qui désignent tantôt l'artéfact matériel, tantôt l'artéfact abstrait (tantôt la copie, tantôt l'oeuvre).

¹ P. T. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, éd., *Logic and Ontology* (New York: New York University Press, 1973), p. 287.

² Comme le remarque Peter Geach, l'expression « un(e) seul et même », que l'on retrouve aussi bien en anglais (one and the same) qu'en allemand (ein und dasselbe) nous indique immédiatement que la question de l'identité est attenante à la question du dénombrement, aux questions de cardinalité. Dire de la voiture de Paul qu'elle n'est *pas* identique à la voiture de Pierre, c'est dire qu'il y en a *deux* et inversement, dire qu'il y a deux voitures, c'est dire que la première n'est pas identique à la seconde. P. T. Geach, « Identity theory » in *Logic Matters*, University of California Press, p. 238 ; « Ontological Relativity and Relative Identity » p. 287.

³ L'expression vient de A. Thomasson, *Fiction and Metaphysics*, Cambridge University Press, 1999.

Traditionnellement en revanche, l'ambiguïté de départ donne lieu à une distinction entre différents concepts de l'identité : nous avons, nous dit-on, d'un côté l'identité numérique et de l'autre l'identité qualitative ou spécifique. Dans le premier cas, on dit alors de la voiture de Pierre qu'elle est dans un rapport d'identité numérique à la voiture de Paul ; dans le second que la voiture de Pierre est dans un rapport d'identité qualitative à la voiture de Paul. Pourtant, cette façon de présenter la distinction peut avoir quelque chose d'égarant : on suggère incidemment – en montrant que les énoncés d'identité (en général) portent dans un cas comme dans l'autre sur les mêmes choses (les voitures concrètes) – que l'identité ne tient qu'entre ou pour des substances. Mais il semble pourtant clair que l'identité dite qualitative des voitures matérielles, dans le deuxième cas, est une conséquence de l'identité dite numérique du modèle de voiture.⁴ Si (a) a bien pour sujet la voiture tangible, (b) a bien visiblement pour sujet le modèle de voiture. On a du reste raison de parler d'identité qualitative des voitures physiques si l'on signifie par là qu'il y a une identité *de ou des qualité(s)* des voitures physiques ; ou de la même façon, parler d'identité spécifique ou générique s'il s'agit de faire ressortir l'identité *de l'espèce* ou *du genre*. Mais l'expression demeure égarante : ce n'est pas l'identité qui est spécifique, c'est l'espèce qui est identique ; ce n'est pas l'identité qui est qualitative, c'est la qualité qui est identique. Vouloir qualifier l'identité *de cette façon-là* ne s'avère donc pas totalement convaincant.

Un énoncé où l'on trouve exprimée une identité dite qualitative, c'est-à-dire où telle et telle chose sont dites identiques *à certains égards* est de toutes manières logiquement second – dans une étude sur l'identité – car il présuppose ce que l'on reconnaît par ailleurs comme une identité plus fondamentale, l'identité dite numérique des égards en question, une identité numérique sur laquelle fonder l'identité qualitative ; l'identité qualitative est donc *dérivée*.⁵ Imaginons pour illustrer cela la scène suivante : je tiens dans chaque main une feuille A4 blanche à petits carreaux (et je ne suis pas infirme). Si je dis que la feuille que je tiens dans la main droite est la même que celle que je tiens dans la main gauche, je ne suis pas en train de dire de la qualité de cette feuille-ci (sa qualité d'être une feuille A4 blanche à petits carreaux) qu'elle est *qualitativement* identique à la qualité de cette feuille-là ; je ne dis pas qu'il s'agit d'une qualité *similaire*. Ce que je dis bien en revanche, c'est qu'il s'agit de la *même* qualité

⁴ C. McGinn, *Logical Properties*, Oxford University Press, 2001, p. 2 *sqq.*

⁵ Nous aurons toutefois l'occasion de voir en quoi le terme « d'identité *numérique* » peut prêter à certaines confusions. Nous pouvons toutefois remarquer dès à présent – si comme nous l'avons dit, il n'est pas nécessaire de qualifier l'identité – que le « numérique » est alors *ipso facto* superflu.

(c'est-à-dire celle d'être une feuille A4 blanche à petits carreaux).⁶ Ce que je dis s'il y a vraiment deux feuilles, c'est que *cette feuille-ci* est similaire à cette feuille-là, précisément parce qu'elles ont *les mêmes* qualités (ou du moins parce qu'elles en ont beaucoup *en commun*, tout comme – formellement – Pierre et Paul peuvent avoir une voiture en commun, nous dirions d'ailleurs dans un tel cas de figure qu'ils sont *co*-propriétaires de cette voiture). Ainsi l'identité qualitative telle qu'on la présente habituellement admet des degrés. Il est alors possible pour deux choses d'être *plus ou moins* identiques, d'être *quasiment* identiques, d'être *vaguement* identiques, d'être *parfaitement* ou *totalement* identiques,⁷ et ainsi de suite. Il sera préférable dans ces conditions de parler non pas d'identité, mais de *similarité* ou de *ressemblance*. Au passage, notons que ces relations ne mériteraient certainement pas, contrairement à ce que l'on peut dire, d'être considérées comme des relations d'équivalence (la réflexivité et la transitivité dans ces relations semblent en effet parfois malvenues).⁸ L'identité dite numérique (dorénavant : l'identité) en revanche est logiquement première et ne semble pas admettre des degrés (on voit mal ce que voudrait dire « plus ou moins un seul et le même »).

Il y a une distinction parallèle à celle que l'on dresse habituellement entre l'identité numérique et l'identité qualitative qu'il convient maintenant de mettre au jour. Il s'agit de celle qui existe entre un usage *référentiel* et un usage *descriptif* du langage dans lesquels interviennent les termes concrets d'identité.⁹ On pourrait dire en effet que l'on utilise couramment les termes d'identité avec deux grands types d'objectifs linguistiques différents : on peut d'une part, à l'aide de ces termes, simplement *identifier*, vouloir *faire référence*. La cire de Descartes avant et après avoir été chauffée est la même.¹⁰ En disant cela, j'indique qu'il n'y a qu'une seule chose à laquelle je fais référence, à savoir à cette cire même. *J'identifie* la cire dure à la cire fondue, j'identifie le trajet de cette cire dans le temps. Ce faisant, je n'ai rien dit à son sujet, au sujet de cette cire, pas plus que je ne dis quelque chose au sujet de quelqu'un en disant son nom. Dire « Albert Arnold Gore, Jr. » ne dit et ne m'apprend rien à propos de l'individu que le nom m'a peut-être par ailleurs permis de

⁶ Il y a probablement une certaine métaphysique de la substance dans cette façon de présenter les choses (inoffensive pour ce qui nous intéresse présentement) ; si je suis un métaphysicien des tropes, l'identité numérique des qualités sera tout simplement impossible.

⁷ Une telle suggestion est évidemment discutable et nous aurons l'occasion de voir, dans le contexte du rejet du principe leibnizien de l'identité des indiscernables, qu'il arrive que l'on refuse une telle possibilité.

⁸ La réflexivité de la ressemblance n'a de sens, si l'on veut, que dans les cas diachroniques.

⁹ Nous suivons V. C. Chappell « Sameness and Change » in *The Philosophical Review*, Vol. 69, N°3, Juillet 1960, p. 351-362.

¹⁰ C'est-à-dire dans l'expérience telle que nous la présente Descartes dans la seconde méditation : on approche du feu un morceau de cire qui vient d'être tiré de la ruche. Il n'y a pas de tour de passe-passe.

localiser ; la tâche de cette expression linguistique est alors uniquement d'identifier ou de faire référence. Bien entendu, dire « Albert Arnold Gore, Jr. » peut *impliquer* des choses au sujet de l'individu nommé (par exemple, d'une manière triviale, qu'il s'appelle ou qu'il arrive qu'on l'appelle Albert Arnold Gore, Jr. ; ou encore que son père portait le même nom), mais l'usage de l'expression « Albert Arnold Gore, Jr. » est référentiel et ne permet pas – d'une manière directe – d'apprendre quelque chose à propos de quelque chose.¹¹ De la même façon, dans le cas de la cire, je peux – en identifiant la cire dure à la cire fondue – impliquer des choses la concernant, par exemple d'une manière triviale, qu'elle a fondu. Le deuxième grand type d'objectif assigné aux propositions où l'on emploie les termes d'identité est celui qui vise d'autre part à *décrire*. La cire de Descartes avant et après avoir été chauffée n'est pas la même. En disant qu'elle n'est pas la même avant et après, je dis qu'elle a changé. Je *compare* la cire dure à la cire fondue et ce faisant j'apprends quelque chose : à savoir qu'elle a changé qualitativement.¹² L'énoncé est alors directement informatif. Je peux alors dire sans contradiction que la même cire (usage référentiel) n'est pas la même cire (usage descriptif). Cela veut dire : je peux dire de *cette cire même* qu'elle n'est pas *la même que cette même cire à un instant passé*. Mais ici aussi comme on le voit, la possibilité de cette description repose sur une identification préalable ; pour pouvoir dire quelque chose à propos de quelque chose, il faut que ce à propos de quoi je dis quelque chose ait été identifié. On suppose donc d'une manière ou d'une autre que l'on a fait référence à un ou des particuliers pour *ensuite* en dire quelque chose. Il y a certainement des usages différents, donc des rôles différents, pour ou dans lesquels sont sollicités les termes d'identité, mais comme nous l'avons vu, l'usage descriptif repose d'une certaine manière sur l'usage référentiel si bien qu'il est nécessaire d'aborder frontalement la matière première de ces usages, la notion même d'identité.

Le sujet qui nous intéresse est celui de l'identité. Nous venons d'éviter certaines équivoques en disant ce qu'il n'est pas, mais nous n'avons encore rien dit sur ce qu'il est. L'exemple dont nous sommes partis avait toutefois un certain mérite : il nous permet de voir que l'identité s'applique à tous les genres d'objets. Wittgenstein, dans un passage célèbre du *Cahier bleu*, attire notre attention sur « la grammaire du mot "genre" » – et sur les confusions philosophiques qui pourraient justement découler d'un manque d'attention envers elle – en nous rendant sensible à la différence qui existe entre les propositions (1) « Un train de chemin

¹¹ Nous verrons le moment venu que pour Geach, à l'usage d'un nom propre est associé un critère d'identité, si bien qu'on ne peut dire utiliser ce nom qu'à la condition d'en avoir saisi ce critère.

¹² *Ibidem*, p. 356-357. Comme le constate d'ailleurs Descartes de son morceau de cire : « Ce qui y restait de sa saveur s'exhale, l'odeur s'évanouit, sa couleur se change, sa figure se perd, sa grandeur augmente, il devient liquide, il s'échauffe, à peine le peut-on toucher, et quoiqu'on le frappe, il ne rendra plus aucun son. » R. Descartes, « Méditations métaphysiques » in *Œuvres de Descartes* (V. Cousin), t.I, p. 256.

de fer, une gare de chemin de fer et un wagon de chemin de fer sont des genres d'objets différents » et (2) « Un train de chemin de fer, un accident de chemin de fer et un règlement de chemin de fer sont des genres d'objets différents ». ¹³ La différence que nous évoquions précédemment entre le modèle de voiture et la voiture matérielle (entre la copie et l'œuvre) est du deuxième type, une différence dans le genre ontologique. Je peux faire un inventaire des voitures qui sont sur le parking de l'université en comptant le nombre de voitures matérielles distinctes, ou bien je peux faire un inventaire des modèles de voiture distincts que je rencontre sur le parking de l'université ; ce que je ne peux *pas* faire en revanche, c'est un inventaire qui recenserait *à la fois* les voitures *et* les modèles distincts dans une *même* liste. ¹⁴ Cela nous montre que l'identité, comme notion, n'est pas restreinte à un genre ontologique donné (à une catégorie) par exemple celui des objets matériels ; en droit, elle les traverse tous de part en part. ¹⁵ Elle est, si l'on peut dire, de nature impériale : les frontières ontologiques ne l'arrêtent pas. ¹⁶ Les médiévaux donnaient à ces termes qui ne sont pas attachés aux différences logiques des diverses lignes prédicamentales (de ces mots qui servent à classer) ¹⁷ le nom de « transcendants ». ¹⁸ Les termes « même », « identique » et « autre » sont indifférents dans leur application à la différence ontologique qui existe entre d'une part la voiture et de l'autre le modèle. Un des objectifs du travail qui va suivre sera de comprendre cette particularité. Un autre objectif, plus modeste, sera d'exposer la teneur de certains des débats contemporains dans la philosophie anglo-saxonne sur l'identité.

¹³ L. Wittgenstein, *The Blue Book*, Oxford, Blackwell, 1958, p. 64 ; V. Descombes, « L'identification des idées », *Revue philosophique de Louvain*, vol. 91, no 1, 1998.

¹⁴ Ce qui ne veut pas dire que je ne pourrais pas – pour une quelconque raison – *mettre à la suite* la liste des voitures et la liste des modèles.

¹⁵ G. E. M. Anscombe, « Foreword » in H. Noonan, *Objects and Identity*, Martinus Nijhoff Publishers, 1980, p. VII ; P. T. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », p. 287.

¹⁶ Comme le dit autrement Peter Geach : « The notion of identity and of its twin sister difference pervades our discourse about all matters and is multiply expressed in language. », P. T. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 284.

¹⁷ V. Descombes, *Grammaire d'objets en tous genres*, p. 135.

¹⁸ V. Descombes, « Considérations transcendantales » in *La faculté de juger*, p. 55.

I. L'identité logique

Commençons par étudier le traitement classique par la logique formelle de la notion d'identité. Nous allons donc amorcer notre étude en examinant le sort typiquement réservé à la notion d'identité dans un langage formalisé par la logique des prédicats. Il convient d'abord de remarquer qu'il existe une certaine controverse concernant la possibilité de *définir* l'identité. La question est de savoir s'il est possible de définir l'identité d'une manière qui ne soit pas circulaire. Bien entendu, il suit de là que l'on n'introduira pas l'identité dans notre langage formalisé de la même manière selon la réponse que l'on y apporte. Ainsi, quand l'identité est déclarée indéfinissable, on peut imaginer qu'on lui donne alors le statut de symbole primitif, de constante logique, soit qu'elle gardera toujours le même sens dans toutes les interprétations ; d'un autre côté, si l'on estime en revanche qu'elle est parfaitement définissable, on peut imaginer que l'on ait alors trouvé un moyen ou un autre de l'introduire dans notre langage par un procédé non stipulatif. Ce problème de fondation logique nous servira en conséquence de fil conducteur.

I.1. De l'introduction de l'identité en logique du premier ordre

À la question de savoir si l'identité peut être logiquement définie s'opposent historiquement et conceptuellement deux grands courants défendant chacun une des branches de l'alternative. Il est clair que le caractère définissable ou primitif de l'identité dépend en premier lieu d'une conception particulière de la définition. Ainsi pour Frege et d'une certaine façon aussi pour Husserl,¹⁹ une définition de l'identité est tout simplement impossible, l'identité est indéfinissable, car toute définition présuppose justement une identité entre ce qui est défini et ce qui définit, entre les *definienda* et les *definienda*.²⁰ Frege présente l'idée d'une manière on ne peut plus directe : « Puisque toute définition est une identité, l'identité elle-

¹⁹ E. Husserl : « L'identité est absolument indéfinissable » (*Recherches logiques*, PUF, t. II, Ire partie, 2^e recherche, § 3, p. 137) ; P. Guenancia, « L'identité » in *Notions de Philosophie, II*, D. Kambouchner (éd.), folio, 2002, p. 563 ; S. Ferret, *L'identité*, GF-Flammarion, 1998, p. 210-211.

²⁰ J-L. Gardies, « La définition de l'identité d'Aristote à Zermelo », in *Theoria*, Vol. 4, n° 10, 1988-1989, p. 55-79.

même ne peut être définie ». ²¹ Autrement dit, une définition pose un signe d'identité après le *definiendum* et avant le *definiens*, et spécifie ainsi que le premier est *identique* au second ; ou encore pour le reformuler comme le fait Michael Dummett, une définition doit, aux yeux de Frege, toujours prendre la forme d'une stipulation de la vérité d'un énoncé d'identité. ²² On voit donc mal comment une quelconque définition pourrait valoir pour l'identité s'il faut faire appel à la notion même d'identité au sein de la définition en question, et plus généralement si l'identité apparaît au sein de toute définition. Comme le remarque d'ailleurs Dummett, il n'en reste pas moins que c'est Frege qui, le premier, a fait de l'identité une notion logique. ²³ Dans son idéographie, la *Begriffsschrift*, Frege introduit le symbole pour l'identité de contenu (*Inhaltsgleichheit*) « \equiv », qui deviendra par la suite dans sa notation le « = », ²⁴ de la façon suivante :

┆ ($A \equiv B$) signifie ainsi : le signe *A* et le signe *B* ont le même contenu conceptuel, de sorte que l'on peut partout remplacer *A* par *B* et inversement. ²⁵

On reconnaît habituellement qu'il y a là une ambiguïté dans la position de Frege qui le contraint à donner aux noms (ou du moins à sa notion de contenu) un double statut : celui de tenir lieu dans la plupart des cas des objets désignés par les noms en question et celui de tenir lieu des noms eux-mêmes, *in propria persona* comme le dit Geach en traduisant Frege, quand ils se trouvent de chaque côté du signe d'identité (le *contenu*, dans l'idéographie, est le principal concept sémantique ; le contenu du nom est vraisemblablement pour le Frege de la *Begriffsschrift* ce dont le nom tient lieu, cela peut être un objet, une fonction ou une relation). ²⁶ Le signe d'identité de contenu semble donc plus proche d'un signe de co-désignation que d'identité (dans le cas où nous supposons que notre notion immédiate d'identité est celle d'une relation d'un objet à lui-même, et non d'une relation impliquant un

²¹ P. Geach & M. Black (éds), *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*, Basil Blackwell, Oxford, 1960, p. 80 ; M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, p. 542-543. Frege utilise en fait ici les termes *Gleichung* et *Gleichheit*, que l'on traduit habituellement par « équation » et « égalité ». Voir *infra* note 24.

²² M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, Harper & Row Publishers, 1973, p. 542.

²³ *Ibidem*.

²⁴ Dans l'idéographie, « \equiv » est syntaxiquement équivalent à « = » et le signe d'égalité dénote toujours la relation d'identité. M. Dummett, « Frege's Philosophy » in *Truth and other Enigmas*, p. 110.

²⁵ *Begriffsschrift*, 1879, § 8 ; P. Geach & M. Black (éds), *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*, Basil Blackwell, Oxford, 1960, p. 12.

²⁶ J. Perry, « Frege on Identity, Cognitive Value, and Subject Matter » in Newen, Nortmann, Stuhlmann-Laeisz (eds.): *Building on Frege. New Essays about Sense, Content, and Concept*, Stanford, CSLI, 2001.

ou des noms). Notons toutefois que Frege assume parfaitement cette contrainte pour les raisons que nous allons évoquer dans quelques instants.

Ainsi on voit que le signe d'identité logique a d'emblée un statut particulier dans l'idéographie car il n'opère pas sur des propositions, comme le font les autres opérateurs (négation et implication), mais sur des noms, particularité lui conférant ainsi le statut de prédicat dyadique, et qui plus est, ces noms ne tiennent pas lieu, quand ils sont en présence du prédicat d'identité, de leur référence mais d'eux-mêmes. En outre, le signe d'identité de contenu est précisément le signe qui nous permet de disposer de définitions abrégatives²⁷ car, comme le dit Frege, il est « quelquefois utile d'introduire une abréviation à la place d'une expression prolix. Dès lors, on doit exprimer l'identité de contenu entre l'abréviation et la forme originale. »²⁸ En bref, Frege nous dit que l'identité est une relation entre des expressions, et non entre ce dont elles tiennent lieu.

On peut comprendre les raisons de cette ambiguïté à partir de l'explication qu'en donne Frege treize années plus tard, dans son fameux article « Sens et dénotation » : le point de départ des questions contemporaines portant sur l'identité se rencontre dans le fait manifeste qu'il arrive que des énoncés d'identité soient informatifs, ou pour le dire autrement que tous les énoncés d'identité ne sont pas triviaux.²⁹ Le contraste, tel qu'on le présente habituellement, se découvre entre des propositions comme : (1) « Romain Gary = Romain Gary » d'une part et (2) « Romain Gary = Émile Ajar » d'autre part. La première est triviale ; la seconde ne l'est pas. Par la proposition (2), une information est véhiculée, nous apprenons quelque chose qui peut avoir une certaine importance (par exemple dans le contexte de l'histoire de la littérature). Il nous revient alors d'expliquer la différence de « valeur de connaissance » (*Erkenntniswerth*). C'est donc pour rendre compte de ce phénomène que Frege doit tenir le signe d'identité comme un symbole logique portant sur des noms ou des signes d'objets : si l'identité portait en effet dans les deux cas sur les objets eux-mêmes, (1) et (2) auraient alors la même valeur cognitive et exprimeraient donc la même chose : l'identité à soi de l'objet désigné³⁰ (phénomène contre-intuitif que l'on appelle aussi parfois le « paradoxe de Frege sur l'identité »).

²⁷ *Infra*, p. 13.

²⁸ *L'idéographie, un langage formulaire de la pensée pure construit d'après celui des mathématiques*, tr. fr. C. Besson, Paris, Vrin, p. 29.

²⁹ M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, p. 544.

³⁰ En vertu du principe de substitution : si une proposition dans laquelle apparaît un terme singulier α est une proposition à propos de la référence du terme, c'est-à-dire une proposition dans laquelle on attribue une propriété à l'objet désigné par α (ou dans laquelle la référence de α est dite se trouver dans telle ou telle relation), alors la valeur du contenu cognitif de la proposition est la même quand on remplace α par un terme coréférentiel, par

Si l'explication donnée par Frege (l'identité ne porte pas sur des objets mais sur des expressions) a pu être par la suite abandonnée grâce à la distinction entre le sens et la référence (ou dénotation) d'un nom, attribuant au premier les écarts d'information que nous évoquons à l'instant, il n'en demeure pas moins, en plus des critiques que soulève inévitablement cette distinction et de la question de savoir si l'on ne la trouve pas déjà d'une certaine manière à l'œuvre dans le texte de 1879,³¹ que l'on a largement continué à considérer l'identité comme un prédicat dyadique, c'est-à-dire à la considérer comme une sorte de relation. De fait, quand on introduit l'identité dans un langage du premier ordre, il s'agit de la seule exception d'un prédicat (ici à deux places) ayant une valeur de symbole logique.³² L'identité de contenu est gouvernée dans l'idéographie de Frege par deux axiomes, qui sont devenus traditionnellement les axiomes permettant d'introduire la notion d'identité dans la logique de la quantification du premier ordre.³³ Plus précisément, on ajoute à la théorie de la quantification standard un axiome et un schéma d'axiomes, respectivement :

$$\mathbf{(R)} \quad x = x \qquad \text{(réflexivité)}^{34}$$

$$\mathbf{(LL)} \quad x = y \ \& \ Fx \rightarrow Fy \qquad \text{(indiscernabilité des identiques)}^{35}$$

Nous avons donc ici la présentation familière, dans laquelle nous utilisons le signe « = » d'égalité comme prédicat de l'identité. Il faut par ailleurs noter, car on le retrouve fréquemment dans la littérature, que notre signe commun d'identité peut être introduit par convention abrégative à partir d'un prédicat d'identité I ayant valeur de constante logique et pour lequel on a donc donné la forme suivante aux axiomes : $I(x, x)$ pour **(R)** et $I(x, y) \ \& \ Fx \rightarrow Fy$ pour **(LL)**.³⁶ Bien entendu, cela ne change rien, sinon la notation ; utiliser « = » à la place de I relève de la commodité, du confort. Il convient seulement ne pas perdre de vue que

exemple β . Cf. R. L. Mendelsohn, *The philosophy of Gottlob Frege*, Cambridge University Press, 2005, p. 28-63.

³¹ *Ibid.*

³² G. S. Boolos, J. P. Burgess, R. C. Jeffrey, *Computability and Logic* (4ème édition), Cambridge University Press, 2003, p. 103.

³³ N. Griffin, *Relative Identity*, Oxford, Clarendon Press, 1977, p. 1 ; E. E. Savellos, « On defining Identity » in *Notre Dame Journal of Formal Logic*, Volume 31, Numéro 3, été 1990, p. 476.

³⁴ Correspond à la proposition 54 de Frege dans l'idéographie. On parle parfois dans ce cas de « réflexivité forte » ou « totale », au sens où c'est à propos de toute chose que l'on peut dire qu'il existe une telle relation, W. V. O. Quine, *Methods of Logic*, Revised Edition, Holt, Rinehart & Winston, 1966, p. 177 ; mais comme nous le verrons cela est parfois aussi grandement discuté (car il y a alors une quantification non restreinte).

³⁵ Correspond à la proposition 52 de Frege dans l'idéographie. On appelle aussi parfois cet axiome l'axiome d'extensionnalité.

³⁶ A. Church, *Introduction to Mathematical Logic*, Princeton University Press, 1956, p. 281.

« = » est un prédicat. De la même façon, on peut présenter **(LL)** sous plusieurs formes équivalentes : Alonzo Church prend ainsi $(x = y) \rightarrow . Fx \rightarrow Fy$;³⁷ Quine quant à lui propose $\neg(x = y. Fx. \neg Fy)$.³⁸ Là encore cela ne change rien puisque les formules sont logiquement équivalentes. On déduit de ces deux axiomes les propriétés de symétrie (propriété pour laquelle on parle aussi de commutativité) $(x = y \rightarrow y = x)$ et de transitivité $(x = y \& y = z \rightarrow . x = z)$. Classiquement, ces deux propriétés couplées à la réflexivité caractérisent les relations dites d'équivalence. L'identité est donc traditionnellement définie comme étant une relation d'équivalence satisfaisant **(LL)**.

La théorie de l'identité ainsi caractérisée est généralement acceptée telle quelle et Kurt Gödel a d'ailleurs démontré en 1930 la complétude d'un tel système (la théorie de la quantification conjointe à la théorie de l'identité, c'est-à-dire conjointe aux axiomes que nous venons de présenter).³⁹ Ce fait est d'ailleurs invoqué par Quine pour classer la théorie de l'identité du côté de la logique plutôt que de celui des mathématiques extra-logiques. Il existe donc, en logique du premier ordre avec identité, une procédure de preuve pour chaque formule logiquement valide. Une autre propriété qui va nous intéresser de plus près est celle démontrée par Quine selon laquelle lorsque l'on introduit deux prédicats remplissant ces deux conditions, c'est-à-dire satisfaisant séparément les axiomes **(R)** et **(LL)**, alors ces deux prédicats seront équivalents d'un point de vue extensionnel, ils seront coextensifs.⁴⁰ Posons deux prédicats I et I' satisfaisant tous deux **(R)** et **(LL)**. Par **(LL)** pour I, si nous prenons I' comme F nous avons alors :

$$I(x, y) \& I'(x, x) \rightarrow . I'(x, y)$$

Mais étant donné que I'(x, x) est l'axiome **(R)** pour I', nous obtenons :

$$I(x, y) \rightarrow I'(x, y)$$

Si l'on répète l'opération en prenant **(LL)** pour I' et I comme F, nous obtenons :

³⁷ *Ibidem.*

³⁸ W. V. O. Quine, *Philosophy of Logic*, Harvard University Press, 1970, p. 62, tr. fr. *Philosophie de la logique*, Paris, Aubier, 1975, p. 93.

³⁹ *Ibid.* ; Ion Vezeanu, « Les lois fondamentales de la théorie de l'identité absolue » in *Logique et Analyse*, 194, Juin 2006, p. 174.

⁴⁰ W. V. O. Quine, « Reply to Marcus » in *The ways of Paradox and other Essays*, Harvard University Press, 1976, p. 180 ; *Philosophie de la logique*, p. 94.

$$I'(x, y) \rightarrow I(x, y)$$

Nous avons alors pour finir :

$$I(x, y) \leftrightarrow I'(x, y)$$

I et I' sont donc coextensifs. Si deux prédicats remplissant les conditions **(R)** et **(LL)** sont équivalents d'un point de vue extensionnel, c'est qu'il n'y a qu'une relation en jeu ; l'identité est dès lors la relation d'équivalence satisfaisant **(LL)**, cette *unique* relation. Informellement et par contraste, une relation d'équivalence comme « avoir la même taille » est bien réflexive (j'ai la même taille que moi-même), symétrique (si j'ai la même taille que Pierre, alors Pierre a la même taille que moi) et transitive (si j'ai la même taille que Pierre qui a la même taille que Paul, alors j'ai la même taille que Paul), mais elle ne satisfait pas en revanche **(LL)** (il ne suit pas logiquement du fait que j'ai la même taille que Paul que, si par exemple je suis brun, alors Paul est brun aussi).⁴¹ De la même façon, il n'y a évidemment pas qu'une seule relation d'équivalence, ou pour le dire autrement, toutes les relations d'équivalences ne sont pas toutes coextensives. Comme on peut le constater, si l'on introduit l'identité dans le langage objet *via* des axiomes (ou des schémas d'axiomes), c'est que l'identité est prise pour une notion primitive ; c'est du moins – quand on souhaite qu'elle soit présente dans notre langage – le sort qu'on lui réserve la plupart du temps pour ce qui est de la logique du premier ordre.⁴² Dans ce cas, si l'on peut dire qu'elle est ainsi définie (comme la relation d'équivalence satisfaisant **(LL)**), ce n'est pas sans circularité : nous introduisons d'abord l'identité au sein de nos axiomes pour ensuite la définir. Nous sommes alors face à la première manifestation du caractère central de la notion d'identité autant qu'à son intuitive irréductibilité : la capitale de la logique contemporaine, la logique du premier ordre, ne peut enrôler l'identité qu'avec le secours des axiomes que nous venons de présenter.⁴³

I.2. De la définition de l'identité en deuxième ordre

⁴¹ H. Deutsch, « Relative Identity », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2006 Edition)*, Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/fall2006/entries/identity-relative/>.

⁴² Nous examinerons un peu plus loin la proposition faite par Quine d'une définition putative de l'identité en premier ordre. *Infra*, p. 22.

⁴³ Notons aussi au passage qu'il existe par ailleurs une version plus économique, mais formellement équivalente permettant d'introduire l'identité en premier ordre qui est due à Hao Wang et qui permet donc de déduire aussi bien **(R)** que **(LL)**, il s'agit de l'axiome (que l'on appelle conséquemment la *loi de Wang*) : $Fy \leftrightarrow [\exists x (x=y \wedge Fx)]$. Cf. W. V. O Quine, *Set Theory and its Logic*, Harvard University Press, p. 13.

L'idée de concevoir l'identité comme une notion primitive est toutefois rejetée d'un autre côté par celles et ceux qui soulignent la possibilité formelle de définir l'identité en logique du deuxième ordre, et plus généralement dans un ordre supérieur à la logique du premier ordre. Pour rappel, un système du deuxième ordre est tout ce qu'est un système logique du premier ordre, dans lequel on quantifie donc sur les individus du domaine de référence, mais auquel on ajoute la possibilité de quantifier sur des prédicats (monadiques ou polyadiques), ou pour le dire autrement, dans lequel nous avons des variables de prédicats. On fait habituellement remonter l'idée gouvernant cette définition (la définition de l'identité) à Leibniz ; on célèbre en outre son idée en baptisant le principe qui permet cette définition la « loi de Leibniz ».⁴⁴ Il y a au demeurant un certain manque d'uniformité dans la littérature contemporaine sur ce qui est au juste dénommé par « loi de Leibniz ». L'expression désigne parfois l'indiscernabilité des identiques, parfois la réciproque, l'identité des indiscernables et enfin parfois le biconditionnel, c'est-à-dire l'indiscernabilité des identiques *et* l'identité des indiscernables. Son pluriel (« les lois de Leibniz ») désigne généralement les deux principes précédents ainsi que le principe de substitutivité *salva veritate* selon lequel, si *a* et *b* sont des co-désignateurs, alors *a* et *b* sont tout le temps substituables l'un à l'autre, sans atteinte à la vérité de la proposition dans laquelle ils apparaissent.

Quoi qu'il en soit de ces fluctuations, si l'identité est généralement dite définie, c'est parce qu'elle se base sur le principe biconditionnel, l'indiscernabilité des identiques et l'identité des indiscernables :

$$(PI) \forall x \forall y [(x = y) \leftrightarrow \forall F (Fx \leftrightarrow Fy)]$$

Où *F* est une variable de prédicat. Comme on le voit, ce principe impose donc de quantifier sur les prédicats. C'est à partir de ce principe que l'on estime pouvoir poser par définition :

$$(DI) (x = y) =_{Df} \forall F (Fx \leftrightarrow Fy)$$

⁴⁴ Puisque bien entendu, Leibniz n'appelait pas ce principe la « loi de Leibniz » ; le texte d'où est tirée la formule immensément célèbre de Leibniz où l'on trouve le principe de substitutivité est le *Non inelegans specimen demonstrandi in abstractis* : « Eadem sunt quorum unum potest substitui alteri salva veritate », sont les mêmes les choses dont l'une peut être substituée à l'autre sans atteinte à la vérité. Le principe d'identité des indiscernables est comme on le sait central dans la philosophie de Leibniz, il y est donc souvent répété, on le trouve notamment dans le *Discours de Métaphysique*, section IX, les *Lettres à Clarke*, la *Monadologie*, § 9, les *Nouveaux Essais*, II, XXVII,1-3.

Nous avons dit plus haut que la question de la définissabilité de l'identité dépendait en premier lieu d'une certaine conception de la définition. Il est temps maintenant de distinguer, pour les langages formels et pour ce qui nous intéresse, deux types de définitions. Il y a premièrement les définitions que nous appellerons, en suivant Alonzo Church, les définitions *abrégatives*.⁴⁵ Ce sont les définitions que l'on rencontre habituellement quand, dans notre langage formalisé, nous introduisons par commodité un nouveau symbole ou une nouvelle expression en stipulant qu'elle tiendra lieu d'une formule bien formée – la plupart du temps plus longue – qu'elle en sera donc l'abréviation. C'est typiquement de cette manière que l'on introduit, dans le calcul propositionnel, la plupart des connecteurs propositionnels : on les définit par abréviation à partir d'un ensemble de symboles primitifs (de constantes logiques), par exemple la négation et l'implication dans l'idéographie de Frege, ou l'implication et la disjonction dans les *Principia mathematica* de Russell et Whitehead. Si je prends par exemple comme symbole primitif la barre de Sheffer ($|$), je pourrai notoirement définir par abréviation tous les autres connecteurs propositionnels traditionnels, notamment – en vue d'illustrer – la conjonction :

$$p \wedge q =_{df} (p | q) | (p | q)$$

Je m'autorise ainsi à utiliser le symbole de conjonction à la place de la formule plus longue que l'on trouve dans le *definiens*, à droite du signe de définition.

Il y a en deuxième lieu les définitions *explicatives* qui se donnent pour but d'expliquer, dans les termes du langage objet, la signification d'une notation qui est *déjà* présente dans le langage objet. Comme le remarque Church, une telle définition implique souvent la présence d'un signe d'équivalence.⁴⁶ Pour reprendre le même exemple, si j'ai déjà dans mon langage objet le symbole de la conjonction et celui de l'incompatibilité (la barre de Sheffer), alors une définition explicative de la conjonction prendra la forme :

$$(p \wedge q) \leftrightarrow ((p | q) | (p | q))$$

Le passage de **(PI)** à **(DI)** est donc le passage d'une définition explicative, dans laquelle l'identité fait déjà partie du langage objet, à une définition abrégative, dans laquelle on introduit la notation comme abréviation de la formule que l'on trouve dans le *definiens*.

⁴⁵ A. Church, *Introduction to Mathematical Logic*, p. 76 sq.

⁴⁶ *Ibid.*

Comme on le voit en **(DI)** l'identité n'est pas ici prise comme une notation primitive ; on l'introduit formellement par une définition abrégative à partir d'une quantification universelle sur les prédicats. De la même façon, on invoque pour dire qu'il s'agit d'une authentique définition le fait que l'on constate bien que le *definiendum* (l'identité $x = y$) n'apparaît pas au sein du *definiens* ($\forall F (Fx \leftrightarrow Fy)$), échappant ainsi à première vue à la menace de circularité. Le biconditionnel gouvernant la définition dont nous parlions plus haut se retrouve dans le signe de définition (il ne s'agit pas, bien entendu, de celui que l'on trouve dans le *definiens*). D'une manière plus générale d'ailleurs, dans une sémantique vériconditionnelle, le biconditionnel se trouvant dans la partie correspondante du *definiens* est superflu : $a = b \leftrightarrow \forall F (Fa \rightarrow Fb)$ fait aussi bien l'affaire pour définir l'identité de a et b .⁴⁷ En résumé, l'identité de a et b est équivalente au fait que pour tout prédicat F , que a ait ce prédicat implique que b ait ce prédicat. De ce point de vue, on répond donc habituellement à l'argument de Frege – selon lequel l'identité ne peut être définie – qu'invoquer le fait supposé que la définition est elle-même un signe d'identité, c'est confondre le méta-langage (dans lequel on trouve bien le signe « $=_{Df}$ ») avec le langage objet (dans lequel on définit bel et bien le signe « $=$ »).⁴⁸

I.3. Des problèmes posés par la définition en deuxième ordre

En ce sens qu'on attend d'une définition qu'elle n'emploie pas dans ce qui définit les termes de ce qu'il y a à définir, alors en effet, on peut dire que l'identité est bien définie par la loi de Leibniz (en **DI**). Seulement, on peut aussi se demander s'il n'y a pas en revanche une priorité conceptuelle de l'identité sur sa définition ; s'il ne faut pas d'abord comprendre la notion d'identité pour en comprendre sa définition, auquel cas on retrouverait une forme élargie de circularité. Il faut donc se demander si la définition annoncée de l'identité répond à une exigence plus large de non-circularité, une exigence selon laquelle on ne peut dire d'une expression D qu'elle définit véritablement une expression S que dans le cas où elle ne dépend pas – directement ou indirectement – d'une compréhension préalable de S .⁴⁹ S'il se trouve que l'on doit, avant toute chose, en passer par S pour comprendre D , il y a alors un délit flagrant de circularité. C'est là que les choses commencent à se compliquer. Comme le dit Quine dans ses *Methods of Logic*, « l'identité est une idée si simple et fondamentale qu'il est

⁴⁷ G. S. Boolos, J. P. Burgess, R. C. Jeffrey, *Computability and Logic*, p. 281.

⁴⁸ J-L. Gardies, « La définition de l'identité d'Aristote à Zermelo ».

⁴⁹ E. E. Savellos, « On defining Identity » in *Notre Dame Journal of Formal Logic*, Volume 31, Numéro 3, été 1990, p. 478.

difficile de l'expliquer autrement qu'en en donnant des synonymes. Dire que x et y sont identiques, c'est dire qu'ils sont la même chose. Toute chose est identique avec elle-même et avec rien d'autre». ⁵⁰ L'identité, pour autant que l'on comprenne la notion, semble certainement capitale pour notre pensée ; a-t-on vraiment réussi alors à la considérer comme une simple déduction ? Pouvons-nous vraiment dire que nous sommes parvenus, vierges de toute conception de l'identité, à définir l'identité ? Pour formuler d'une autre manière l'embaras qui est le nôtre devant la définition proposée **(DI)**, on ne sait pas si, en définissant l'identité, nous avons introduit la notion à partir de celles que nous avons déjà sous la main (c'est-à-dire celles fournies par la logique du deuxième ordre *sans* identité) ou bien si nous l'avons simplement ainsi caractérisée. Car bien entendu, pour ce qui est du langage objet, c'est précisément de cette façon que l'on peut introduire un prédicat d'identité sans passer par son apparition dans notre liste d'axiomes. Mais une des questions sera précisément de savoir si les notions que nous avons sous la main ne nécessitaient pas elles-mêmes une compréhension implicite de l'identité ; ou pour poser la question comme le fait Michael Dummett, il nous faudra considérer la question de savoir si la quantification – pierre angulaire de la logique du premier ordre – inclut ou implique d'une manière ou d'une autre l'identité. ⁵¹

Comme l'a mis en évidence Peter Geach, un des problèmes les plus tenaces avec les perplexités logico-philosophiques concernant la notion d'identité siège dans ce qu'il appelle un « mauvais régime d'exemples ». ⁵² Selon lui, le tort réside dans le fait de ne se concentrer que sur *un seul* type d'exemples quand on cherche à comprendre la logique de l'identité. Geach souligne donc l'ubiquité du couple des notions d'identité et de différence en attirant notre attention sur les autres formes que celles considérées habituellement (paradigmatiquement, « a est identique à b » ; où a et b sont des expressions référentielles). Celles-ci peuvent en effet apparaître dans le langage naturel sous les formes suivantes. D'abord sous la forme des pronoms relatifs. L'exemple devenu classique que donne Geach est : « Jim a blessé un lion et Bill l'a abattu ». Dans cette phrase, le « l' » exprime l'identité, il s'agit du *même* lion qui est d'abord blessé et ensuite abattu. Il remarque d'ailleurs que dans cet exemple, un prédicat d'identité n'est pas nécessaire pour sa traduction dans la forme logique de la quantification et propose donc une traduction à la manière de Wittgenstein dans

⁵⁰ W. V. O. Quine, *Methods of Logic*, p. 208.

⁵¹ M. Dummett, « Does Quantification involve Identity ? » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 161-184.

⁵² P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 284 sq ; « Identity over time », in Zarnecka-Bialy (E.) *Logic Counts*, Kluwer Academic Publishers, 1990.

le *Tractatus*,⁵³ c'est-à-dire en ayant une occurrence de variables équiiformes liées au même quantificateur :

$$\exists x (x \text{ est un lion} \wedge \text{Jim a blessé } x \wedge \text{Bill a abattu } x)$$

On les retrouve aussi à l'œuvre dans l'usage réitéré des noms propres (Geach parle alors de « *subject-identity* », ⁵⁴ par opposition à « *predicative identity* »)⁵⁵ et dans certaines prépositions, comme « sauf », ou « à l'exception de » : par exemple la phrase « Tous les hommes à l'exception de Socrate sont vils » signifie « Tous les hommes qui ne sont pas identiques à Socrate sont vils » et exprime donc bien une proposition d'identité (ici négative).⁵⁶ Enfin pour ce qui nous intéresse, Geach souligne aussi que l'identité et la différence s'expriment grâce à la particule « autre » (ce qui est sans doute moins surprenant que le « *else* » anglais) couplée à ce qu'il appelle des *quantifying pronouns* comme « quelque » ou « quelqu'un ». « Quelque chose et quelque autre chose » et « quelqu'un et quelqu'un d'autre » contiennent donc à la fois une forme d'identité et une forme de différence. On voit donc, au delà de l'intérêt de Geach pour les langages naturels, que le problème de l'interprétation de la présence répétée d'une même variable, de variables équiiformes, liée au même quantificateur sera, comme l'avait déjà remarqué Wittgenstein, crucial. Si l'on prend la formule suivante de la logique du premier ordre *sans* identité : $\exists x (Fx \wedge Gx)$, sommes-nous, comme le suggère Geach, malgré tout en train de mobiliser l'identité en disant qu'une des choses dans le domaine du quantificateur existentiel qui est *F* est identique à une des choses qui, dans le même domaine, est *G* ?⁵⁷

Un argument au premier abord assez étrange qui est invoqué contre la prétention d'avoir fourni une définition de l'identité nous amènera directement vers l'un des nœuds du problème. Quand nous avons présenté la définition putative **(DI)**, nous avons précisé que la lettre *F* y figurait en tant que variable de prédicat. Seulement une variable ne se comprend

⁵³ On se souvient de la devise du programme tractatusien en ce qui concerne l'identité : « 5.53 – J'exprime l'égalité des objets par l'égalité des signes, et non au moyen d'un signe d'égalité. J'exprime la différence des objets par la différence des signes » L. Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, p. 87.

⁵⁴ « Subject Identity is not a relation, is not expressible by a relative term, and is tied to the repeated use of proper names and to (what is called in logic) the identification of (name) variables. » P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 279 ; l'exemple précédent serait alors une forme de « subject-identity », voir aussi *Reference and Generality*, p. 212-213.

⁵⁵ Du reste, Geach abandonnera par la suite la distinction entre noms propres et noms communs, si bien que l'on peut dire ici plus généralement l'usage réitéré de noms. *Reference and Generality*, p. 15.

⁵⁶ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 284 sq.

⁵⁷ J. Hawthorne, « Identity » in M. Loux & D. Zimmerman (éds), *Oxford Handbook of Metaphysics*, 2003, p. 100.

(sémantiquement donc) qu'à partir d'un domaine lié au quantificateur, l'univers de discours. Si je dis par exemple en premier ordre que je quantifie sur les personnes (par exemple actuellement vivantes), l'univers de discours sera l'ensemble des personnes actuellement vivantes et je pourrai alors par exemple dire : $\forall x (x \text{ est un homme} \rightarrow x \text{ est fou})$; je dirai donc de toutes les personnes qui sont des hommes qu'elles sont folles, que l'humanité est délirante. Cela ne voudrait pas dire au passage que toutes les personnes sont folles (si l'on imagine qu'il y a des personnes qui ne soient pas des hommes). Le domaine, typiquement un ensemble non vide, impose donc une restriction sur le quantificateur de la même façon que, dans les cas plus communs, nous utilisons les expressions de la généralité restreintes à un contexte pertinent.⁵⁸ Mais quel est donc le domaine sur lequel porte le quantificateur $\forall F$ dans **(DI)** ? S'il s'agit de la classe de *toutes* les propriétés ou relations, alors celle-ci doit, en vertu de son caractère exhaustif, contenir aussi les propriétés (ou relations) *d'identité et de différence*. Il semblerait donc finalement que la quantification porte, pour définir l'identité, aussi d'une certaine manière sur l'identité. Dans ce cas la circularité n'est pas complètement éludée car l'identité est définie en des termes qui contiennent précisément l'identité.⁵⁹ Le problème que nous rencontrons ici est très précisément, en deuxième ordre, celui que nous rencontrerons plus tard en ce qui concerne, alors en premier ordre, l'idée de quantification *non restreinte (unrestricted quantification)*.⁶⁰ Du reste, c'est par ailleurs ce qui rend la définition intuitivement acceptable mais inutile d'un point de vue fondationnel quand on songe à l'identité des indiscernables, c'est-à-dire quand on songe à l'implication de droite à gauche, ou :

$$\text{(II)} \quad \forall F (Fx \leftrightarrow Fy) \rightarrow (x = y)$$

Si *a* est distinct de *b*, alors nécessairement *a* possède une propriété que *b* ne possède pas, à savoir celle d'être identique à *a*.⁶¹ Ce principe, l'identité des indiscernables, a en outre été largement critiqué quand on invoque, pour lui donner une certaine force conceptuelle, que le domaine des propriétés en question dans le principe exclut celles faisant référence aux objets

⁵⁸ Si l'on reprend un exemple de T. Williamson, quand couramment, je dis « bien sûr que je suis en retard, tu m'as laissé tout ranger ! » la généralité (le « tout ») est évidemment relativisée à un contexte pertinent (celui par exemple des objets de la maison qu'il fallait ranger) et ne signifie pas « toutes les choses de l'univers ». T. Williamson, « Everything », *Philosophical Perspectives* 17, 1 (2003): 415-465.

⁵⁹ Noonan, Harold, « Identity », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Winter 2006 Edition)*, Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/win2006/entries/identity/>.

⁶⁰ *Infra* p. 33.

⁶¹ M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, p. 543 ; M. Black, « The identity of Indiscernibles » in *Mind*, 61, (1952), 153-164.

dont on examine l'identité (celles qui sont donc responsables de la circularité dans la définition). Le *locus classicus* est à cet égard le dialogue de Max Black intitulé *The identity of indiscernibles* dans lequel un des locuteurs imagine, pour montrer que le principe est faux, la possibilité logique selon laquelle l'univers n'aurait pu contenir que deux sphères en parfaite symétrie aux propriétés identiques (toutes deux faites d'un fer chimiquement pur, ayant le même diamètre, la même couleur, la même température, etc.). S'il est logiquement possible que l'on ait une situation où des sphères sont indiscernables sans être identiques, c'est que le principe d'identité des indiscernables est donc faux.⁶² Si le principe gouvernant la définition est discutable, il s'ensuit que la définition elle-même est discutable.

Revenons donc à la définition. Habituellement, on impose à toute définition d'un prédicat à n -places de type $P(x_1, \dots, x_n) \leftrightarrow A$ les trois clauses suivantes :⁶³ (i) les variables x_1, \dots, x_n doivent être des variables distinctes ; chaque variable ne peut apparaître qu'une fois dans le *definiendum*. (ii) Aucune autre variable libre n'apparaît dans A : toute variable libre qui apparaît dans le *definiens* doit aussi apparaître libre dans le *definiendum*. (iii) Les constantes non logiques que contient le *definiens* ou bien sont des constantes non logiques primitives, ou bien ont été définies auparavant dans la théorie.

L'intérêt de la première contrainte est évident : il réside en ceci que l'on s'intéresse à la définition de prédicats à n -places ; une définition dans laquelle les variables x_1, \dots, x_n seraient les mêmes variables (ou d'une manière moins forte si une même variable apparaissait deux fois) reviendrait en réalité à définir une propriété, c'est-à-dire un prédicat à une place (ou cela reviendrait à définir un prédicat à $n-1$ places si une seule et même variable apparaissait deux fois) et ne permettrait pas d'éliminer le prédicat en question dans les contextes où les variables sont différentes. Pour reprendre l'exemple de Patrick Suppes,⁶⁴ si l'on propose comme définition :

$$(x \leq x) \leftrightarrow ((x = x) \vee (x < x))$$

nous n'avons en réalité pas affaire à une définition de la relation « \leq », car nous ne saurions pas comment faire pour l'éliminer dans les cas où nous avons $x \leq y$. Tout ce que nous avons alors fait, c'est définir une propriété triviale $Ux \leftrightarrow ((x = x) \vee (x < x))$.

⁶² *Ibid.*

⁶³ P. Suppes, *Introduction to Logic*, D. Van Nostrand Company, 1957, p. 156-158 ; W. Marciszewski, *Dictionary of Logic, as applied in the Study of Language*, Martinus Nijhoff Publishers, 1981, p. 87-88.

⁶⁴ P. Suppes, *Introduction to Logic*, p. 156.

La troisième clause est elle aussi évidente : si l'intérêt d'une définition est de faire entrer dans notre langage une expression en spécifiant sa signification à partir d'expressions du langage en question, il est nécessaire que le *definiens* ne soit constitué que d'expressions qui sont bel et bien *déjà présentes* dans le langage, ou bien en raison de leur caractère primitif, ou bien *via* des définitions antérieures. On pourrait le cas échéant, définir une expression à partir d'elle-même, ou bien définir une expression à partir d'une autre expression qui est elle-même définie par la première expression, ce qui ne nous permettrait en aucun cas de pouvoir les éliminer, comme cela est requis pour que l'on puisse dire avoir affaire à une authentique définition.⁶⁵

La deuxième restriction sera examinée de plus près pour ce qui nous intéresse.⁶⁶ D'une manière générale, sa présence est requise pour éviter la possibilité de tirer des contradictions de la définition. Il ne faut donc pas qu'une variable libre apparaisse dans le *definiens* alors qu'elle n'apparaît pas dans le *definiendum*. Nous permettrions le cas échéant des définitions comme celle-ci :

$$R(x) \leftrightarrow x + y = 0$$

D'où résulterait une contradiction – si l'on décidait de l'ajouter aux axiomes de l'arithmétique – de la façon suivante :

$$[R(x) \leftrightarrow x + y = 0] \leftrightarrow ([x + y = 0 \rightarrow R(x)] \wedge [R(x) \rightarrow x + y = 0])$$

Ce qui, à son tour, par les règles primitives d'introduction des quantificateurs existentiel IE⁶⁷ et universel IU⁶⁸ respectivement, nous donnerait :

$$[\exists y (x + y = 0) \rightarrow R(x)] \wedge [R(x) \rightarrow \forall y (x + y = 0)]$$

D'où nous aurions enfin la contradiction :

$$[\exists y (x + y = 0) \rightarrow \forall y (x + y = 0)]$$

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Nous suivrons globalement l'argumentation de E. E. Savellos, « On defining Identity », p. 480.

⁶⁷ $[A(x) \rightarrow B] \rightarrow [\exists x A(x) \rightarrow B]$

⁶⁸ $[B \rightarrow A(x)] \rightarrow [B \rightarrow \forall x A(x)]$

Genre de contradiction qui ne surgit pas en ce qui concerne x qui se trouve pour sa part de chaque côté du signe de définition.⁶⁹ À l'inverse, il convient de noter qu'il est possible que des variables libres soient présentes dans le *definiendum* et absentes dans le *definiens*. Seulement ces variables seraient tout simplement inutiles car elles n'exprimeraient rien d'intéressant (elles seraient dispensables).⁷⁰ On attend donc non seulement que toutes les variables libres du *definiens* soient des variables libres du *definiendum*, mais en plus de cela que les variables libres du *definiendum* soient bel et bien des variables libres du *definiens*. Il y a donc un sens à dire que les variables libres du *definiendum* doivent se retrouver dans le *definiens*. Mais si les variables *doivent* se retrouver de chaque côté, nous utilisons alors dans toute définition une sorte de compréhension pré-requise de co-référentialité, car si les *mêmes* variables doivent être présentes d'un côté comme de l'autre de la définition, alors à chaque occasion particulière, ce sera le *même* objet qui sera caractérisé dans le *definiendum* et dans le *definiens*. Dans chaque cas particulier, la même variable tiendra lieu du même objet. Maintenant, pour ce qui est de l'identité et de son éventuelle définition, dont on peut imaginer qu'elle prenne la forme suivante :

$$(x = y) =_{df} C(x, y)$$

celle-ci reposerait en conséquence elle aussi sur une compréhension implicite – en raison des clauses restrictives liées aux définitions des prédicats – de la co-référentialité, donc sur une compréhension implicite de la notion d'identité. On estime en effet habituellement que ces deux notions – co-référence d'une part et identité de l'autre – sont indissociables.⁷¹ Le x qui se trouve à gauche du signe de définition est la *même* variable que le x qui se trouve à droite du signe de définition, et il en va de même pour le y . Une compréhension de la notion d'identité semble donc requise, *via* la notion de co-référentialité, pour maîtriser l'appareil conceptuel de l'introduction des prédicats dans notre langage formalisé. Nous pouvons dire alors, en ce sens, que Frege avait donc raison : toute définition suppose bien, d'une certaine manière, une identité ; seulement on peut dire qu'il ne s'agit pas, comme il le pensait, de l'identité entre le *definiendum* et le *definiens* mais entre les variables du *definiendum* et celle du *definiens*. Il semble donc bien y avoir une sorte de priorité conceptuelle de l'identité sur sa définition supposée, ce qui à son tour veut dire que l'identité n'est pas définie – quand on

⁶⁹ P. Suppes, *Introduction to Logic*, p. 157.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ E. E. Savellos, « On defining Identity », p. 482.

prétend la définir – d’une manière qui n’est pas d’une certaine façon circulaire. En somme, si cet argument est correct, il semble donc que la seule manière permise d’introduire le prédicat d’identité est celle fournie par la voie axiomatique que nous avons évoquée quelques pages plus haut.

I.4. De l’identité et de son union à la sémantique vériconditionnelle

Quelle serait la pierre de touche qui nous permettrait de trancher d’une manière définitive la question de savoir si l’artillerie de la quantification requiert une certaine compréhension de la notion d’identité ? Il nous faut bien entendu prendre en compte la logique du premier ordre *sans* identité afin de voir si l’identité y est déjà d’une certaine manière présente. Ce n’est que dans ce cas que nous pourrions, peut-être, voir si les expressions de la généralité (les quantificateurs) en appellent implicitement à la notion d’identité. Nous venons d’envisager, en premier lieu, l’idée que les procédures habituelles de définition portaient en elles une compréhension tacite de la notion de co-référence. Est-ce à dire que la logique de la quantification présuppose dans son ensemble une certaine conception de l’identité ? Le nerf de l’affaire se trouve très clairement dans la sémantique de la logique des prédicats : nous l’avons déjà dit, mais il semble bien qu’une formule comme $\exists x (Fx \wedge Gx)$, où une même variable intervient deux fois, mobilise une forme d’identité, une identité entre l’élément du domaine assigné au quantificateur existentiel qui se trouve être F et l’élément du même domaine qui se trouve être G .⁷²

Qu’est-ce qu’assigner un domaine aux quantificateurs ? Classiquement un domaine est défini comme étant un ensemble *d’individus*, si bien que quand bien même notre langage objet ne comporte *pas* de prédicat d’identité, il semble malgré tout que les individus en question du domaine sont tous identiques à soi et différents des autres.⁷³ Les variables sont pour cette raison des variables *d’individus*. Donner une interprétation du langage objet requiert que l’on détermine un ensemble d’individus que l’on appelle conséquemment le *domaine* sur lequel s’étendent les variables. Une fois ce domaine spécifié, nous assignons à chaque constante d’individu un élément du domaine en question ; nous attribuons aussi à chaque prédicat à n -places du langage objet une relation à n -places sur le domaine, c’est-à-dire un ensemble de n -uples d’objets du domaine. Cette dernière opération clôt la procédure

⁷² M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, p. 554-555.

⁷³ *Ibid.*, p. 562. Une formule comme $\exists x Fx$ ne semble pas en revanche imposer qu’une relation d’identité soit définie sur le domaine. *Ibid.*, p. 554.

sémantique de l'interprétation en premier ordre. Sous peine d'inintelligibilité, il suit alors que donner une interprétation admissible, c'est-à-dire non contradictoire, relativement à un domaine d'une théorie exprimée dans un langage du premier ordre présuppose une relation d'identité définie sur le domaine en question (ou comme le dit Dummett, nous avons toujours la possibilité de définir une relation d'identité sur le domaine).⁷⁴ Puisqu'il faut faire référence, dans le métalangage, aux éléments du domaine en s'assurant que pour telle interprétation donnée, il s'agit bien du même élément qui est choisi par tel ou tel terme du langage objet, c'est qu'une relation d'identité est présumée sur le domaine. Là encore, prétendre totalement définir l'identité à partir d'une sémantique vériconditionnelle n'a donc rien, comme le dit Jonathan Lowe, de philosophiquement éclairant, puisque la notion même d'identité est utilisée dans notre définition supposée ; ainsi : « *a* et *b* dans le langage objet sont identiques si et seulement si les noms « *a* » et « *b* » désignent le *même* objet » est très clairement circulaire quand la prétention s'élargit du symbole du langage objet à la notion générale d'identité (on y utilise en effet distinctement le vocabulaire de l'identité par le terme concret « même »).⁷⁵ L'argument vaut tout aussi bien pour la définition supposée se fondant sur (PI), en deuxième ordre donc ; comme le résume encore Lowe :

Toutefois, la réponse à ce doute [selon lequel l'identité pourrait être définie à l'aide du principe de l'identité des indiscernables] est qu'une interprétation correcte de la partie droite de la formule biconditionnelle présuppose la convention selon laquelle quand il y a un symbole itératif (dans ce cas, « F ») dans une formule, on doit lui assigner la *même* interprétation à chacune de ses occurrences : la notion d'identité est dès lors toujours présupposée, bien que d'une manière implicite plutôt qu'explicite.⁷⁶

I.5. De la (tentative de) réduction de l'identité en premier ordre proposée par Quine

Que le domaine soit un ensemble d'individus est d'un autre côté précisément un des arguments invoqués par Quine⁷⁷ pour contrer la thèse de Geach, que nous aurons l'occasion

⁷⁴ M. Dummett, « Does Quantification involve Identity ? » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 161-162 ; J. Hawthorne, « Identity » in M. Loux & D. Zimmerman (éds), *Oxford Handbook of Metaphysics*, Oxford University Press, 2003, p. 105-106.

⁷⁵ J. Lowe, *Kinds of Being. A Study of Individuation, Identity and the Logic of Sortal Terms*, Basil Blackwell, 1989, p. 23.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 23-24.

⁷⁷ W. V. O. Quine, « Review of Reference and Generality » in *The philosophical Review*, 73, 1964, p. 101.

d'examiner de plus près, du rejet de l'identité absolue ; la quantification et l'identité absolue marchent, selon Quine, main dans la main :

Cette doctrine [de Geach, pour qui la formule $x = y$ ne signifie rien quand elle n'est pas relativisée à un terme général F dans une proposition du type : x est le même F que y] est antithétique à la notion même de quantification, le ressort principal de la logique contemporaine. La quantification repose sur le fait qu'il y ait des valeurs de variables, les mêmes ou différentes absolument ; supposez la quantification et il ne reste plus de choix concernant l'identité, pas pour les variables. Car il n'y a, pour un langage avec quantification, qu'une seule version légitime de « $x = y$ » (sans compter les versions équivalentes).

Nous l'avons déjà vu, Quine a démontré que des prédicats remplissant les deux axiomes **(R)** et **(LL)** étaient extensionnellement équivalents ; c'est pour cette raison qu'il fait allusion ici aux versions qui se trouvent être équivalentes au prédicat d'identité standard. En outre, Quine est allé plus loin et a insisté sur le fait qu'il n'était pas nécessaire que l'identité soit, contrairement donc à ce que nous avons dit jusqu'ici, prise comme un prédicat primitif. Selon lui,⁷⁸ on peut toujours, pour autant qu'une théorie exprimée dans un langage du premier ordre comporte un nombre fini de prédicats, introduire l'identité *à partir de cette théorie* par une définition abrégative, c'est-à-dire sans passer ni par la méthode axiomatique, ni par la quantification en deuxième ordre. La manoeuvre est délicate et discutée, nous allons donc l'examiner plus en avant.

La méthode donnée par Quine pour parvenir à éliminer ou à réduire l'identité (la réduire aux quantificateurs et aux fonctions de vérité, l'éliminer en faveur de ceux-là) consiste, comme il le dit, dans une paraphrase où l'on épuise les combinaisons possibles dans lesquelles apparaissent les variables dont on veut signaler l'identité. Reprenons l'exemple donné par Quine.⁷⁹ Partons d'une théorie T exprimée dans un langage L du premier ordre. Cette théorie comporte un nombre fini de prédicat. Imaginons pour les besoins de l'exposition que le lexique de T (ses prédicats) soit si pauvre qu'il ne contienne en tout et pour tout que les quatre prédicats suivants : un prédicat monadique A , deux prédicats dyadiques, B et C et un prédicat triadique, D . Nous pouvons alors, nous dit Quine, définir l'identité (ou comme il le

⁷⁸ D. Wiggins nous dit que c'est à partir d'une « recette » donnée par Hilbert et Bernays ; *Sameness and Substance Renewed*, Cambridge University Press, 2001, p. 184 ; W. V. O. Quine, *Set Theory and its Logic*, p. 15.

⁷⁹ W. V. O. Quine, *The philosophy of Logic*, p. 63-64 ; *Philosophie de la logique*, p. 94-96.

précise prudemment, nous pouvons définir un « *serviceable facsimile* »⁸⁰ de l'identité) de x et y par la conjonction suivante :

$$[Ax \leftrightarrow Ay] \wedge \forall z [(Bzx \leftrightarrow Bzy) \wedge (Bxz \leftrightarrow Byz) \wedge (Czx \leftrightarrow Czy) \wedge (Cxz \leftrightarrow Cyz) \wedge \forall z' [(Dzz'x \leftrightarrow Dzz'y) \wedge (Dzxx' \leftrightarrow Dzyz') \wedge (Dxxx' \leftrightarrow Dyyz')]]]$$

Cette conjonction épuise en effet les capacités expressives de la théorie : toutes les positions que peuvent prendre x et y sont considérées et chaque position de la variable x pour chaque prédicat est stipulée comme étant équivalente à la même position de la variable y pour le prédicat en question. Introduire l'identité par définition abrégative à partir d'une telle formule revient à dire que relativement à ces 4 prédicats, x et y seront indiscernables : pour chaque propriété (ici, il n'y en qu'une, A) disponible dans notre théorie, que x ait cette propriété implique que y l'ait aussi et vice versa, et pour chaque relation (ici B , C et D) avec un ou plusieurs autres objets (ici représentés par les variables z et z'), x et y auront le même rapport à ces objets.⁸¹ Du point de vue de T , x est donc bien, à tous les égards, équivalent à y . Si x est à tous les égards équivalent à y en T , alors il semble bien que rien ne nous empêche de définir l'identité en T comme consistant en une abréviation de la conjonction en question. Là encore, le procédé est donc extensionnel : la conjonction complexe évoquée juste avant est censée avoir la même extension qu'un prédicat d'identité qui serait introduit d'une manière axiomatique. Bien entendu, si le lexique de T est infini, alors une telle définition abrégative est impossible car la conjonction devrait elle-même être infinie ; pour que l'on puisse dire avoir épuisé les capacités expressives de la théorie, il faut que la théorie en question ait un lexique fini. On ne pourrait pas construire, le cas échéant, la formule tenant lieu de l'identité. Pour Quine, la nécessité ou le besoin d'avoir, dans notre langage formalisé, un prédicat d'identité différera selon que l'on considère le prédicat encadré par des constantes ou par des variables ; dans le cas des constantes, le signe d'identité se justifie par le caractère redondant du langage, par son échec à n'attribuer qu'un et un seul nom à une seule et même chose :

Pour autant, puisque les énoncés utiles d'identité sont ceux dans lesquels les objets nommés sont les mêmes et les noms sont différents, ce n'est qu'en raison d'une bizarrerie du langage que nous avons besoin de la notion d'identité. Si notre langage était une copie si parfaite de son sujet de telle sorte que chaque chose n'ait qu'un seul

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ voir aussi la présentation donnée dans W. V. O. Quine, *Word and Object*, MIT Press, 1960, p. 230.

nom, les énoncés d'identité seraient alors inutiles. Mais un tel langage serait radicalement différent de celui que nous avons. [...] L'utilité du langage réside en partie dans son échec à copier la réalité sur un modèle de type une-chose-un-nom. Nous avons alors besoin de la notion d'identité pour éviter les plis.⁸²

Le cas des variables est différent. Comme le rappelle Quine, rien n'empêche habituellement que deux variables différentes au sein d'une même formule fassent référence au même objet ;⁸³ ou pour utiliser une façon de parler qui n'est pas celle de Quine, les variables ne fournissent pas de critères d'identité, ou pour le dire encore autrement, nous n'excluons pas en principe les coïncidences dans les valeurs de variables différentes, l'interprétation des variables est, comme le dit Jaakko Hintikka, *inclusive*.⁸⁴ C'est quand on veut préciser ce point formellement (que deux variables font référence au même objet) que le signe d'identité est mobilisé. Par exemple, rien n'empêche ordinairement la formule $\exists x \exists y (Fx \wedge Gy)$ de faire référence à un seul objet (qui se trouve à la fois être F et être G), mais pour le préciser au sein même de la formule, il nous faut l'exprimer grâce à un prédicat d'identité, donc de la façon suivante : $\exists x \exists y (Fx \wedge Gy \wedge x = y)$;

[...] le besoin d'avoir le signe « = » flanqué par des variables se pose à partir d'une bizarrerie différente du langage ; à savoir à partir de son usage de variables multiples de quantification (ou de leurs analogues pronominaux dans le langage ordinaire). On permet à deux variables de faire référence au même objet, et on leur permet aussi de faire référence à différents objets ; on en vient ainsi à avoir besoin du signe d'identité quand se pose la question de la mêmeté ou de la différence de référence opérée par les variables. D'un point de vue logique, c'est l'usage du signe d'identité entre des variables plutôt qu'entre des termes singuliers qui est fondamental.⁸⁵

Si l'on rajoute les deux prédicats monadiques F et G au lexique de T, la formule – si l'on suit la méthode de Quine – deviendra alors :

⁸² W. V. O. Quine, *Methods of Logic*, p. 209.

⁸³ à la consternation, si l'on peut dire, du premier Wittgenstein.

⁸⁴ J. Hintikka, « Identity, Variables and Impredicative Definitions », in *The Journal of Symbolic Logic*, vol. 21, n°3, Septembre 1956, 225-245.

⁸⁵ W. V. O. Quine, *Methods of Logic*, p. 209.

$$\exists x \exists y (Fx \wedge Gy \wedge (Ax \leftrightarrow Ay) \wedge (Fx \leftrightarrow Fy) \wedge (Gx \leftrightarrow Gy) \wedge \forall z [(Bzx \leftrightarrow Bzy) \wedge (Bxz \leftrightarrow Byz) \wedge (Czx \leftrightarrow Czy) \wedge (Cxz \leftrightarrow Cyz) \wedge \forall z' [(Dzz'x \leftrightarrow Dzz'y) \wedge (Dzxx' \leftrightarrow Dzyz') \wedge (Dxzz' \leftrightarrow Dyzz')]])$$

Comme le remarque Quine, cette méthode semble imposer une certaine identification des indiscernables, mais cette identification est selon lui, « douce ».⁸⁶ Comme telle, elle rencontre cependant les reproches classiques que rencontre le principe de l'identité des indiscernables, reproches que nous avons brièvement évoqués précédemment. Car la méthode revient en dernière instance à fonder l'identité sur une communauté de propriétés (ou relations), et l'on peut alors attaquer la méthode en invoquant notamment l'existence de propriétés temporaires, comme le fait David Wiggins :

Car supposez que l'on en vienne à renoncer à tous les éclaircissements de l'identité autrement que par ceux donnés en termes de communauté complète des propriétés de *a* et de *b*. Comment pourrait-on alors considérer les propriétés non-permanentes d'un individu *a* identifié relativement au passé et les propriétés d'un individu *b* identifié par rapport au présent ? Nous ne sommes justifiés à mettre en commun les propriétés non-permanentes de *a* et de *b* qu'à la condition qu'il y ait un autre principe de base pour l'identité de *a* et *b* que le fait qu'ils aient toutes leurs propriétés en commun.⁸⁷

Dans la même veine, il existe une critique très puissante de cette façon de vouloir réduire l'identité. Supposons que l'on parte d'une théorie *T* dont l'univers de discours est l'ensemble des individus *K*. Pour que la méthode de Quine fonctionne, il faut bien sûr, nous l'avons vu, que notre théorie comporte un nombre fini de prédicats. Imaginons que nous ayons donc cinq cent prédicats dans le lexique de cette théorie, alors l'imposante conjonction jouant le rôle de l'identité préconisée par Quine nous dira de deux variables *x* et *y* qu'elles sont indiscernables relativement à ces cinq cent prédicats. Mais pour que l'on puisse passer de l'indiscernabilité à l'identité des *Ks*, c'est-à-dire pour que l'on puisse être assuré que dans notre théorie, la conjonction en question exprime bien l'identité des *Ks* (et non une indiscernabilité relative aux prédicats), il sera nécessaire que l'un des prédicats nous fournisse précisément les conditions d'identité des *Ks*.⁸⁸ Autant dire que la méthode, pour être effective

⁸⁶ W. V. O. Quine, *Word and Object*, p. 230.

⁸⁷ D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, p. 57.

⁸⁸ Nous suivons l'exposition de E. E. Savellos, « On defining Identity », p. 477 et D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, p. 183-188.

doit donc elle aussi être d'une certaine manière circulaire. Bien entendu, Quine est parfaitement conscient du fait qu'il arrive que sa méthode puisse échouer à définir « une véritable relation d'identité ».⁸⁹ Malheureusement, la seule façon d'avoir une véritable relation d'identité définie par sa méthode, c'est-à-dire la seule façon effective de simuler dans notre théorie l'identité des *K*, présuppose que l'un de nos prédicats *dans* la théorie définisse expressément les conditions d'identité des individus du domaine. Si l'on prend par exemple une théorie dont le domaine d'individus serait celui des objets matériels, pour avoir un remplaçant efficace de notre prédicat d'identité primitif, il faudrait que notre liste de prédicats contienne précisément celui de similarité spatio-temporelle, qui est justement – comme on le dit habituellement – le critère d'identité des objets matériels. Sans ce prédicat, alors nous n'avons affaire qu'à une forme d'indiscernabilité relative aux prédicats du lexique. Le problème est donc parallèle à celui que nous évoquions plus haut concernant la portée du quantificateur dans **(DI)** : si les propriétés entrant en jeu dans notre tentative de définition ou de réduction sont justement les propriétés d'identité et de différence, notre essai n'échappe pas à une certaine forme de circularité.

Comme le souligne d'ailleurs Wiggins, la proposition de Quine d'en rester au premier ordre pour définir l'identité tire sa plausibilité et même son intelligibilité d'un principe qui est quant à lui très clairement du deuxième ordre, à savoir que l'identité de *a* et *b* implique que toute propriété de *a* sera une propriété de *b* et inversement, c'est-à-dire le principe de l'indiscernabilité des identiques.⁹⁰ Un principe dans lequel il nous faut donc quantifier sur les propriétés. Un principe du deuxième ordre emporte cependant toujours avec lui le même genre de problème que ceux que nous venons d'aborder. La méthode de Quine a cependant l'avantage pour ce qui nous intéresse de mettre en avant un autre point, considéré habituellement comme étant un point crucial dans le débat entre Geach et Quine : en la présentant, nous avons dit de la méthode de ce dernier qu'elle était extensionnelle ; l'identité prise comme un prédicat primitif ou bien « définie » à la manière de Quine, aura dans telle ou telle théorie, la même extension. Mais s'il se trouve que la théorie n'a pas les ressources nécessaires (comme nous venons de le voir précédemment) pour discerner les individus du domaine sur lequel elle porte, un prédicat d'identité – même s'il est introduit *axiomatiquement* – n'exprimera pas vraiment, semble-t-il, une relation d'identité. Cela nous montrerait alors que *même si elle est prise comme une notion primitive à l'aide des axiomes*

⁸⁹ W. V. O. Quine, *The philosophy of Logic*, p. 63 ; *Philosophie de la logique*, p. 95.

⁹⁰ D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, p. 184-185.

(R) et (LL), l'identité logique ne suffit pas (ou du moins, pas toujours) à exprimer l'identité. Nous reviendrons plus longuement sur ce point dans la deuxième section de notre étude.

I.6. Conclusions de la première partie

Où en sommes-nous ? Nous avons vu que l'identité logique, loin de nous fournir toutes les clés de la logique de l'identité, était le plus souvent prise comme une notion primitive et que les tentatives de définition – qu'elles prennent appui sur une quantification du premier ordre (comme aimerait le faire Quine) ou sur une quantification du second ordre (comme on l'expose ordinairement) – ne pouvaient se soustraire à une certaine accusation de circularité. Devons-nous alors en conclure – si la logique elle-même s'est refusée (ou s'est vue refusée) de considérer l'identité comme une notion que l'on peut analyser ou expliquer en d'autres termes – qu'il est vain de prétendre y trouver le moindre problème ? Dans la perspective de cette hypothétique conclusion, il n'y aurait donc pas de « clés » à chercher pour comprendre ce qu'est l'identité, car il n'y aurait tout simplement, pour prolonger la métaphore, pas de porte ; il n'y aurait purement et simplement aucun mystère touchant à la notion d'identité. C'est là notoirement la position de David Lewis, pour qui, s'il en est, la notion d'identité est la plus simple et la moins controversée des notions :

Plus important encore, nous ne devrions pas supposer que nous ayons ici le moindre problème concernant *l'identité*. Nous n'en avons jamais. L'identité est tout à fait simple et sans aucune difficulté. Tout est identique à soi-même ; rien n'est jamais identique à autre chose que soi-même. Il n'y a jamais le moindre problème en ce qui concerne ce qui fait que quelque chose est identique à soi-même ; rien ne peut jamais faillir à cela. Et il n'y a jamais le moindre problème concernant ce qui fait que deux choses sont identiques ; deux choses ne peuvent jamais être identiques [...] Nous formulons *bien* un nombre considérable de problèmes authentiques en termes d'identité. Mais nous *n'avons pas besoin* de les formuler de cette façon.⁹¹

⁹¹ D. Lewis, *On the Plurality of Worlds*, Blackwell Publishing, p. 192 ; voir aussi J. Hawthorne, « Identity » in M. J. Loux & D. W. Zimmerman (éds), *The Oxford Handbook of Metaphysics*, p. 99-130, Noonan, Harold, « Identity », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Winter 2006 Edition)*, Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/win2006/entries/identity/> ; « Identity, that relation which each thing has only to itself, is probably clearer than any concepts in terms of which one might seek to explain it. » T. Williamson « Criteria of identity and the axiom of choice » in *The Journal of Philosophy*, 83, 7, 1986, p. 380-394.

Toutefois, un des problèmes que pose cette conclusion est qu'elle semble donner à la notion d'identité une sorte d'isolement de principe, une réclusion originelle ; comme s'il y avait une séparation infranchissable entre la notion d'identité et nos pratiques d'individuation, de prédication, de nomination, de quantification et de dénombrement. Il n'est, du reste, si elles lui sont en fait d'une manière ou d'une autre liées, pas du tout certain que ces dernières notions ne posent aucun problème. Il est plus vraisemblable que nous ayons, comme le dit Wiggins, affaire à un enchevêtrement de pratiques, d'où il est certainement illusoire de vouloir y chercher un point de départ à partir duquel nous pourrions, d'une manière fluide et directe, accéder aux autres notions.⁹² La logique de la notion d'identité doit donc encore être examinée à la lumière de ces procédures et non se borner à décrire le rôle qu'elle joue dans les systèmes de logique formelle, c'est-à-dire en tant qu'identité logique. Cela s'est d'ailleurs déjà révélé, comme nous l'avons déjà noté, dans le fait que la sémantique formelle de la logique des prédicats présupposait traditionnellement un domaine d'individus, chacun identique à soi et différent des autres, réglant du même coup les problèmes que peuvent poser les questions d'identité et d'individuation des dits individus. Il y a aussi d'un autre côté, et nous allons maintenant nous y tourner, un type de réponse plus extrême encore ; celle qui consiste à dire que cette incapacité à fonder l'identité trouve son explication par *l'absence* de notion à fonder. Une position qui rejeterait donc en bloc l'idée traditionnelle d'identité.

⁹² D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, p. 19.

II. L'identité relative

À la fin de la dernière section (le dernier paragraphe de **I.5.**), nous avons rapidement suggéré qu'un prédicat d'identité, défini à l'aide du ou des axiomes standards gouvernant traditionnellement l'identité logique, ne s'avérait finalement pas nécessairement suffisant, dans le cas où le lexique d'une théorie ne permettait pas de discerner les individus qu'elle se proposait d'examiner, pour exprimer l'identité numérique des individus du domaine sur lequel porte la théorie en question.

Ce point est un des angles d'attaque privilégié par Peter Geach pour remettre en cause la théorie classique de l'identité ; identité que l'on qualifie d'ailleurs généralement – surtout depuis que des thèses aux prétentions rivales (dont celle instigatrice de Geach) sont apparues sur la scène philosophique – d'*absolue*. On voit aussi parfois, en écho à la conclusion de la dernière section, cette critique comme une porte, une ouverture reliant la notion d'identité d'un côté aux termes dits *sortaux* de l'autre, lien sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus longuement au cours de la troisième partie de notre étude. D'un autre côté, le rejet de l'identité absolue ou l'accusation d'inintelligibilité qui lui est portée est aussi vu quelquefois comme une entreprise indépendante de la relativisation de l'identité à un terme *sortal*.⁹³ Notons avant d'entreprendre l'exposition de la position de Geach selon laquelle l'identité est relative que celle-ci a été et est encore très largement controversée. Commençons donc par préciser plus en avant la difficulté posée par le problème que nous venons d'évoquer.

II.1. Des *I*-prédicables

Jusqu'ici, nous avons dit qu'un prédicat d'identité était introduit axiomatiquement comme un prédicat répondant à la fois à **(R)** et à **(LL)**. Geach propose d'appeler tout prédicat qui, dans une théorie, répond à ces axiomes un *I*-prédicable :⁹⁴

⁹³ Voir par exemple H. Noonan, « Relative identity », in *A Companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers.

⁹⁴ Geach fait par ailleurs une distinction entre *prédicats* et *prédicables*, expliquant qu'un *prédicable* est une expression qui, lorsqu'elle est reliée à une autre expression qui tient lieu de ce à propos de quoi nous formons notre proposition, nous donne une proposition à propos de quelque chose, alors que le *prédicat* est précisément ce qu'est devenu le *prédicable* lorsqu'il a été effectivement relié à ce qui est devenu son sujet. Un *prédicable* peut être attaché à un nom (un sujet), un *prédicat* est effectivement attaché à un nom. *Reference and Generality*, 3^{ème} édition, Cornell University Press, 1980, p. 50 *sqq.*

Ensuite, nous pouvons bien sûr définir pour un langage donné à quoi cela revient pour un prédicable d'être un prédicable d'identité (I-prédicable) pour ce langage. Pour ce qui nous intéresse à présent, la définition peut être exprimée de la façon suivante : un prédicable est un I-prédicable si et seulement si, à chaque fois que ce prédicable est vrai en L de x et y , alors tout prédicable de L quel qu'il soit est vrai de x si et seulement s'il est vrai de y .⁹⁵

Autrement dit : dans une théorie exprimée dans un langage L, un prédicable est un I-prédicable pour cette théorie si et seulement s'il est soumis à la loi de Wang dans cette théorie, loi dont nous avons par ailleurs signalé qu'elle était équivalente aux axiomes **(R)** et **(LL)**.⁹⁶ Qu'il puisse arriver que des I-prédicables n'expriment pas toujours l'identité est selon Geach le talon d'Achille de la version traditionnelle de la caractérisation de l'identité.⁹⁷ Comment cela est-il possible ? Geach nous dit pour commencer que, tel qu'il a été défini, un prédicable à deux places est un prédicable d'identité seulement *relativement* à une certaine théorie, et non pas absolument.⁹⁸ Un I-prédicable ne vaut donc qu'en relation à une certaine théorie, disons T, et revient alors en définitive à ne valoir que comme un prédicable d'indiscernabilité-dans-T. Maintenant, s'il se trouve que le lexique (les ressources descriptives) de la théorie T est suffisamment pauvre pour qu'une théorie T' soit telle que T est un sous-ensemble de T', il est alors possible que la théorie T' puisse distinguer des individus que la théorie T ne pouvait pas (par manque de vocabulaire à sa disposition). Dans un tel cas de figure, on ne peut pas dire, tout compte fait, que le prédicable d'identité de T exprimait l'identité, ou plus précisément, on doit dire que le I-prédicable de T n'exprimait pas l'indiscernabilité absolue.

Prenons par exemple une théorie T à propos de Ks (c'est-à-dire une théorie interprétée) dont les ressources descriptives (le vocabulaire) se réduit aux trois prédicats monadiques suivants (ici monadiques pour les besoins de l'exposition, en principe rien n'empêche bien sûr les prédicats de la théorie d'être polyadiques)⁹⁹ : F, G et H. Imaginons ensuite une théorie plus riche T' à propos de Ks avec le vocabulaire suivant : F, G, H, et E.

⁹⁵ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 297.

⁹⁶ P. Geach « Identity » in *Logic Matters*, University of California Press, 1980, p. 238-240.

⁹⁷ Ici, on pourrait bien sûr demander « n'expriment pas toujours *quoi* ? » et comme le note d'ailleurs Dummett, Geach a du mal à expliquer ce qu'il refuse exactement d'accepter (à savoir l'identité dite absolue, précisément parce qu'il ne croit pas qu'il existe une telle chose) ; M. Dummett, « Does Quantification involve Identity ? », p. 163.

⁹⁸ P. Geach « Identity » in *Logic Matters*, p. 239-240.

⁹⁹ J. Hawthorne, « Identity » in M. Loux & D. Zimmerman (éds), *Oxford Handbook of Metaphysics*, p. 102-103.

Imaginons subséquemment que notre domaine de Ks ait les éléments suivants : $\{ K^1, K^2, K^3, K^4, K^5, K^6, K^7 \}$. Nous notons enfin entre parenthèses les propriétés de ces éléments : K^1 (F,G) ; K^2 (F, H) ; K^3 (G, H) ; K^4 (G) ; K^5 (F) ; K^6 (H) ; K^7 (G, H, E). Relativement à la théorie T, K^3 et K^7 sont indiscernables, si bien qu'un prédicable d'identité vaudra entre eux : tout prédicable de T vrai de K^3 est vrai de K^7 et tout prédicable de T vrai de K^7 est vrai de K^3 . La théorie T ne discerne donc que six individus. T' en revanche a les ressources descriptives pour discerner K^3 de K^7 (ce dernier a la propriété E, qui correspond au prédicable E qui quant à lui fait partie du vocabulaire de cette théorie plus riche ; tout prédicable vrai de K^7 n'est donc pas vrai de K^3 : un *I*-prédicable ne vaut donc pas entre eux¹⁰⁰). Pour la théorie T', il y a en conséquence sept individus.

Cette façon de présenter les choses a l'avantage de faire ressortir le point de Geach clairement mais elle a malgré tout quelque chose d'égarant : si le vocabulaire de la théorie est tel qu'il ne comporte que 3 prédicats monadiques, alors la théorie est tout simplement incapable d'exprimer l'identité, notion qui appelle un prédicat dyadique. Dans la présentation que nous avons donnée jusqu'ici, le vocabulaire de la théorie ne comporte aucun prédicat qui ne soit pas monadique. On peut alors se demander par quel prodige le prédicable d'identité apparaît au sein du langage. Raffinons donc notre exemple, en disant qu'en T et en T', le vocabulaire comporte en plus un prédicat dyadique R. Posons en outre son extension de la façon suivante : $R : \{ \langle K^1, K^1 \rangle ; \langle K^2, K^2 \rangle ; \langle K^3, K^7 \rangle ; \langle K^4, K^4 \rangle ; \langle K^5, K^5 \rangle ; \langle K^6, K^6 \rangle \}$. De cette façon, nous remarquons que dans la théorie T, R est un *I*-prédicable : tout prédicable (autre que R) de T est vrai d'un des éléments du couple si et seulement s'il est vrai de l'autre. Au contraire – comme nous l'avons déjà vu – au sein de la théorie T', R n'est *pas* un *I*-prédicable car il n'est alors pas le cas que tout prédicable de T' est vrai d'un des éléments du couple si et seulement s'il est vrai de l'autre : K^7 possède la propriété E que K^3 ne possède pas ; dès lors R n'exprime pas l'identité dans T'. Le point qui est sans doute le plus important est celui de voir qu'en passant de T à T', l'interprétation de R n'a pas changé ; R a conservé la même extension. Ce qu'il a perdu, en revanche, c'est son statut de prédicable d'identité, à la condition bien sûr que l'on estime qu'un prédicable d'identité ne peut être qu'un prédicable d'identité absolue.

En bref, tout cela revient simplement à dire que le prédicable d'identité, du fait de sa restriction aux prédicables d'une théorie, à son *idéologie* (terme que Geach reprend de Quine), ne peut qu'exprimer l'indiscernabilité relativement aux prédicables de cette théorie ;

¹⁰⁰ Et cela même si tout prédicable de T' vrai de K^3 est vrai de K^7 : la clause d'identité, comme nous l'avons vu, est bien entendu bi-conditionnelle.

c'est-à-dire l'indiscernabilité *pour autant que les prédicables de la théorie en question le permettent*. Une autre façon de formuler le point de Geach est de dire que l'identité exprimée *via* un prédicable d'identité n'est jamais l'identité *nue*. Mais quelles sont au juste les raisons invoquées par Geach pour restreindre le prédicable d'identité à une certaine théorie ? N'est-il pas possible de concevoir un prédicable d'identité qui vaudrait pour toutes les théories, et qui exprimerait dès lors l'identité absolue ? Si cela est effectivement impossible, en vertu ou au nom de quoi ?

II.2. Des paradoxes sémantiques

En quoi l'idée d'avoir affaire à un prédicable d'identité absolue est-elle inadmissible selon Geach ? Il y a, face à cette question, plusieurs réponses qui se croisent et qui se combinent. Essayons de faire la généalogie de ce rejet. Geach évoque en premier lieu la menace des paradoxes sémantiques. La menace apparaît de la façon suivante. Si l'on reprend l'exemple précédent, nous avons vu qu'un *I*-prédicable était toujours introduit relativement à une théorie, ici *T*. Un prédicable d'identité qui serait introduit *sans* référence à une certaine théorie prendrait donc une autre forme. Une forme dans laquelle on ne restreindrait pas la portée de la clause d'identité à une certaine théorie – comme lorsque l'on dit « tout ce qui, de *T*, est vrai de *x* est vrai de *y* et inversement » – mais au contraire dans laquelle nous dirions par exemple : « tout ce qui est vrai de *x* est vrai de *y* et inversement ». Autrement dit, tout ce qui est vrai *tout court*. Selon Geach, il s'agit là du cœur de la prétention du défenseur de l'identité absolue : à savoir celle de penser qu'il n'y a pas de problèmes à ne pas restreindre la clause d'identité à une certaine théorie. Pour exprimer l'identité ou l'indiscernabilité absolue, il faudrait donc la formuler en des termes qui ne l'habillent pas d'une certaine théorie. C'est pourtant là, nous dit Geach, que se trouve la porte ouverte aux paradoxes. À quels paradoxes pense-t-il ? Geach invoque à plusieurs reprises les paradoxes de Grelling et de Richard :

Maintenant, les genres de paradoxe que Grelling et Richard ont construits semblent certainement montrer qu'un « vrai de » non restreint est inadmissible ; à moins que le domaine de « vrai de » ne soit restreint aux prédicables d'un langage *L* déterminé, « vrai de » ne peut pas figurer sans risque dans notre vocabulaire sémantique. Si bien que si nous disons « Tout ce qui est vrai de *x* est vrai de *y* et inversement » sans

restreindre « vrai de » aux prédicables d'un langage L, il n'est pas sûr que nous ayons réussi à dire quoi que ce soit.¹⁰¹

∴

Mais si nous souhaitons parler de cette façon [c'est-à-dire proposer de ne pas restreindre le prédicat d'identité à l'idéologie d'une théorie], nous tomberons rapidement sous la contradiction ; un tel langage non restreint concernant « tout ce qui est vrai de a », c'est-à-dire qui n'est pas relativisé à une idéologie définie d'une théorie T, nous amènera à des paradoxes fameux, comme ceux de Grelling et de Richard.¹⁰²

Ces deux paradoxes font partie de ces paradoxes que l'on appelle habituellement des paradoxes sémantiques, car ils doivent, pour que leur nature paradoxale se révèle, faire appel à des notions typiquement sémantiques, comme celles de référence ou de vérité.

Pour les rappeler brièvement, le paradoxe de Grelling apparaît *via* l'introduction de deux adjectifs, « autologique » et « hétérologique », le premier ne s'appliquant qu'aux termes qui s'appliquent à eux-mêmes (par exemple le terme « polysyllabique » qui, signifiant « composé de plusieurs syllabes », est lui-même composé de plusieurs syllabes) le second s'appliquant à l'inverse aux termes qui satisfont la condition [« T » est non-T], où T tient lieu d'un certain terme (par exemple le terme « imprononçable » qui n'est pas imprononçable).¹⁰³ La question expressément paradoxale est celle de savoir si le terme « hétérologique » est oui ou non hétérologique : s'il est bel et bien hétérologique, alors il ne l'est pas (car ne sont hétérologiques que les termes T qui sont non-T) et s'il n'est pas hétérologique, alors il l'est (pour la même raison). Le second paradoxe, dû au mathématicien français Jules Richard part de la considération suivante : prenons l'ensemble E de tous les nombres pouvant être définis à l'aide d'expressions d'une longueur finie (à l'aide d'un nombre fini de mots donc) à partir d'un vocabulaire lui-même fini. Par diagonalisation, et en sollicitant E, nous pouvons définir un nouveau nombre N qui ne se trouve pas dans la liste. Puisque la définition de N s'est faite

¹⁰¹ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 298.

¹⁰² P. Geach « Identity » in *Logic Matters*, p. 240, voir aussi p. 247.

¹⁰³ R. Nadeau, *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, PUF, 1999, p. 465-466 ; M. Rea, « Relative Identity and the Doctrine of the Trinity », in *Philosophia Christi*, vol. 5, numéro 2, 2003, p. 442.

à l'aide d'une expression de longueur finie,¹⁰⁴ N devrait faire partie de E ; mais par construction N ne fait pas partie de E.¹⁰⁵

C'est à partir de ce genre de paradoxes que l'on considère habituellement le dispositif permettant d'avoir une scission entre d'un côté le langage objet et de l'autre le métalangage comme étant rigoureusement indispensable ; nous pouvons alors sans paradoxes parler de ce qui est vrai dans le langage objet, mais pas de ce qui est vrai sans plus. Si la vérité et plus généralement les notions sémantiques sont toujours relatives à un langage,¹⁰⁶ alors Geach semble être en droit d'invoquer la restriction du prédicat d'identité à un certain langage (ou à une certaine théorie). Le prédicat d'identité comme nous l'avons vu enrôle la notion sémantique par excellence, à savoir la notion de vérité : un prédicable est un *I*-prédicable si et seulement si, à chaque fois que ce prédicable est *vrai* en L de *x* et *y*, tout prédicable de L quel qu'il soit est *vrai* de *x* si et seulement s'il est *vrai* de *y*. S'il n'y a pas de vérité sans plus, il n'y a pas alors non plus d'identité sans plus. Par exemple, quantifier sur *tous* les prédicats (et non seulement sur les prédicats d'un certain langage L), permettrait de quantifier alors sur des prédicats comme « hétérologique ». Or, cela conduirait, comme nous l'avons vu, immédiatement à des aberrations. C'est donc d'abord à partir de là que Geach conclut que l'identité absolue, conçue comme nous venons de le voir (c'est-à-dire une identité qui ne serait pas restreinte à un certain langage) est tout simplement chimérique ou mythique. La réaction d'ensemble à cet argument de Geach est la suivante : il se trouve qu'une partie de sa démonstration est généralement acceptée, mais que sa conclusion est en revanche vivement critiquée ; c'est-à-dire que l'on reconnaît qu'un *I*-prédicable ne fournit pas nécessairement les conditions suffisantes pour exprimer l'identité absolue, mais cela ne veut pas dire d'un autre côté, affirme-t-on, que l'identité absolue n'est pas du tout exprimable, *y compris par le prédicable d'identité qui n'exprimerait pas – selon Geach – l'identité absolue*. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Mais avant de voir plus en détail quelle est la teneur des critiques adressées à Geach, continuons d'examiner les raisons que ce dernier donne en faveur de sa position.

¹⁰⁴ Dans la présentation de Richard – pour qui la contradiction n'en est pas une, en raison de la référence dans la définition de N à l'ensemble E qui n'y est pas encore défini – la définition à l'aide d'un nombre de mots fini est la suivante : « Soit *p*, la *n*^{ième} décimale du *n*^{ième} nombre de l'ensemble E ; formons un nombre ayant zéro pour partie entière, et pour *n*^{ième} décimale *p* + 1 si *p* n'est égal ni à 8 ni à 9, et l'unité dans le cas contraire ». *Revue Générale des sciences pures et appliquées*, 16^{ème} année, numéro 12, 30 Juin 1905

¹⁰⁵ P. Mancosu, R. Zach, C. Badesa, *The Development of Mathematical Logic, from Russell to Tarski*, Oxford University Press, 2005, p. 20.

¹⁰⁶ W. V. O Quine, « Notes on the Theory of Reference » in *From a Logical Point of View*, Harvard University Press, 1980, p. 134.

II.3. De l'identité des indiscernables

Il y a, nous allons le montrer, une tension apparente dans la présentation de Geach entre la notion d'indiscernabilité et celle d'identité et il nous sera utile de comprendre pourquoi. Citons d'abord dans son intégralité le passage dans lequel il résume sa démonstration :

Tout se passait comme si la satisfaction du schéma (1) [la loi de Wang] nous fournissait une condition nécessaire et suffisante pour qu'un prédicat exprime l'identité stricte. Mais la lecture naïve du schéma (1), selon laquelle nous devrions parler d'une manière entièrement non restreinte de « tout ce qui est vrai de ci et ça », est inadmissible en raison des paradoxes sémantiques. Si nous considérons à la place un prédicable qui est un *I*-prédicable *relativement à une théorie T*, alors il n'a seulement besoin d'exprimer que l'indiscernabilité relativement à l'idéologie de T, et non d'exprimer l'identité stricte inconditionnelle. De plus, un *I*-prédicable de T, tout en restant un et le même prédicable univoque, peut ne plus être un *I*-prédicable dans une théorie plus large T' qui contient T comme une partie propre ; mais nous ne pouvons certainement pas dire que ce prédicable, alors même qu'il ne change pas de sens quand T est élargie à T', exprime l'identité stricte inconditionnelle dans T mais ne le fait plus dans T'. Nous pensions avoir un critère pour qu'un prédicable exprime l'identité stricte ; mais la chose s'est désagrégée entre nos mains ; et aucune alternative rigoureuse qui pourrait remplacer celle-là n'a été suggérée jusqu'ici. Je préconisais au départ pour des raisons intuitives qu'il n'y a tout simplement pas une telle notion d'identité inconditionnelle ; il semble maintenant que mon intuition était fondée. Je pourrais dire : l'accusation a conclu son plaidoyer.¹⁰⁷

Nous verrons plus tard ce qu'a à dire le partisan de l'identité absolue pour sa défense. Mais pour l'instant, il nous suffit de remarquer que la tension entre la notion d'identité et celle d'indiscernabilité est inhérente à la position de Geach car, si l'on peut dire, il n'y a pour lui pas de différence entre ces deux notions ; pour autant que l'on parle d'identité, ce que nous désignons par ce terme, c'est la relation d'indiscernabilité relative à telle ou telle théorie. Du moins, pour autant que la notion d'identité n'est pas contradictoire ou incompréhensible (comme l'est, si l'on en croit Geach, la notion d'identité stricte ou absolue), elle est équivalente à la notion d'indiscernabilité relativement à telle ou telle théorie. Pour dire les

¹⁰⁷ P. Geach « Identity » in *Logic Matters*, p. 241.

choses encore autrement, on comprend mieux la position de Geach en comprenant que celui-ci est un opposant farouche à la position qui consiste à nier la validité du principe d'identité des indiscernables.¹⁰⁸ La position de Geach à l'égard de ce principe est donc une nouvelle source de son rejet de l'identité absolue. Examinons plus en détail pourquoi et comment ces considérations interviennent ici.

Nous avons mentionné plus haut que la validité de ce principe – quand il n'est pas rendu trivial par un procédé circulaire – avait été largement discutée, et il semble d'ailleurs intuitivement discutable : on voit mal en première approche par quelle contrainte métaphysique il ne pourrait pas se faire que deux objets soient qualitativement absolument identiques.¹⁰⁹ Formellement – pour rappel – nous lui avons donné sa forme classique, à savoir :

$$(II) \forall F (Fx \leftrightarrow Fy) \rightarrow (x = y)$$

Si pour toute propriété, x a cette propriété si et seulement si y a cette propriété, alors x est identique à y . Selon Geach, le rejet de ce principe – dont il indique évidemment par ailleurs que le nom est quelque peu égarant –¹¹⁰ est intimement lié à l'idée qu'une différence ne pourrait être que *numérique* (une différence *solo numero* comme disent les philosophes), c'est-à-dire à l'idée que deux particuliers pourraient avoir *absolument toutes* les mêmes propriétés, mais ne différer que par leur nombre, ou par une propriété primitive, l'identité à soi, ou parfois comme on dit aussi la propriété d'être précisément *ce* particulier (et pas un autre) ou *haecceité*. En tous cas, cette idée est bien entendu *logiquement* dépendante de la négation du principe : nier le principe d'identité des indiscernables revient à affirmer que pour toute propriété, x a cette propriété si et seulement si y a cette propriété *et* que x n'est *pas* identique à y :

$$\neg[\forall F (Fx \leftrightarrow Fy) \rightarrow (x = y)] \leftrightarrow [\forall F (Fx \leftrightarrow Fy) \wedge \neg(x = y)]$$

¹⁰⁸ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 289.

¹⁰⁹ *Supra* p. 17.

¹¹⁰ Précisément parce qu'il peut suggérer une différence de nature entre les deux notions, P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 289.

Existe-t-il vraiment une telle propriété d'identité à soi ? Posons en plusieurs étapes un raisonnement exemplifiant d'une manière prototypique le rejet du principe de l'identité des indiscernables :

- (i) Soient deux gouttes d'eau distinctes, goutte d'eau numéro 1 et goutte d'eau numéro 2.
- (ii) Posons que la goutte d'eau numéro 1 est à tous les égards identiques à la goutte d'eau numéro 2 : même quantité de liquide, même structure atomique, même forme, même couleur, etc.
- (iii) Il n'en reste pas moins, pense-t-on, que la goutte d'eau numéro 1 est numériquement distincte de la goutte d'eau numéro 2 (puisque par l'hypothèse (i), elles sont deux et donc distinctes).
- (iv) Le principe de l'identité des indiscernables est donc faux.

On voit donc bien ici comment s'incarne le point que souhaite mettre en avant le représentant de cette position : dans ce raisonnement, on pose par définition une distinction numérique (i) (Soient *deux* gouttes d'eau) qui ne s'appuie sur aucune distinction caractéristique (ii) (la première est à *tous les égards* identiques à la seconde). On peut se demander par ailleurs : qu'est-ce qui fait, dans cette hypothèse, au stade (i) de l'argument, que la goutte numéro 1 est *vraiment* la goutte numéro 1, et non la goutte numéro 2 ? Celui qui voudra soutenir la fausseté du principe nous répondra volontiers : il nous dira alors « par définition (c'est-à-dire par (i) et (ii)) rien sinon son identité à soi, ou son *haeccité* ». Pourtant, quand je fais référence une première fois à la goutte numéro 1, en (i), je ne peux pas invoquer son identité à soi pour être assuré que j'ai bien fait référence à cette goutte ; alors comment puis-je différencier l'*haeccité* de la goutte numéro 1 de l'*haeccité* de la goutte numéro 2 ? Si cela est impossible, il semble alors que la goutte d'eau numéro 1 pourrait très bien être la goutte d'eau numéro 2 (et inversement bien entendu). Comment ai-je fait alors en (i) pour désigner chacune des gouttes et leur attribuer un nom (ou ici un numéro) ? Comment saurais-je que j'ai déjà compté la première pour pouvoir dire qu'il y en a deux ? Ces questions n'appellent pas des réponses tenant du domaine de la psychologie de la réidentification, ici le problème

semble logique (ou métaphysique si l'on veut) et la question est : l'idée de distinction en l'absence de caractéristiques distinctives est-elle une idée consistante ou cohérente ?¹¹¹

Dans un cas pratique, si l'on part toutefois de là pour mesurer nos intuitions logiques, il ne serait pas malaisé de savoir à quelle goutte d'eau nous faisons référence, nous dirions en effet quelque chose comme : « c'est celle qui se trouve à droite » ou « celle qui est le plus en haut », etc. Mais si l'on me présente deux gouttes d'eau supposées indiscernables au même moment, alors, par opposition à l'hypothèse initiale, il y a que de nouvelles relations surgissent, rendant justement ces deux gouttes d'eau *discernables* : l'une sera à ma gauche, l'autre à ma droite par exemple, ou l'une sera à droite de l'autre (évidemment par rapport à moi). Ces relations sont données par *surcroît*, c'est-à-dire qu'elles adviennent *du fait* qu'une nouvelle chose est donnée : à savoir ici, l'observateur.¹¹² Cela ne revient pas à dire, il faut le noter, que l'observateur a fait en sorte (par sa simple présence) que les gouttes d'eau ne soient plus identiques (l'expression devient ici fragile en raison de l'enchevêtrement de l'usage et de la mention des termes « identiques » et « différents »). Ce que cela montre en revanche, c'est que l'on ne peut pas concevoir – dans des circonstances particulières – ce que serait une différence purement numérique. Dans un cas pratique, les conditions de l'hypothèse ne sont donc *jamaïs* remplies ou satisfaites. Ce point a été notamment relevé par Russell, mais pour qui l'impossibilité *de fait* de remettre en cause le principe d'identité des indiscernables n'est pas en revanche une impossibilité *de droit*, ou une impossibilité logique, ainsi nous dit-il que

Du point de vue de la seule possibilité logique, il se pourrait très bien que deux choses distinctes aient exactement les mêmes prédicats, au sens strict où nous prenons ce terme (...) Il ne me semble pas possible, dans le monde réel, de mettre en doute sa vérité empirique à l'égard des particuliers [l'axiome de réductibilité, forme généralisée du principe leibnizien d'identité des indiscernables], en raison de ce qu'introduit de différenciation la localisation spatio-temporelle : il n'y a pas deux particuliers qui aient exactement les mêmes relations spatiales et temporelles avec tous les autres particuliers.

Mais c'est là un accident, un fait de ce monde où il nous est donné de nous trouver. La

¹¹¹ *Ibid.*, p. 290. Notons au passage que pour Kant, qui prend l'exemple des gouttes d'eau pour attaquer le principe leibnizien de l'identité des indiscernables, la différence *solo numero* ne relève pas du domaine de l'entendement pur (car un objet aux mêmes déterminations qui se présente à nous plusieurs fois est à cet égard toujours le même objet) mais relevant plutôt de l'intuition : la diversité spatiale est prise pour un principe suffisant de différence numérique. Deux concepts ne peuvent être à tous les égards identiques (ce serait alors le même concept, il n'y en aurait qu'un) ; saffidicieux objets empiriques peuvent en revanche certainement être à tous les égards identiques (car l'intuition étant toujours de nature spatiale nous fournit certes un principe de différenciation, mais permet du même coup que les objets empiriques en question ne soient différents que « numériquement »). Cf. De l'amphibologie des concepts de la réflexion in E. Kant, *Critique de la raison pure*, PUF, p. 234.

¹¹² V. Descombes, « la relation » in *Quelle philosophie pour le XXIe siècle ?*, Folio, 2001, p. 177.

logique pure, comme les mathématiques pures (ce qui est au reste la même chose), prétendent être vraies dans tous les mondes possibles, pour reprendre la terminologie de Leibniz, et pas seulement en ce bas monde où le hasard nous a emprisonnés. Il y a une certaine noblesse d'attitude que le logicien doit préserver : il ne doit pas condescendre à tirer argument de ce qu'il voit autour de lui.¹¹³

L'observation de Russell appelle certainement une réflexion sur le statut épistémologique de la logique, mais cette réflexion dépasserait ici notre propos. Il n'en reste pas moins que si l'on estime au contraire qu'il ne s'agit pas d'un fait contingent mais logiquement nécessaire, alors cela va immanquablement en outre à l'encontre de ce que propose Max Black dans l'article que nous avons évoqué précédemment :¹¹⁴ même dans un univers symétrique, de nouvelles relations surgissent du fait de la présence dans ce monde d'un observateur, par exemple moi ; il n'est alors pas absurde de faire référence à une des deux sphères en disant qu'elle est à *ma* droite (et non à droite de la seconde), et à la seconde en disant qu'elle est à *ma* gauche.¹¹⁵ On peut également remarquer que la notion d'*indiscernabilité*, même si l'on a tendance à la présenter formellement comme nous l'avons fait et comme cela se fait habituellement en sémantique formelle à partir d'une quantification sur les prédicats, c'est-à-dire *via* une conception déflationniste des propriétés dans laquelle une propriété exprimée par un prédicat est l'ensemble des choses dont le prédicat est vrai,¹¹⁶ cette notion possède néanmoins un rapport fort à l'idée d'observateur : la possibilité de discerner est bien, semble-t-il, la possibilité pour quelqu'un de discerner.

Bien entendu, nous l'avons déjà impliqué d'une certaine façon en nous concentrant seulement sur les versions non triviales du principe, le noeud de l'affaire se situe dans le fait de savoir ce que l'on entend par « propriétés », ce que recouvre au fond ce terme ; pour Geach, les propriétés intrinsèques (ou qualitatives) ne sont pas nécessairement suffisantes pour faire la différence : il faut prendre également en compte les relations, les propriétés relationnelles.¹¹⁷ Du reste, pourrait-on objecter, il peut alors sembler que nous trouvions dans les propriétés relationnelles la propriété d'être identique à soi, puisque l'on dit que l'identité

¹¹³ B. Russell, *Introduction à la philosophie mathématique*, Payot, 1991, p. 352-353.

¹¹⁴ *Supra* p.17.

¹¹⁵ Voir d'un autre côté M. Dummett, *Frege*, p. 543-544 : « If, for example, we suppose a completely symmetrical universe, consisting of two spheres and an observer (himself always symmetrical about the plane of points equidistant from the two centres), nothing can stand in the way of a redescription of this universe as consisting of a single sphere and an observer (that is, so to speak, half an observer). »

¹¹⁶ J. Hawthorne, « Identity » in M. Loux & D. Zimmerman (éds), *Oxford Handbook of Metaphysics*, 2003 p. 106.

¹¹⁷ « (...) I am not saying distinctness requires qualitative difference ; difference in relations is enough. » P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », p. 290.

est une relation, autrement dit que l'on retombe donc sur une version triviale du principe : la goutte d'eau numéro 1 aurait la propriété d'être identique à la goutte d'eau numéro 1, et la goutte d'eau numéro 2 aurait la propriété d'être identique à la goutte d'eau numéro 2. Cette manoeuvre serait fallacieuse, ou du moins, nous ne serions pas obligés de l'accepter telle quelle, car on invoquerait alors dans la propriété précisément ce qui est l'objet de la question : pour qu'il y ait une propriété « d'être identique à la goutte d'eau numéro 1 » il faut que la référence, dans la propriété, à la goutte d'eau numéro 1 soit *déjà* claire, ce qui n'est bien sûr pas le cas.¹¹⁸ Pour dire les choses autrement, une telle propriété putative sera *impure*, c'est-à-dire qu'il faudra l'analyser en termes d'une relation avec un certain particulier, ici le fait qu'il s'agisse de la goutte d'eau en question ne changera rien à l'affaire : on ne comprendra la propriété d'être identique à la goutte d'eau numéro 1 qu'à l'aide d'un certain particulier, à savoir la goutte d'eau numéro 1.¹¹⁹ Ce point semble effectivement trivial : si la réalité d'une relation est de survenir à partir des propriétés des individus, on ne peut pas attendre qu'elle soit première par rapport à eux. La propriété supposée relationnelle d'être identique à soi ne sera donc d'aucun secours si la question est justement de savoir s'il y a une propriété qui fait que ce particulier est bien ce particulier, et pas un autre.

À la lumière de ces quelques remarques, le principe de l'identité des indiscernables devient alors en effet beaucoup moins discutable : si nous prenons en compte les relations, il est tout de suite plus difficile (et pour Geach : impossible) de concevoir que deux particuliers soient à tous les égards (qualitativement *et* relationnellement) identiques. Pour Geach, la conclusion est sans appel : l'idée de distinction en l'absence de caractéristiques distinctives n'est donc *pas* une idée cohérente. Cette critique ne doit pas pour autant, nous dit Geach, nous mener à adopter une conception des individus comme paquet ou stock de qualités (*bundle of qualities*). Geach utilise d'ailleurs une image assez frappante pour préciser sa position : il nous invite à considérer une surface triangulaire plane d'une part et ses côtés de l'autre. Nous ne sommes pas réduits, nous dit-il, à identifier le triangle à ses côtés ni à hypostasier un triangle qui n'aurait pas de côtés précisément parce qu'il serait *cette chose* ayant les côtés, le

¹¹⁸ Ce point signale d'une certaine manière la particularité du prédicat d'identité par opposition aux autres expressions relationnelles : pour reprendre le point noté par R. White dans son article sur Wittgenstein, quand nous voulons expliquer l'usage d'une expression relationnelle se trouvant dans la portée des quantificateurs, nous faisons appel à son usage en dehors de la portée de quantificateurs ; pour l'identité, c'est l'inverse : l'usage premier du prédicat d'identité est dans la portée des quantificateurs, c'est-à-dire quand il est encadré par des variables liées. R. White, « Wittgenstein on Identity » in *Proceedings of the Aristotelian Society*, Vol. LXXVII, 1977/1978, p. 167.

¹¹⁹ Forrest, Peter, « The Identity of Indiscernibles », The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2006 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/fall2006/entries/identity-indiscernible/>

ce qui possède les côtés en question.¹²⁰ Mais pour autant, nous ne pouvons pas concevoir deux triangles distincts qui auraient les mêmes côtés. Le triangle n'est pas la somme de ses côtés, mais le triangle n'est pas autre chose que ses côtés. Dans cette image, les côtés du triangle jouent évidemment pour le triangle le rôle plus général des propriétés pour les individus : enlevez les côtés, il ne reste plus rien, enlevez les propriétés d'un particulier, il ne reste plus rien non plus, c'est-à-dire qu'il ne reste pas d'hypostase de triangle-sans-côtés d'un côté ou d'haecceité de l'autre :

Je trouve que l'idée d'une distinction sans caractéristiques distinctives est une idée absurde ; vous pourriez tout aussi bien essayer de penser à deux triangles plats distincts fermés par les trois mêmes côtés.

Pour Geach, ce rejet est corrélatif au rejet d'un discours sur les « particuliers nus » (*bare particulars*) qui est selon lui un « non sens manifeste »¹²¹ : s'il y a une différence (dite numérique), il doit y avoir une différence (dite qualitative) qui fait la différence, car il n'y a rien de tel qu'une différence seulement numérique. On comprend alors du même coup pourquoi les critiques de la méthode de Quine visant à réduire l'identité au vocabulaire du premier ordre sont sans incidence pour Geach qui, nous le verrons, utilise cette méthode dans l'argumentation de son rejet de l'identité absolue.¹²² Cela dit, ultimement, si l'on veut que ce genre de discours ait un sens, c'est-à-dire si l'on souhaite pouvoir dire qu'il y a un sens dans lequel nous pouvons abstraire un particulier de ses caractéristiques, il semble alors que l'on puisse proposer la position suivante : que ce qui reste quand on ôte les propriétés d'un particulier, ce n'est en définitive qu'un concept ; j'ôte par exemple toutes les propriétés du particulier César et j'ôte ensuite toutes les propriétés du particulier Marc-Antoine, ce qui reste alors, c'est une instanciation du concept d'homme, deux fois ; deux variables d'homme, c'est-à-dire que ce n'est ni César d'un côté ni Marc-Antoine de l'autre, mais x_H et y_H , les indices tenant lieu du champ sur lequel porte les variables, ici le champ des hommes. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point en étudiant la notion de critère d'identité et la position consistant à relativiser l'identité à un concept sortal.

Comment comprendre le lien qui unit l'adhésion au principe d'identité des indiscernables (ou l'affirmation de l'identité des identiques et des indiscernables) à

¹²⁰ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 290.

¹²¹ *Ibid.*, p. 290.

¹²² *Supra*, p. 22-27, *Infra*.

l'affirmation du rejet de l'identité absolue ? Il faut d'abord se souvenir de la manoeuvre de Quine concernant la réduction de l'identité. Il semble en effet que Geach accepte cette manoeuvre, c'est-à-dire qu'il accepte la proposition de Quine à propos de l'introduction en force (par épuisement des combinaisons) d'un prédicable d'identité. Qu'il accepte cette opération est d'ailleurs compréhensible quand on souligne le rôle qu'elle joue dans l'argumentation : puisque toute théorie dispose d'un vocabulaire fini, puisque tout prédicable d'identité est toujours relatif à la théorie en question, puisqu'il existe un procédé extensionnel pour introduire un prédicable d'identité sans en passer par les axiomes (à savoir la méthode proposée par Quine), puisqu'enfin il est incohérent d'en appeler à un procédé qui ne soit *pas* extensionnel (qui ne s'appuierait pas sur les prédicables de la théorie), alors infailliblement, l'identité est toujours relative ou, pour le dire autrement, *interne* à la théorie. Geach reconnaît d'ailleurs que sa théorie de l'identité conçue comme relative à telle ou telle théorie s'accorde parfaitement à la proposition de Quine.¹²³

En bref, Geach nous dit que la relation d'identité, conçue comme une relation absolue, valant pour toute chose, n'existe pas en donnant pour raison qu'elle est toujours indiscernable d'une relation d'indiscernabilité ; conséquence de quoi il est logiquement impossible de fournir un critère qui soit suffisamment puissant pour nous permettre de juger qu'il s'agit bien dans tel ou tel cas particulier de la relation d'identité et non qu'il s'agit le cas échéant d'une relation d'indiscernabilité relative à la théorie.¹²⁴ Si l'on dit que dans tel langage, tel *I*-prédicable exprime l'identité *et* s'il arrive qu'après extension du langage, le *I*-prédicable en question n'exprime plus l'identité, nous sommes alors forcés de dire qu'il ne l'a jamais exprimée ; si nous voulions continuer à soutenir qu'il exprimait bien *malgré cela* l'identité absolue, il faudrait reconnaître en conséquence que telle chose et telle *autre* chose, distinctes l'une de l'autre grâce aux nouveaux prédicables du langage, sont *absolument* identiques.¹²⁵ Comme le résume Dummett :

Un des principaux arguments de Geach est qu'il peut *toujours* arriver que, pour une certaine extension L' d'un langage L , $=_{L'}$ [le prédicable d'identité défini à la manière de Quine relativement au lexique de L'] se trouve être une relation plus fine d'équivalence que $=_L$ [le prédicable d'identité défini à la manière de Quine relativement au lexique de L] ; si nous continuons à développer le langage, nous pourrions avoir des relations d'équivalence de plus en plus fines *ad infinitum*. Comment cela est-il possible, pouvons

¹²³ *Ibid.*, p. 301.

¹²⁴ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 297 sq.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 297.

nous demander, s'il se trouve que nous avons commencé avec un langage L pour lequel $=_L$ se dégage comme étant la relation d'identité sur le domaine, ou s'il se trouve que nous sommes arrivés à un moment à un langage pour lequel cela était le cas ? La réponse est que nous avons affaire à une pétition de principe si l'on suppose qu'il s'agit là d'une possibilité intelligible : nous présupposons que, étant donné un domaine, il doit y avoir sur ce domaine une relation déterminée qui constitue l'identité authentique, la relation d'identité associée à ce domaine. En spécifiant le domaine, nous ne l'avons pas, selon Geach, pourvu d'une telle relation ; si nous l'avions fait, il y aurait alors une limite au processus par lequel, pour L pris comme parcourant une séquence de langages de plus en plus inclusifs, $=_L$ puisse en venir à exprimer une relation d'équivalence de plus en plus fine : mais puisque nous ne l'avons pas fait, il n'y a pas une telle limite.¹²⁶

Pour Geach, l'appel à un prédicable d'identité qui pourrait dès lors valoir pour *tous* les langages, c'est-à-dire qui garantirait toujours que pour toute paire d'objets pour laquelle le prédicat vaut, alors cette paire est indiscernable relativement aux autres prédicables de n'importe quel langage, ne peut se faire que grâce à la sollicitation d'une notion générale qui n'est *pas* dépendante d'un langage particulier, sollicitation que Geach estime inconsistante.¹²⁷ Devons-nous dès lors accepter la conclusion à laquelle Geach aboutit ? La notion d'un prédicable d'identité valant pour tous les langages est-elle réellement incohérente ?

II.4. De l'opposition de Quine à la conclusion de Geach

Comment expliquer dans ces conditions le fait que Quine ne défende *pas* la position recommandée par Geach ? Nous l'avons déjà noté, Quine reconnaît lui-même par ailleurs que la méthode qu'il propose pour définir un prédicat d'identité à partir du vocabulaire déjà existant de la théorie peut faillir à exprimer la « véritable relation d'identité » (*genuine identity*), ici aussi précisément dans les cas où les prédicats de la théorie ne sont pas suffisamment précis ou nombreux pour nous permettre de distinguer les variables de quantification. Cela dit, comme le précise encore Quine, il n'en reste pas moins que *du point de vue de la théorie* en question, un prédicat d'identité qui est défini à la manière de Quine, c'est-à-dire par épuisement des combinaisons, ne semble pas faillir à définir l'identité. Ici, on est donc proche dans la formulation d'une forme de relativisme concernant l'identité : si du

¹²⁶ M. Dummett, « Does Quantification involve Identity ? » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 165-166.

¹²⁷ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 298 sq.

point de vue de telle ou telle théorie, un prédicat d'identité qui n'exprime pas *en fait* (c'est-à-dire en considérant une théorie plus riche) l'identité (car il existe des individus distincts qu'il est incapable de distinguer), fait aussi bien l'affaire, on peut alors se demander comme le fait Geach ce qui fonde, *en général*, l'existence d'un authentique prédicat d'identité. Dans un mouvement typique de relativisme, on pourrait alors se demander pourquoi ce qui ne vaut pas pour les autres (c'est-à-dire par exemple pour telle ou telle théorie accompagnée de son prédicable d'identité qui se trouve être incapable de distinguer les individus du point de vue d'une théorie plus riche) vaudrait pour nous. On sait aussi pour le reste que Quine, lors de sa recension du livre de Geach,¹²⁸ s'est vigoureusement opposé à la doctrine de la relativité de l'identité, en invoquant que l'identité absolue fusionne en quelque sorte avec la machinerie de la quantification, et que la machinerie de la quantification est le cœur de la logique contemporaine, à savoir la logique des prédicats. Il y aurait donc pour Quine une sorte d'impératif logique selon lequel il ne peut pas y avoir de quantification s'il n'y a pas d'unités nettes sur lesquelles quantifier. Comment Quine réussit-il à concilier ces deux constats, c'est-à-dire la possibilité d'un échec de sa méthode à caractériser l'identité absolue d'un côté et le rejet énergique de la théorie de la relativité de l'identité de l'autre ?

II.4.1. De la solution proposée par Quine

Quine, qui reconnaît donc bien qu'un *I*-prédicable n'exprime pas nécessairement l'identité, propose, en vue de retrouver quand on est face à ce genre de cas le caractère absolu de l'identité, l'expédient suivant : si un *I*-prédicable d'une théorie T n'exprime pas l'identité (en raison de la pauvreté du lexique de la théorie), nous pouvons alors réinterpréter les phrases de la théorie de telle sorte que le *I*-prédicable en question exprime finalement bel et bien l'identité au sein de cette nouvelle interprétation.¹²⁹ Comment procéder ? Grossièrement, et pour le dire informellement, l'idée d'ensemble consiste à changer de sujet : dans telle théorie où des individus distincts (pour une théorie plus riche) sont indiscernables, nous dirons alors de la théorie qu'elle ne porte pas sur les individus en question, mais sur autre chose, autre chose qui sera donc moins important en nombre que les individus, qui aura une cardinalité plus faible que ceux-ci. Ce que nous changeons alors, ce sont les variables de

¹²⁸ W. V. O. Quine, « Review of Reference and Generality » in *The philosophical Review*, 73, 1964, p. 101.

¹²⁹ Nous suivons l'exposition de H. Noonan, *Objects and Identity*, p. 1-16 ; « Relative identity », in *A Companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers, p. 634-653 ; « Identity », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2006 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/win2006/entries/identity/>

quantification. Pour le dire encore autrement, il s'agit de reconstruire les membres de l'univers de discours. Un exemple que donne Quine, souvent repris dans la littérature, prend la forme suivante : si dans une théorie nous avons un ensemble de prédicats tel que tout ce que l'on peut dire d'une personne particulière vaut aussi pour toutes les autres personnes qui gagnent la même somme d'argent (annuellement par exemple), alors, nous dit Quine, nous devrions préférer dire que l'univers de discours de notre théorie porte non pas sur des personnes mais sur des *groupes de revenus*.¹³⁰ L'extension de tel ou tel prédicat donnée antérieurement (l'interprétation) devra donc être modifiée : ce ne sera alors plus à telle ou telle personne (par exemple à Pierre ou à Paul) que l'on attribue le prédicat F ou G (par exemple), mais tel ou tel groupe de revenus (par exemple, le groupe de revenus : cinquante millions de dollars annuel) qui sera dit être F, ou G. Si dans une théorie T portant sur trois personnes, Pierre, Paul et Jean, Pierre et Paul, qui gagnent annuellement cinquante millions de dollars, ont la propriété F et G, et que Jean, qui gagne annuellement dix millions de dollars, a la propriété H, notre théorie, qui est donc par hypothèse incapable de distinguer Pierre de Paul, ne portera plus sur des personnes, nous propose Quine, mais sur le groupe de revenus : cinquante millions de dollars et le groupe de revenus : dix millions de dollars. Le premier aura les propriétés F et G, le second la propriété H. Les valeurs des variables de quantification de T ne seront plus « Pierre », « Paul » et « Jean », mais « groupe de revenus : cinquante millions de dollars » et « groupe de revenus : dix millions de dollars ». Dans cette perspective, nous construisons donc les entités sur lesquelles nous quantifions de telle sorte que le prédicable d'identité de la théorie exprime toujours l'identité absolue des entités en question. L'identité est absolue car il ne peut dès lors jamais arriver que l'extension du prédicat qui l'exprime soit telle que l'on ait $\langle a, b \rangle$, c'est-à-dire que la relation ne soit plus réflexive ; la relation ne vaut donc que dans le cas de figure où l'on a une extension de type $\langle a, a \rangle$.

II.4.2. De la critique par Geach de la solution proposée par Quine

Geach a critiqué de deux façons différentes (c'est-à-dire discernables) cette recommandation – qu'il doit vraisemblablement voir comme une sorte d'échappatoire – d'une première manière en fondant sa critique sur des bases méthodologiques, d'une seconde manière en la fondant sur des bases logiques. La première critique s'adresse directement à Quine en invoquant un de ses propres préceptes méthodologiques, et en lui faisant

¹³⁰ W. V. O. Quine, « Identity, Ostension, and Hypostasis », in *From a Logical Point of View*, p. 70-72 ; on parle alors de *quotient structures*.

subséquemment remarquer que sa proposition concernant l'interprétation des quantificateurs constitue un pêché capital contre celui-ci.¹³¹ Le précepte méthodologique préconisé par Quine consiste à préférer ou à favoriser, quand notre connaissance s'accroît, un élargissement de notre lexique (de notre idéologie) plutôt qu'un élargissement de notre ontologie (des valeurs de variables de quantification). On en trouve la formulation, comme le note Geach, dans la conclusion de l'article intitulé « The Scope and Language of Science » :

Tout est provisoire en science, tout peut être soumis à la révision – et cela, comme nous l'avons noté, jusqu'à la loi du tiers exclu. Mais l'ontologie, en instance de révision, est plus clairement assurée que ce que nous pouvons appeler *l'idéologie* – la question des prédicats admissibles. Nous avons trouvé une ontologie provisoire dans les objets physiques et les classes, mais le lexique des prédicats demeure incontestablement ouvert. Que l'ontologie doive être relativement définie, en instance de révision, est exigé par la simple présence des quantificateurs dans le langage de la science ; car on peut dire des quantificateurs qu'ils n'ont été interprétés et compris que pour autant que nous avons défini la portée de leurs variables. Et que notre stock de prédicats soit pour toujours sujet à un accroissement est implicite dans un théorème de mathématiques ; car il est bien connu que pour toute théorie, aussi riche soit-elle, il y a des classes qui ne sont pas les extensions de n'importe laquelle de ses phrases.¹³²

Ce que Geach reproche à Quine en somme, c'est, si l'on peut dire, de laisser la porte ouverte à ce qu'il appelle une « ontologie meinongienne baroque » ou encore à un « pullulement indécent des entités de notre ontologie ».¹³³ L'argument consiste à dire que si à chaque fois que notre connaissance s'accroît,¹³⁴ nous réinterprétons les valeurs des variables de quantification de telle sorte que notre prédicat d'identité d'alors exprime maintenant l'identité absolue, c'est-à-dire si nous modifions notre ontologie pour ajuster ces changements, alors notre ontologie risquerait du même coup elle aussi de s'accroître démesurément et peut-être même d'une manière fantaisiste. Si l'on reprend l'exemple précédent, nous aurions en conséquence, si l'on imagine maintenant disposer d'une théorie T' conçue comme une extension de T permettant cette fois de discerner les personnes ayant le même revenu annuel,

¹³¹ P. Geach « Identity » in *Logic Matters*, p. 243.

¹³² W. V. O. Quine, « The Scope and Language of Science » in *The Ways of Paradox and other Essays*, Revised and enlarged edition, Harvard University Press, 1976, p. 245.

¹³³ P. Geach « Identity » in *Logic Matters*, p. 245.

¹³⁴ et Geach insiste au demeurant sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une relation temporelle (entre T et T'), mais de la relation ensembliste atemporelle d'une classe à une sous-classe propre. P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 298.

nous aurions donc dans l'ontologie de cette théorie – en plus des personnes particulières (Pierre, Paul, Jean) – les groupes de revenus qui étaient dans T les valeurs des variables de quantification, à savoir dans ce petit exemple « le groupe de revenus : cinquante millions de dollars » et « le groupe de revenus : dix millions de dollars ». Notre ontologie serait alors inutilement double : il n'est pas nécessaire en T' d'avoir affaire à des groupes de revenus ; les personnes particulières suffisent, car c'est bien en définitive à elles que nous attribuons les prédicats de notre théorie. Bref, notre ontologie n'est donc pas rasée de près. Plus généralement, le procédé conseillé par Quine consistant à réinterpréter les quantificateurs de cette façon conduit selon Geach à une conséquence fâcheuse, à savoir celle d'imposer un engagement ontologique (existential) des locuteurs d'un langage particulier L (ou plus précisément, d'une théorie énoncée dans un langage L)¹³⁵ sur les entités qui sont les valeurs des variables de quantification de tout langage qui serait un sous-langage de L (disons L') dans lequel un prédicable d'identité exprime l'identité absolue. Selon Geach, l'engagement ontologique sera le même parce que les conditions de vérité des phrases seront les mêmes : toute phrase de L' aura les mêmes conditions de vérité qu'une certaine phrase de L.¹³⁶

Harold Noonan a montré que cet argument, en tant qu'argument *ad hominem* contre Quine,¹³⁷ n'était pas conclusif : pour Quine, il n'y a d'engagement ontologique d'une théorie précisément qu'envers les entités se trouvant dans le domaine de quantification de la théorie si la théorie est vraie :

Une théorie n'est pas, si je peux m'exprimer de cette façon, ontologiquement engagée par rapport à ce qu'il doit y avoir *dans l'univers* si elle doit être vraie, mais seulement à ce qu'il doit y avoir *dans son univers* si elle doit être vraie. En raison de cela, il n'existe pas d'argument qui passe de l'identité des conditions de vérité à l'identité des engagements ontologiques.¹³⁸

Quine n'est donc pas surpris en flagrant délit de faute méthodologique ; si le domaine de quantification ne comporte que des personnes (comme c'est le cas dans T), nous sommes engagés ontologiquement quant à l'existence de personnes, mais s'il n'y a pas dans notre

¹³⁵ car ce n'est, selon Geach, qu'entre une sous-théorie et une théorie plus riche qu'a lieu l'engagement ontologique des entités de la première sur la seconde ; un langage en revanche n'impose aucun engagement existentiel.

¹³⁶ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 299.

¹³⁷ Portée que Geach donne lui-même par ailleurs à son argument, « Identity : a Reply » in *Logic Matters*, p. 248.

¹³⁸ H. Noonan, « relative identity » in *A Companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers, p. 644.

domaine de quantification de groupe de revenus (comme il y en a en revanche si l'on suit la proposition de Quine dans T'), alors il n'y a pas de raisons de dire que nous sommes engagés ontologiquement en ce qui concerne leur existence, précisément parce que nous ne quantifions pas alors sur de telles entités.

La seconde critique est plus délicate, car comme le reconnaît par ailleurs Geach, elle a été (selon lui à tort) associée à un exemple qui a provoqué un grand nombre de critiques, dont celles conclusives – aux yeux mêmes de Geach – de Dummett.¹³⁹ L'objectif de Geach est de montrer que la proposition de Quine n'est pas seulement contre-productive (d'un point de vue méthodologique) mais qu'elle est en plus inconsistante. L'exemple controversé en question est celui des « *surmen* » (*surman* au singulier).¹⁴⁰ Nous partons d'abord d'un langage, disons le Français, auquel nous rajoutons un nouveau prédicat : « être un *surman* ». ¹⁴¹ « *x* est le même *surman* que *y* » *y* est alors une abréviation pour « *x* est un homme, *y* est un homme, et *x* et *y* ont le même nom de famille ». Il y a en Français, tout comme dans l'exemple précédent de Quine, un stock de prédicats qui se trouve ici tel qu'il s'applique à certains hommes (par exemple ceux d'une ville donnée, c'est-à-dire que chaque prédicat du stock est vrai de certains hommes de la ville en question), mais tel aussi qu'il ne permet pas de discerner un homme d'un autre homme ayant le même nom de famille que le premier (autrement dit, tout prédicat du stock qui est vrai d'un homme sera vrai de tout autre homme qui a le même nom de famille que le premier homme et inversement). Nous pouvons alors dans un second temps imaginer ici aussi une théorie T' restreinte à ce stock de prédicats (c'est-à-dire exprimée dans un fragment de Français pour lequel seul ce stock de prédicats est disponible) telle que nous ayons pour cette théorie un *I*-prédicat qui, dans une théorie plus riche T n'exprime pas l'identité des hommes tout court, mais l'identité des *surmen*, c'est-à-dire des hommes qui ont le même nom de famille.

Il sera commode ici encore d'exemplifier la situation que nous soumet Geach à l'aide d'un modèle réduit ; partons donc d'un stock très limité de prédicats du Français qui ne

¹³⁹ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 295 : « Now I can dig a mass grave for those unhappy children of mine, the surmen (...) Dummett and others have hotly attacked the poor surmen; I must abandon them to their doom ».

¹⁴⁰ La première mention des *surmen* se trouve dans un article de Geach sur Quine, « Quine on Classes and Properties », in *The Philosophical Review*, vol. 62, n° 3 (Juillet 1953), p. 409-412.

¹⁴¹ Les choses se compliquent ici car pour Geach tout prédicat sortait S (ou pour utiliser son vocabulaire « *substantival* », c'est-à-dire qui comprend aussi bien des *count nouns*, des noms qui nous permettent de compter, que des *termes de masse*, qui ne permettent pas de procéder à un dénombrement) est introduit par « dérelativisation » à partir d'une relation d'équivalence du type « être le même S que », tout comme « être un grand-père » est introduit par dérelativisation à partir de la relation « être le grand-père de quelqu'un ». L'introduction d'un terme *substantival* est donc seconde par rapport à la relation d'équivalence lui correspondant. Pour la distinction entre *substantival* d'un côté et *adjectival* de l'autre, voir *Reference and Generality*, p. 63

s'applique qu'aux hommes d'une portion géographique donnée. Stipulons qu'il n'y a en fait que trois hommes (vivants et en bonne santé) dans cette portion géographique : Pierre Lebeau (dorénavant *PL*), Jean Lebeau (*JL*) et Geoffrey Moreau (*GM*). Notre stock de prédicats monadiques pour la théorie T sera aussi par stipulation le suivant, nous notons l'extension de chaque prédicat entre parenthèses : F (*PL, JL, GM*), G (*PL, JL, GM*), H (*PL, JL*), E (*GM*), J (*GM*), K (*JL*). Posons en outre un prédicat dyadique R dont l'extension est la suivante : $R : \{ \langle PL, JL \rangle, \langle GM, GM \rangle \}$. La théorie T' aura pour sa part comme stock de prédicats monadiques : F, G, H, E, J ; et R comme prédicat dyadique. Ici encore T' n'a donc pas les ressources suffisantes pour distinguer *PL* de *JL*, si bien que R pourra valoir comme prédicat d'identité : son extension est telle que tout autre prédicat d'un des deux conjoints est vrai de l'autre et inversement. Posons que R exprime la relation « être le même surman que » (définie comme nous l'avons spécifiée précédemment), F la propriété « être un homme », G la propriété « avoir un coeur », H la propriété « avoir Lebeau pour nom de famille » et E la propriété « avoir Moreau pour nom de famille ».

La conclusion de Geach est que dans une théorie plus riche, qui a les ressources pour distinguer les hommes ayant le même patronyme, ici donc T (T a bien les ressources nécessaires pour distinguer trois individus dans le domaine), nous devons compter dans notre ontologie aussi bien les personnes particulières (par exemple Pierre Lebeau, Jean Lebeau, Geoffrey Moreau) que les *surmen* absolus, (le *surman* Lebeau (qui serait donc à première vue une sorte de *morphing* de Pierre Lebeau et Jean Lebeau, en l'occurrence la théorie est ici telle qu'ils n'ont en commun que les prédicats F, G et H) et le *surman* Moreau). Geach continue en disant que puisque par définition, tout *surman* est un homme, il y a quelque chose d'inconsistant dans la proposition de Quine à vouloir que R exprime l'identité absolue, puisque nous ne pourrions pas répondre, si comme il l'affirme, tout *surman* est par définition un homme, à la question : lequel ?¹⁴² Ici, le *surman* Lebeau est un homme, mais lequel est-ce ? Si nous sommes ontologiquement engagés envers l'existence de *surmen* absolus, alors demande Geach, quelle sorte de créatures seront-ils ?¹⁴³ Nous avons dit plus haut que le *surman* Lebeau était une sorte de *morphing*, mais s'ils sont par construction (par définition) des hommes, nous sommes dès lors contraints de ne pas pouvoir dire de quel homme il s'agit dans tel ou tel cas particulier (par exemple ici : si le *surman* Lebeau est un homme, s'agit-il de

¹⁴² P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 300.

¹⁴³ *Ibid.*

Pierre ou de Jean ?), ce qui prouve selon Geach l'inconsistance de la méthode proposée par Quine.

Mais il convient de noter, face à cet argument de Geach, que la conclusion de Quine est qu'il faut réinterpréter *tous* les prédicats, y compris donc aussi « être un homme » et « être le même *surman* que » ; si l'on nomme *C1* la classe des hommes qui s'appellent Lebeau et *C2* la classe des hommes qui s'appellent Moreau, alors l'extension des prédicats dans *T'* réinterprétée de telle sorte que *R* exprime l'identité absolue sera la suivante : *F* (*C1*, *C2*), *G*, (*C1*, *C2*), *H* (*C1*), *E* (*C2*), *J* (*C2*), mais l'extension de *R* sera {<*C1*, *C1*>, <*C2*, *C2*>}. Ainsi, comme l'ont remarqué Dummett et Noonan, on ne peut pas demander que

toute chose dont le prédicat « est un *surman* » est vrai, *tel qu'il apparaît dans le fragment de langage réinterprété à la manière de Quine*, est une chose dont le prédicat « est un homme », *tel qu'il apparaît dans le Français pris comme un tout* [ici, tel qu'il apparaît dans *T*], est vrai.¹⁴⁴

On ne peut pas le faire précisément pour la raison que les extensions (et plus généralement les domaines de quantification) ne sont plus les mêmes quand on passe d'une théorie à une autre, il s'agit ainsi dans *T* des personnes particulières, et dans *T'* des classes de personnes ayant le même nom de famille.

Autrement dit, dans la théorie *T*, le nombre de *surmen* équivaut au nombre d'hommes. Il y a trois hommes en *T*, et il y a trois *surmen* en *T*, car un *surman* est défini en *T* comme étant un homme qui a le même nom de famille que quelqu'un et « être un homme » dans *T* est une propriété correspondant au prédicat *F* que l'on attribue aux valeurs de variables de quantification, donc ici les trois hommes particuliers : Pierre Lebeau est peut-être bien selon la définition le même *surman* que Jean Lebeau, mais Pierre Lebeau n'est pas le même *homme-qui-a-le-même-nom-de-famille-que-quelqu'un* que Jean Lebeau.¹⁴⁵ Ainsi, à l'inverse, dans *T'*, le prédicat *F* « être un homme » n'est pas attribué à des personnes particulières, mais à des classes de personnes ayant le même patronyme, si bien que la proposition « tout ce qui est un *surman* est un homme » est vraie aussi bien dans *T* que dans *T'*. Dans tous les cas, il est en outre possible que le domaine de quantification de *T'* soit tel que l'on ait choisi *un* seul homme représentatif de la classe d'hommes ayant le même nom de famille (puisque cela ne

¹⁴⁴ H. Noonan, « relative identity », in *A Companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers, p. 644, M. Dummett, « Does Quantification involve Identity ? » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 176 sqq.

¹⁴⁵ R. Cartwright, « On the Logical Problem of the Trinity » in *Philosophical Essays*, MIT Press, 1987.

fait précisément pas de différence de choisir ici l'un ou l'autre), dans ce cas, il sera alors possible de répondre à la question prétendument impossible-à-répondre de Geach : quand on nous demandera « Quel homme est le *surman* Lebeau ? » nous répliquerons alors directement et sans hésitation « Pierre » ou « Jean » en fonction de l'interprétation que nous avons choisie. Geach, bien qu'il rejette finalement son exemple des *surmen* sous le poids des critiques de Dummett, en disant qu'il est faux d'affirmer que toute relation d'équivalence peut fournir un critère d'identité,¹⁴⁶ n'en conserve pas moins sa portée principale et sa conclusion générale : le fait qu'il puisse arriver qu'une extension propre d'un langage L (langage L pour lequel nous avons défini l'identité à partir du schéma d'axiome standard) permette de discerner des choses qui étaient jusqu'alors indiscernables à l'aide des prédicats de L, est selon Geach la preuve suffisante que l'on ne peut en aucun cas fonder la prétention d'un prédicat d'exprimer l'identité absolue d'aucune façon que ce soit (car d'une certaine manière, le meilleur critère que nous avons sous la main est faillible). Autrement dit, Geach rejette l'exemple des *surmen* mais pas la conclusion à laquelle il parvient : l'identité absolue ne remonte pas à la surface quand les *surmen* en coulent.

II.5. De la critique de la position de Geach

Le relativisme – dont l'attention à sa « perspective » ou l'adoption de son attitude sont aujourd'hui vus par ailleurs comme le signe d'une vertu – a généralement mauvaise réputation dans le monde de la philosophie, non pas tant en raison de sa platitude ou de sa simplicité qu'en raison de son inconsistance : le reproche le plus fort (et là aussi – le débat n'étant pas vraiment nouveau – le plus banal) auquel le relativisme est soumis étant qu'il s'agit d'une position notoirement auto-réfutante, une position impossible selon laquelle il n'y aurait pas de position. Bien entendu, il n'y a pas qu'une seule profession de foi qui se cache sous ce terme très général ; il est d'ailleurs plus fréquent de réserver son relativisme à un certain pan de la connaissance ou des affaires humaines (relativisme moral, relativisme culturel, relativisme scientifique) que d'avoir une conception non restreinte du relativisme.

Il existe une critique de la théorie de Geach du rejet de l'identité absolue qui, dans les grandes lignes, reprend la stratégie classique d'attaque contre les diverses formes de relativisme, à savoir celle consistant à dénoncer leurs caractères auto-réfutants. La question est donc de savoir s'il est possible de montrer que Geach utilise, dans sa propre formulation

¹⁴⁶ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 295-298. Nous reviendrons sur ce point.

du rejet de l'identité absolue, les termes mêmes de l'identité absolue. Si nous pouvons montrer cela, il sera alors bien entendu difficile de voir ce qui a au juste été critiqué.¹⁴⁷ Malheureusement (en un sens) les choses ne sont pas si simples ; Geach n'utilise évidemment pas frontalement le vocabulaire de l'identité absolue dans sa présentation. Reformulons le point capital de Geach. Ce que souligne Geach, comme nous l'avons vu, c'est qu'il n'y a pas de critère décisif permettant d'établir pour un langage quelconque la présence dans ce langage d'un prédicat exprimant l'identité absolue (c'est-à-dire selon Geach l'indiscernabilité relativement à tous les langages) et non l'indiscernabilité relative aux prédicats du langage en question. Pour l'indiscernabilité relativement à un langage particulier, un *I*-prédicable est constructible sans peine grâce à la méthode préconisée par Quine. Devant une telle absence, tout ce que nous pouvons affirmer en conclusion, c'est qu'un prédicable d'identité exprime seulement l'indiscernabilité relativement aux prédicats. L'impossibilité mise en avant par Geach bloque donc le passage d'un prédicable d'identité (c'est-à-dire tout ce que nous avons dans tel ou tel cas particulier) à un prédicable d'identité absolue (que nous pourrions ajouter à n'importe quel langage) ; le passage inverse en revanche est libre. Comme le résume John Hawthorne :

Si nous supposons (*per impossibile* selon Geach) qu'il y a bien une telle relation d'identité stricte, l'ennui n'est pas que notre *I*-prédicat supposé est faux de paires qui sont strictement identiques. Nous pouvons tous accorder que si *x* et *y* sont identiques, alors la relation exprimée par un *I*-prédicat vaudra entre *x* et *y*. L'ennui est que la converse ne vaut pas et qu'en plus de cela, il n'y a pas de moyen disponible grâce auquel nous puissions assurer d'une manière stipulative qu'elle vaudra bien.

Il est d'abord souvent reproché à Geach de passer sur le fait qu'il peut *bien*, après tout, y avoir un prédicable d'identité dans le métalangage, par exemple dans le Français : quand nous cherchons à exprimer dans le langage objet la relation d'identité, c'est que nous voulons exprimer l'identité telle qu'elle apparaît dans le métalangage ; s'il y a bien un prédicable d'identité dans le métalangage, il n'y a alors plus du tout de problème. Ce point – la présence dans le métalangage d'un prédicat d'identité – permet selon Dummett de ne pas avoir à invoquer la totalité des langages, et donc de ne pas craindre les paradoxes sémantiques

¹⁴⁷ Nous suivons J. Hawthorne, « Identity » in M. Loux & D. Zimmerman (éds), *Oxford Handbook of Metaphysics*, 2003, p. 120-123.

qu'invoque Geach concernant la quantification non restreinte, la quantification sur tous les langages possibles requise selon lui pour exprimer l'identité absolue. Dummett continue,

Un relativiste pourrait profiter de l'occasion, et remarquer, « Vous ne pouvez pas vous échapper de la relativisation à un langage : vous devez toujours parler de l'identité en tant qu'elle est exprimée dans un certain langage, et non pas indépendamment de tout langage particulier ». Cette remarque, prise en un sens, est manifestement vraie, d'une grande banalité même ; prise en un autre sens, elle est manifestement fausse. Elle est banale au sens où, si je parle en Français, et que j'utilise le mot « identique », je veux qu'il soit compris au sens que le terme « identique » possède en Français, tout comme pour n'importe quel autre mot que j'utilise ; ou encore, si nous, alors que nous parlons en Français, réfléchissons à un locuteur d'un langage L' demandant, dans L' , si la relation dénotée par « $=_L$ » pour un troisième langage L est vraiment l'identité, nous devrions comprendre qu'il demande si l'interprétation de $=_L$, telle qu'elle est énoncée dans L' , coïncide avec la relation exprimée par le prédicat d'identité de L' . Cette remarque est manifestement fausse dans le sens suivant : si nous demandons en Français si $=_L$ dénote ou ne dénote pas la relation d'identité, il n'y a rien de faux à notre question ; elle n'est ni ambiguë, ni incomplète. Nous n'avons pas besoin de qualifier le mot « identité » en disant par exemple « identité en Français », pas plus que nous n'avons besoin de le faire quand nous disons que les règles du baseball sont identiques aux règles du *rounders*.¹⁴⁸

En un sens donc, il est évident que, lorsque l'on cherche à savoir si le prédicat d'identité du langage objet exprime bel et bien l'identité, ce que nous demandons c'est de savoir s'il exprime l'identité *dans le métalangage* ; mais pour Dummett, ce point est tellement trivial que le préciser dans chaque cas particulier est superflu ou rend justement l'affaire ambiguë : si j'ai l'obligation de spécifier – quand je parle d'identité – qu'il s'agit de l'identité dans le métalangage, c'est que la possibilité qu'il ne s'agisse pas de l'identité dans le métalangage a un sens. Or, c'est seulement quand il ne s'agit *pas* de l'identité dans le métalangage qu'il convient de le préciser. Le point accentué par le relativiste est donc selon Dummett l'attention à un fait qui ne méritait pas autant d'attention ; l'attention à un fait qui a été monté en épingle.

¹⁴⁸ M. Dummett, « Does Quantification involve Identity ? » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 163 sq. « Rounders » est le nom d'un jeu similaire au baseball joué principalement dans les écoles écossaises.

Il faut souligner que Geach, d'une manière générale, n'est pas inquieté par les reproches de trivialité, il estime en effet que son point concernant la relativité de l'identité est trivial, mais que le chemin menant à sa reconnaissance ne l'est pas.

Cela dit, la stratégie argumentative que nous venons d'exposer est selon Geach magique ; il y a d'abord que l'identité, telle qu'on l'exprime en Français, n'est *pas* l'identité absolue : si je dis que le costume que portait le maréchal à la soirée était alors identique à celui que je portais, il ne s'agira évidemment pas de l'identité numérique absolue (si je ne suis pas le maréchal et que nous ne portions pas en même temps un seul et même costume). Vouloir caractériser l'identité dite numérique de cette façon a donc quelque chose de fallacieux. Quels critères, demande alors Geach, utiliserons-nous dans un cas particulier pour savoir s'il s'agit de l'identité absolue ? Nous l'avons vu, pour Geach, il n'y en a tout simplement pas. D'un autre côté, il est difficile de voir pourquoi un critère du genre : l'identité sera dite numérique et absolue, si vous pouvez reformuler la phrase grâce à l'expression « un(e) seul(e) et même », n'est pas admissible. En réalité, en Français, les cas où il existe une ambiguïté entre l'identité qualitative et l'identité numérique sont rapidement débusqués : nous nous entendons plutôt rapidement sur ce que nous disons ou ce que nous voulons dire.¹⁴⁹ Plus généralement, Geach rejette l'appel au métalangage en soulignant son caractère fantastique :

J'ai plus d'une fois lu l'explication suivante : Je signifie par « identique » ce qu'il signifie dans le méta-langage ! Je ne peux pas voir cela comme autre chose qu'une incantation, un mot magique visant à *invoquer* la bonne signification.¹⁵⁰

Quoi qu'il en soit du caractère incantatoire de l'appel au métalangage, la position de Geach n'en devient pas pour autant auto-réfutante quand il refuse une telle tactique. Comme nous l'avons vu, l'argument décisif pour Geach est que pour *tout* langage L, une extension de L *peut* rendre obsolète le prédicat d'identité, de telle sorte qu'il peut valoir pour une paire d'objets distincts, c'est-à-dire qui ne sont pas identiques (et ici « identique » est à prendre au sens d'un *I*-prédicable nouvellement introduit (après l'extension en question) par la manière recommandée par Quine).

Il y a toutefois une question à se poser devant une telle dialectique : comment Geach peut-il énoncer une telle possibilité ? N'y a-t-il pas précisément à cet endroit quelque chose

¹⁴⁹ T. Williamson, « Absolute Identity and Absolute Generality », in A. Rayo and G. Uzquiano (éds.), *Unrestricted Quantification: New Essays*, (Oxford: Oxford University Press, à paraître 2007)

¹⁵⁰ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 299.

d'auto-réfutant ? N'est-t-il pas lui-même, en énonçant cette possibilité, en train de quantifier sur *tous* les langages ? Nous l'avons vu, une des clés de son argumentation consiste à dire qu'il est absurde de quantifier sur *tous* les langages, à cause des paradoxes sémantiques. Pourtant, s'il dit que l'on peut concevoir qu'il existe pour *tous* les langages possibles une extension de ces langages telle qu'elle rende caduque le prédicat d'identité défini dans le langage de départ, nous avons manifestement affaire à une quantification sur *tous* les langages possibles ; il faut donc choisir : ou bien *nous pouvons* quantifier sur tous les langages afin de dire qu'il peut arriver qu'une extension de n'importe quel langage puisse invalider le caractère absolu du prédicat d'identité présent au sein du langage de départ, mais alors nous pouvons simplement nous en sortir par stipulation en quantifiant sur tous les langages et dire que le prédicat d'identité (répondant classiquement à la réflexivité forte et la loi de Leibniz) vaudra pour tous les langages, ou bien deuxième possibilité, nous *ne pouvons pas* quantifier sur tous les langages mais nous ne pouvons alors pas dire pourquoi l'identité ne peut en aucun cas être absolue, nous ne pouvons pas avancer ses travers ou ses lacunes :

Geach signale qu'il y a, peut-être, des extensions du Français telles que les prédicats du langage étendu se distribueront différemment relativement à une certaine paire qui satisfait le « est identique à » du français ordinaire. Maintenant, il semble que nous ayons une réponse toute prête : stipulons que « est identique à » satisfera la loi de Leibniz non seulement quand il s'agit du Français, mais de plus, pour toute extension du Français. Mais en réponse à cela, Geach soutient qu'il est incohérent de quantifier sur toute extension du Français d'une telle manière. Mais Geach n'a-t-il pas eu d'abord besoin de quantifier sur les extensions du Français pour soulever l'inquiétude de départ ? Ou bien on dit que le discours sur les extensions du Français est incohérent, auquel cas l'inquiétude que « est identique à » n'exprime pas l'identité absolue ne peut pas être soulevé, ou bien alors nous pouvons quantifier sur le domaine des extensions du Français, d'où nous pouvons alors faire remarquer que peut-être qu'un *I*-prédicat du Français n'exprimera pas proprement l'identité. Mais pour autant que l'on puisse quantifier sur un domaine d'extensions avec cohérence, on peut alors introduire par stipulation un prédicat qui sera immun à l'inquiétude en question : avec une telle artillerie quantificationnelle en place, nous pouvons introduire le prédicat « est identique à » en stipulant qu'il s'agit d'un *I*-prédicat relativement à toute extension. L'artillerie requise pour soulever l'inquiétude est l'artillerie même nécessaire pour la résoudre. Tout se passe comme si Geach s'autorisait lui-même la quantification non restreinte sur les extensions de notre langage pour mettre en place l'inquiétude et signalait

subséquemment que seule la quantification restreinte sur les extensions de langage est cohérente.¹⁵¹

Geach dirait vraisemblablement que cette argumentation est le résultat d'un artéfact méthodologique : c'est parce qu'il lui a fallu attaquer la notion d'identité absolue sur son terrain, donc d'une certaine façon dans ses termes, qu'il arrive à une certaine forme d'inconsistance. Mais l'inconsistance supposée n'est pas décisive ; selon lui, l'identité absolue n'est même pas une notion, si bien qu'il lui est difficile de démontrer que nous avons affaire à une pseudo-notion sans du même coup l'utiliser, et par conséquence faire comme s'il s'agissait d'une véritable notion.¹⁵²

II.6. Conclusions de la deuxième partie

Geach a montré qu'il y avait une place (au moins apparente) dans l'espace philosophique où la notion d'identité n'y a pas le statut qu'elle peut avoir traditionnellement, une place où le caractère absolu de l'identité est jugé inconsistant. Que cette place soit possible ou bien tenable est, nous l'avons vu, discutable. Geach doit sûrement estimer par ailleurs qu'il n'a en définitive pas montré, en donnant ses raisons de rejeter l'identité absolue, que nous étions incapables de dire quelque chose : s'il ne croit pas du tout en la notion d'identité absolue, il ne peut alors tout simplement pas penser avoir mis le doigt sur une impossibilité (l'impossibilité d'exprimer justement l'identité absolue), mais ce qu'il peut dire avoir fait en revanche, c'est avoir mis au jour une certaine inintelligibilité (c'est-à-dire avoir éclairé le fait que nous ne pouvions même pas comprendre ce que serait une identité absolue). Il est toutefois probable que Geach rejette l'identité absolue pour d'autres raisons ou du moins que les considérations qui l'amènent à ce rejet ne soient pas seulement celles que nous avons présentées ici. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, Geach a attiré l'attention sur le fait que « même » ou « identique » sont des termes transcendentaux : ils ne sont pas sensibles aux différences de catégories car ils les traversent toutes de part en part.¹⁵³ Or, les termes transcendentaux sont, comme le dit Vincent Descombes, « dépourvus de sens prédicatif univoque ».¹⁵⁴ S'il en est ainsi, les termes « même » ou « identique » (comme par

¹⁵¹ J. Hawthorne, « Identity » in M. Loux & D. Zimmerman (éds), *Oxford Handbook of Metaphysics*, 2003, p. 122-123.

¹⁵² P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 296.

¹⁵³ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 287.

¹⁵⁴ V. Descombes, « Considérations Transcendentales » in *La faculté de juger*, p. 60.

exemple, pour ce qui est d'autres termes transcendentaux, les termes « bon » ou « vrai ») ne se comprennent alors qu'à la condition d'être employés en apposition à un terme qui est quant à lui prédicatif : non pas le même ou un autre *sans plus*, mais le même chien, un autre billet de banque, la même idée, un autre livre (similairement, un bon livre, un faux billet de banque).¹⁵⁵ De ce fait, une des considérations sur lesquelles Geach revient fréquemment devient alors sensible : « *x* est le même F que *y* » ne se décomposera pas en : « *x* est un F », « *y* est un F », et « *x* est le même que *y* ». ¹⁵⁶ De la même manière que « *x* est un faux billet de banque » ne se décompose pas en : « *x* est un billet de banque » et « *x* est faux » ; ou bien de la même manière que « *x* est un bon livre » ne se décompose pas en : « *x* est un livre » et « *x* est bon ». Il ne saurait y avoir une partie de la proposition qui serait « *x* est le même que *y* » car une telle prétention prédicative dans l'emploi du terme « même » le transformerait du même coup en pseudo-concept et ferait de la proposition une pseudo-prédication. Pour la même raison, on comprend alors l'insistance de Geach sur la relativité *sortale* de l'identité : si le sens des termes concrets d'identité n'est transcendantal que lorsqu'il est employé en apposition à un terme prédicatif et si le sens des termes concrets d'identité est toujours transcendantal, alors une proposition contenant le vocabulaire de l'identité sera toujours relativisée à un terme prédicatif ; l'identité dans un cas particulier sera donc toujours l'identité d'une certaine *sorte* de choses.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 69-72.

¹⁵⁶ P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 291 ; *Reference and Generality*, p. 176

III. L'identité sortale

Nous venons de voir qu'il y avait pour Geach une forme de nécessité logique dans ce que l'on pourrait appeler la relativité sortale (ou à *un sortal*) de l'identité. Il n'y a d'identité que relativisée à un terme sortal ou pour le formuler comme le fait Descombes « Les concepts d'identité et de différence ne doivent pas s'employer absolument, mais relativement à un concept ».¹⁵⁷ Une autre manière encore d'exprimer ce point est de dire que « même » (ainsi que toute la panoplie des termes concrets correspondant au couple des notions d'identité et de différence : « autre », « identique », « différent », etc.) est un terme (ou une famille de terme) non seulement *syncatégorématique* (c'est-à-dire un ensemble de termes ne tombant pas sous une des catégories) mais que c'est de plus un terme *transcendental*, c'est-à-dire que son application est pertinente pour *toutes* les catégories, moyennant – dans un cas particulier – son apposition à un terme prédicamental faisant partie de la catégorie en question. Mais plus que cela, il faut aussi souligner qu'il n'y a *pas* de cas général (par opposition aux cas particuliers). Pour Geach, vouloir utiliser l'identité *sans* la rapporter à un certain type de concept est ici encore un non-sens :

J'affirme que cela ne fait aucun sens de juger que les choses sont « les mêmes », ou qu'une chose reste « la même » à moins que l'on ajoute ou que l'on comprenne un terme général – « le même F ».¹⁵⁸

∴

Je soutiens la thèse selon laquelle l'identité est relative. Quand quelqu'un dit « *x* est identique à *y* », cela n'est, selon moi, qu'une expression incomplète ; c'est un raccourci pour « *x* est le même A que *y* », où « A » tient lieu d'un certain nom nombrable compris grâce au contexte de l'énonciation – ou alors, ce n'est qu'une expression vague ou une pensée à moitié formée.¹⁵⁹

¹⁵⁷ V. Descombes, *Philosophie par gros temps*, Éditions de minuit, p. 89.

¹⁵⁸ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 63.

¹⁵⁹ P. Geach, « Identity », in *Logic Matters*, p. 238. Geach dans une réponse à cet article précise que sa plume a en quelque sorte fourché dans cette phrase en restreignant au « *count noun* » la clause d'intelligibilité de « *x* is the same A as *y* » car il accepte, nous aurons l'occasion de le voir plus tard, qu'y figure aussi des termes dits de masse. « Identity – a Reply », in *Logic Matters*, p. 247.

Mais du reste, comme on peut le voir grâce aux extraits précédents, il convient de remarquer qu'il n'est pas nécessaire selon Geach que le concept en question apparaisse frontalement, il peut donc s'ensuivre que le terme général auquel le terme d'identité doit être apposé soit *sous-entendu* ; s'il peut en fait ne pas apparaître, il n'en reste pas moins qu'il est en droit indispensable. C'est un phénomène de ce genre qui se produit notamment dans le cas des usages de « *subject-identity* » : la répétition d'un nom dans une proposition signifiant alors l'identité *via* le critère d'identité associé au nom en question (ou pour le dire autrement, *via* le sens ordinaire du nom).¹⁶⁰ Dire « l'Arche de la Défense = la Grande Arche de la Fraternité » revient à dire que l'Arche de la Défense est le même *monument* que la Grande Arche de la Fraternité ; dire « Romain Gary = Émile Ajar » revient à dire que Romain Gary est le même *homme* qu'Émile Ajar. Les deux premiers noms sont effectivement des noms *pour* un monument, les deux autres noms sont des noms *pour* un homme.¹⁶¹ En somme, la proposition « *x* est identique à *y* » prise comme telle n'a pas de sens ; on ne peut pas véritablement comprendre ce qu'elle signifie telle quelle, c'est-à-dire absolument, car on ignore tout simplement en apposition de quel terme prédicatif particulier se trouve alors notre terme concret transcendantal d'identité. Ce cas est donc très différent de celui dans lequel un tel terme est sous-entendu. Une des particularités des transcendentaux que note Geach, en s'inspirant des philosophes médiévaux, est qu'ils fonctionnent, en totalité, comme les pièces mécaniques d'un engrenage ; c'est-à-dire que les termes transcendentaux fonctionnent à la manière d'un train d'engrenages (les médiévaux parlaient de *convertuntur* pour désigner le rapport que peuvent entretenir les termes transcendentaux).¹⁶² Comme le remarque d'ailleurs d'une autre manière Descombes, les termes transcendentaux, dit-il, « s'appliquent ensemble et de la même façon, sans pour autant être synonymes ». ¹⁶³ Il nous faudra garder à l'esprit cette particularité quand nous exposerons plus en détail la position de Geach ; nous ferons également le moment venu les distinctions nécessaires de vocabulaire, notamment entre les termes « sortaux », les « substantivaux », les « termes de masse » et les « *count nouns* ».

C'est par ailleurs généralement cette thèse de la relativité de l'identité à un sortal couplée à une thèse additionnelle qui suscite les réactions les plus virulentes ; comme on le sait, et c'est communément dans cette conséquence le drame de toute la doctrine, il n'y a pour

¹⁶⁰ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 212-213. Nous reviendrons sur cette notion de critère d'identité un peu plus loin, *Infra*, p. 77-84.

¹⁶¹ Nous utilisons ici la distinction de Geach entre nom *pour* un A d'une part et nom *d'un* A d'autre part. Nous reviendrons sur ce point dans la suite.

¹⁶² P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 288.

¹⁶³ V. Descombes, « Considérations transcendentales » in *La faculté de juger*, p. 73.

Geach aucun obstacle dans sa position à ce que x soit le même F que y mais que x soit un G différent de y .¹⁶⁴ La thèse ou l'étiquette générale dite de la relativité de l'identité cache en fait deux positions bien distinctes concernant l'identité, positions qui n'ont par suite pas du tout les mêmes conséquences. On pourrait dire qu'il y en a une version faible et une version forte.¹⁶⁵ La version la plus faible serait plus exactement appelée la thèse de l'identité relative à un prédicat (sortal) ou encore la thèse de la relativité à un sortal de l'identité : comme nous venons de le voir, c'est une position selon laquelle l'identité n'a de sens que relativisée à un prédicat sortal F . C'est pourquoi x ne peut pas être le même que y tout court, sans plus ou *simpliciter* ; la forme canonique de l'identité sera donc « x est le même F que y » ou comme il est désormais convenu de le noter « $x =_F y$ », formules dans lesquelles F tient lieu d'un concept d'un certain genre, que nous qualifions pour le moment sans plus de précision de « sortal ». Dans sa version la plus forte, il s'agit de la relativité de l'identité relative à un prédicat sortal : on relativise non seulement l'identité à un prédicat, mais on relativise en plus l'identité relativisée à un sortal, si bien que x est le même F que y n'est pas incompatible avec le fait que x n'est pas le même G que y . Dans la version faible, ce n'est pas l'identité qui est relative (même si elle y est relativisée) alors que c'est bien l'identité (relativisée) qui est relative dans la version forte. Il y a donc dans cette thèse une étape supplémentaire : il ne s'agit pas seulement de dire qu'une proposition d'identité est relativisée à un concept sortal, cette relativisation elle-même n'y est pas absolue. Nous nous intéresserons essentiellement dans ce qui suit à la version *faible* de la relativité de l'identité, la relativité à un sortal de l'identité.

III.1 De Frege et la cardinalité à Geach et l'identité

Geach invoque fréquemment l'illustre analyse de Frege de la cardinalité pour soutenir son projet – qu'il voit d'ailleurs comme une continuation de celui de Frege. Cela est finalement peu surprenant (quoi qu'on puisse en dire par ailleurs d'un point de vue exégétique plus général sur l'oeuvre de Frege)¹⁶⁶ quand on replace ici encore la conception de Geach des

¹⁶⁴ « On my own view of identity I could not object in principle to different A 's being one and the same B ; conceivably, two intentional objects could be one and the same man, as different heralds may be one and the same man (...). » *Reference and Generality*., p. 181, D'un autre côté, Geach dit que « ... intentional identity, like alleged identity, is not a variety of identity ; if a lot of people *mean* to refer to the same thing, they may not manage to do so ». P. Geach, « Ontological Relativity and Relative Identity », in M. K. Munitz, *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 288.

¹⁶⁵ C. McGinn, *Logical Properties*, Oxford University Press, 2000.

¹⁶⁶ On sait sans aucun doute que pour Frege, l'identité, en plus d'être indéfinissable, n'est pas polymorphe et c'est justement le reproche que Geach lui adresse : « Identity is a relation given to us in such a specific form that

termes transcendants : à la liste de ceux que nous avons déjà vus figure aussi selon Geach le terme « Un ». Le point de départ historique des réflexions sur les termes transcendants va d'ailleurs dans ce sens, puisqu'Aristote affirmait notoirement que « c'est le même en effet que un homme et que étant homme et que homme » ; *un F, étant F*, et F sont donc équivalents (ce qui montre au passage que le concept de l'être est lui aussi transcendant).¹⁶⁷ Geach exprime en outre maintes fois son étonnement devant le fait que Frege ait explicitement refusé l'idée que l'identité ne soit pas absolue.¹⁶⁸ Il y voit une faiblesse ou une faille dans son analyse. Mais si, comme nous l'avons dit, les termes transcendants fonctionnent comme un train d'engrenages, le traitement de l'identité subira alors un sort semblable à celui de la cardinalité. Le présupposé de Geach étant bien entendu que Frege a vu juste en ce qui concerne les attributions de nombre (ou *Zahlangaben*).

Il est donc maintenant approprié d'exposer brièvement le travail de Frege sur la cardinalité ; l'œuvre maîtresse de Frege sur le sujet que nous suivrons étant le texte de 1884 intitulé *Les fondements de l'arithmétique (Grundlagen der Arithmetik)*.¹⁶⁹ Frege y présente, après une première partie largement critique, une conception originale de la cardinalité selon laquelle cette dernière n'est pas une propriété des objets (ou des collections d'objets), comme peuvent l'être par exemple la couleur ou la forme, mais une propriété des concepts. La formule choc due à Frege est notamment devenue fameuse : « Donner un nombre, c'est

it is inconceivable that various forms of it should occur » *Grundgesetze der Arithmetik* cité par P. Geach, *Logic Matters*, p. 238. La question est néanmoins débattue de savoir s'il est pertinent d'attribuer à Frege la conception que Geach met en avant (ou le cas échéant s'il aurait pu accepter une telle conception) et si corrélativement Frege en sort indemne de la critique de la position de Geach, autrement dit de savoir jusqu'à quel point les conceptions de Geach d'un côté et de Frege de l'autre sont dépendantes l'une de l'autre. Sur ce débat, voir en particulier J. Perry, « Relative Identity and Number » in *Canadian Journal of Philosophy* 8, 1978, 1-14, repris dans *Identity, Personal Identity, and the Self*, Hackett Publishing, 2002, p. 19-33 ; A. Williams et J. Bennett, « Identity and Cardinality: Geach and Frege » in *The Philosophical Review* 93, 1984, 553-567 ; P. Blanchette, « Relative Identity and Cardinality » in *Canadian Journal of Philosophy* 29, 1999, 205-224 ; et surtout M. Dummett, *Frege*, p. 546, 561 sq.

¹⁶⁷ Aristote, *Métaphysique* Γ, 2, 1003 b ; *Métaphysique*, I, 2, 1054 a (trad. Tricot) :

Que donc l'Un soit, dans chaque genre, une nature définie, et que jamais la nature de l'Un ne soit l'Un en soi, c'est ce qui est évident ; mais, de même que, dans les couleurs, il faut rechercher ce qu'est l'Un en soi, à savoir une couleur, de même il faut le rechercher dans les substances, et prendre une substance pour constituer l'Un en soi. Que l'Un et l'Être signifient, en un sens, une seule et même chose, cela résulte clairement de ce que l'Un est lié également à l'une quelconque des catégories et ne réside spécialement en aucune d'elles, par exemple, ni dans la substance, ni dans la qualité, mais il se comporte de la même façon que l'Être envers les catégories ; cela résulte aussi de ce qu'on n'affirme rien de plus quand on dit "un homme" que quand on dit "homme", tout comme l'Être ne signifie rien, en dehors de la substance, de la qualité ou de la quantité ; c'est qu'enfin être un, c'est posséder l'existence individuelle.

voir aussi : V. Descombes, « Considérations transcendantales » in *La faculté de juger*, p. 71-73.

¹⁶⁸ P. Geach, « Identity » in *Logic Matters*, p. 238 ; *Reference and Generality*, p. 64 et p. 176.

¹⁶⁹ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, tr. fr. C. Imbert, Seuil.

énoncer quelque chose d'un concept ». ¹⁷⁰ Ainsi quand je dis de la planète Jupiter qu'elle a quatre lunes galiléennes, il n'est pas vrai de dire que « quatre » est une propriété des lunes de Jupiter comme « galiléenne » peut l'être ; « quatre » énonce en fait quelque chose du concept « lunes galiléennes de Jupiter », à l'inverse « galiléenne » n'énonce pas quelque chose du concept « quatre lunes de Jupiter », mais énonce bien quelque chose des lunes elles-mêmes, à savoir la propriété d'avoir été découvertes par Galilée. ¹⁷¹ Le point est bien entendu trivial s'il s'agit de dire que nous n'attribuons pas à *chaque* lune de Jupiter la propriété « quatre » (si chaque lune avait la propriété « quatre » il y en aurait alors seize et non quatre, ce qui est absurde (pour autant que cette supposition veuille dire quelque chose)). Comme le souligne Frege, ce point est particulièrement flagrant quand on considère le nombre 0 : dire de Vénus qu'elle a 0 lune, ce n'est pas assigner le nombre 0 à une lune de Vénus (puisque'il n'y a précisément pas de lune pour que l'on puisse attribuer quoi que ce soit) ; c'est dire à propos du concept « lune de Vénus » qu'il n'y a rien qui tombe sous ce concept, qu'il a la propriété de ne rien subsumer. ¹⁷² Inversement, chacune des lunes de Jupiter – dans la proposition selon laquelle Jupiter a quatre lunes galiléennes – a bien la propriété d'être galiléenne (Io est une lune galiléenne, Ganymède est une lune galiléenne, Europe est une lune galiléenne et Callisto est une lune galiléenne : le compte est bon).

D'un autre côté, nous n'attribuons pas non plus la propriété « quatre » à une collection ou un agrégat d'objets car une collection n'a pas, en elle-même, de cardinalité définie tant que l'on n'a pas spécifié l'unité que nous utilisons pour compter, tant que l'on n'a pas défini, si l'on peut dire, un étalon de cardinalité ; Frege insiste souvent sur ce dernier point :

Le fait est que, s'il m'est impossible de changer en rien la couleur d'une chose ou sa dureté selon ma manière de la considérer, je peux en revanche voir dans l'Illiade un poème, 24 chants ou un grand nombre de vers. Ne parle-t-on pas dans un sens tout différent des 1000 feuilles et des vertes feuilles de l'arbre ? On attribue à chaque feuille la couleur verte, mais non le nombre 1000. Nous pouvons réunir toutes les feuilles de l'arbre sous le nom de frondaison. La frondaison est verte à son tour, elle n'est pas 1000. À quel sujet appartient proprement la propriété 1000 ? Il semble qu'elle ne s'applique ni à chaque feuille en particulier, ni à leur totalité ; peut-être même ne s'applique-t-elle proprement à aucune réalité du monde extérieur ? Si je donne une pierre à quelqu'un, en lui disant d'en déterminer le poids, j'ai parfaitement indiqué ce qu'il doit chercher. Mais

¹⁷⁰ *Ibid*, p. 175.

¹⁷¹ Qu'il s'agisse d'une propriété que l'on qualifie parfois « d'extrinsèque » ne pose pas de problème particulier pour ce qui nous intéresse ici.

¹⁷² *Ibid.*, p. 175-176.

si je lui mets dans la main un paquet de cartes à jouer en lui disant d'en déterminer le nombre, il ne sait pas si je veux connaître le nombre de cartes, ou celui des jeux de cartes complets, ou encore la valeur de ces cartes à l'écarté. En lui remettant le paquet de cartes je n'ai pas encore indiqué parfaitement ce qu'il devait chercher ; je dois ajouter un mot : carte, jeu ou valeur.¹⁷³

∴

On peut partager un agrégat de manières bien différentes, et on ne peut pas dire que l'une seulement d'entre elles soit caractéristique. Par exemple, on peut partager une botte de paille en fendant chaque brin, ou en les prenant un à un, ou en faisant deux bottes. Un tas de cent grains de sable est-il composé comme l'est une botte de cent brins de paille ? Cependant le nombre est le même. Le numéral « un » dans l'expression « un brin de paille », ne dit rien sur la composition cellulaire ou moléculaire du chaume. Et le nombre 0 suscite encore plus de difficultés. Au demeurant, faut-il que les brins de paille constituent une botte pour qu'on puisse les compter ? Faut-il réunir en assemblée les aveugles de l'Empire allemand, pour que l'expression « nombre des aveugles dans l'Empire allemand » ait un sens ? Mille grains de blé une fois semés ne sont-ils plus mille grains de blé ? Y a-t-il rien qui ressemble à des agrégats de preuves d'un théorème, à des agrégats d'événements ? On peut pourtant les compter. Et peu importe que ces événements soient simultanés ou séparés par des millénaires.¹⁷⁴

Qu'il y ait, face à un certain phénomène, plusieurs réponses admissibles à la question « combien ? » est donc pour Frege le signe que la question n'a de sens qu'à la condition d'être apposée à un certain type de terme (les termes désignant certains concepts). Ainsi quand nous sommes face au paquet de cartes, il convient – si l'on souhaite réellement une réponse – non pas de demander « combien ? » sans plus, mais plutôt : « combien *de cartes* ? » ou « combien *de jeux complets* ? » Sans la détermination du concept à employer pour compter, la question n'aurait alors, nous dit Frege, aucune légitimité.

L'analyse de Frege fait donc intervenir une différence de *niveau* : les propriétés typiquement en jeu dans les propositions impliquant une prédication de cardinalité sont des propriétés de second niveau ; elles ne sont applicables qu'à des concepts de premier niveau, c'est-à-dire à des concepts portant sur des objets. Par exemple, on dira qu'une proposition de cardinalité comme « il y a deux pommes dans cette pièce » se comprend comme l'attribution d'une propriété de second niveau (« être un concept subsumant deux objets ») à un concept de

¹⁷³ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, Seuil, p. 148 sq.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 150 sq.

premier niveau (« être une pomme dans cette pièce ») : la proposition est alors équivalente à « “être une pomme dans cette pièce” est un concept subsumant deux objets ». En un sens, les guillemets rendent alors manifeste la différence de niveau (par opposition par exemple à « ces pommes sont rouges »).

Mentionnons au passage une première difficulté fréquemment relevée concernant la position de Geach, ou du moins concernant son héritage fregeen supposé :¹⁷⁵ à partir de l'exposition de l'exemple précédent, un lecteur pourrait s'offusquer : « vous avez prétendu expliquer l'usage (ou la nature) du terme « deux », mais en mentionnant votre propriété de second niveau, vous ne voyez pas que le terme même de « deux » y apparaît frontalement (« être un concept subsumant *deux* objets ») : je ne vois pas en quoi votre analyse peut donc être éclairante ! ».

Frege répondrait qu'il a pu définir la propriété en question sans mentionner le terme « deux », d'une manière purement logique ; en définissant par exemple de la façon suivante la propriété F « est un concept subsumant deux objets » :

$$\exists x \exists y (x \neq y \wedge Fx \wedge Fy \wedge \forall z (Fz \rightarrow z = y \vee z = x)).^{176}$$

À l'aide d'une telle définition, la circularité dénoncée se révèle n'être qu'apparente. Seulement pour ce qui nous intéresse maintenant, comme cela est manifeste, la notion d'identité *absolue* est ici utilisée pour permettre une telle définition. Autrement dit, si les propriétés numériques sont bien des propriétés de second niveau, l'identité est quant à elle prise comme une relation de *premier* niveau.¹⁷⁷ Geach répondrait que cette ligne d'attaque repose sur un présupposé qu'il se propose justement de combattre : à savoir celui selon lequel on ne peut compter qu'à l'aide de l'identité absolue, celui qui implique que dès lors que x et y ne sont pas classiquement identiques, alors ils ne peuvent être comptés comme *un seul*. Geach invoque à l'encontre de cela le fait que l'on peut toujours compter à l'aide d'une relation plus faible que celle d'identité absolue, et qu'en fait, toute relation d'équivalence fera l'affaire pour l'attribution d'un nombre : si l'on suppose une relation d'équivalence sur un champ donné (disons des A s), toute relation d'équivalence R sur ces A s permettra l'attribution d'un nombre aux choses dans le champ en question. Nous attribuerons le nombre 1 à un A du

¹⁷⁵ Difficulté qui n'en est d'ailleurs pas une selon Geach, et qui ne mérite pas même (malheureusement a-t-on envie de dire) de réponse ; « Replies », p. 285.

¹⁷⁶ Zalta, Edward N., « Gottlob Frege », The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Spring 2007 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/spr2007/entries/frege/>

¹⁷⁷ Cela ne pose évidemment aucun problème pour Frege car, comme nous l'avons vu, l'identité est dans ses idéographies primitive et indéfinissable.

champ en question et à tout A tel que AR *cet* A ; puis en prenant un A auquel nous n'avons pas encore assigné de nombre, nous lui assignerons le nombre 2 ainsi qu'à tout A tel que AR *cet* A, et ainsi de suite jusqu'à ce que le champ soit vide et que l'on arrive sur un compte *n* des As.¹⁷⁸ Geach caractérise la différence entre la position de Frege et la sienne de la façon suivante : pour Frege, l'attribution d'un nombre s'attache à un concept (exprimé par un prédicat monadique) alors que pour Geach, elle s'attache à une relation d'équivalence (exprimée par un prédicable dyadique).¹⁷⁹

Revenons à Frege. Un des aspects de son analyse consiste à montrer qu'il n'y a pas de sens à attribuer sans plus un nombre à un objet, c'est-à-dire plus généralement qu'il n'y a pas de sens à dire que les nombres sont des propriétés des objets : il est bien entendu apparemment absurde de dire de Socrate qu'il est deux, ou trois, ou huit cent seize ; mais dire de Socrate qu'il est *un* ne signifie rien non plus si l'on souhaite attribuer à Socrate une propriété qui serait la propriété d'unité. Ce que l'on peut faire en revanche, c'est spécifier un *quoi*, par exemple dire qu'il est *un homme* ou *un vieillard* ou *un maître*, etc. Pour dire les choses autrement, « un » pris comme numéral n'est pas un prédicat comme « vieillard » peut l'être ; il n'est pas, comme nous l'avons vu et pour nous répéter, un prédicat de même niveau : l'attributaire d'un nombre (le sujet d'une prédication de cardinalité), à la différence d'autres propriétés, est toujours un concept. On pourrait imaginer le cas échéant pouvoir dire par exemple « Socrate et Platon sont *uns* (*sic*) », de la même manière que l'on dit sans que cela pose le moindre problème qu'ils sont philosophes, ce qui est absurde. Une proposition attribuant avec succès la propriété d'unité à un sujet sera non seulement une proposition dans laquelle le sujet en question sera un concept mais la propriété la constituant sera analysée comme étant celle d'avoir une seule instance, celle de ne subsumer qu'un seul objet. Comme le remarque Frege, il pourrait toutefois arriver que « Socrate est un » ait un sens ; mais, continue-t-il, *seulement* dans des contextes très particuliers. Il faut que le contexte permette de comprendre quel terme y est sous-entendu. Ici encore, si la proposition est prise hors de tout contexte permettant d'apposer un prédicat après le « un », nous devons bien reconnaître que la proposition n'a aucun sens, qu'elle est incompréhensible.¹⁸⁰ Ce point résonne avec celui que nous avons exposé plus haut concernant, dans la position de Geach, la possibilité que le terme

¹⁷⁸ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 286 et p. 292 ; H. Noonan, « relative identity », in *A Companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers, p. 639.

¹⁷⁹ P. Geach, « Replies », p. 286.

¹⁸⁰ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, Seuil, p. 159. Il est d'ailleurs plus probable – pour ce qui est du Français – qu'une telle proposition prenne, dans un contexte particulier, la forme « Socrate *en* est un », par exemple un maître, un traître ou un hors-la-loi, etc. La référence à un certain type de prédicat serait alors directement apparente.

donnant sens à une proposition d'identité soit sous-entendu ou bien compris grâce au contexte dans lequel la proposition apparaît. Dans les deux cas, la seule possibilité d'avoir un jugement d'identité ou de cardinalité dans lequel n'apparaît pas un terme sortal est quand celui-ci est sous-entendu (soit parce qu'il a été littéralement entendu plus tôt, soit parce que la situation ne laisse pas d'équivoque possible) ; et de la même manière, dans les deux cas, nous sommes incapables de lui donner un sens si nous le considérons hors contexte.

Un point important qu'il convient maintenant de noter est que, pour pouvoir remplir le rôle du terme à apposer à la suite d'un numéral, le concept correspondant au terme doit être un certain type de concept ; en effet, tous les concepts ne feront pas l'affaire. La distinction que dresse Frege est très connue, le concept doit, comme on le formulerait aujourd'hui, être un concept *sortal*, c'est-à-dire pour Frege un concept tel qu'aucune de ses parties propres ne soit aussi subsumé sous le concept en question. Si l'on reprend l'exemple du paquet de cartes, on voit bien que le concept de *paquet de cartes* ne peut pas faire l'affaire, ou alors le fait maladroitement, quand on lui demande d'être le sujet d'une prédication de cardinalité : une sous-partie d'un paquet de cartes peut très bien *toujours être* un paquet de cartes (il intervient certainement ici des considérations de type sorite ; mais il n'est pas exclu après tout que des concepts qui *ne permettent pas* d'être les sujets de prédication de cardinalité répondent à des conditions vagues d'existence).¹⁸¹ À l'inverse, le concept de *jeu de cartes complet* délimite clairement les entités qu'il subsume : il n'y a pas, peut-on dire, de sous-partie d'un jeu de cartes complet qui soit aussi un jeu de cartes complet. L'exemple que prend Frege dans le passage suivant est encore plus frappant (car il est vraisemblablement possible de remettre en cause la pertinence de l'exemple précédent, à partir de considérations sur le caractère vague des concepts en question et en soulignant le fait qu'il n'y a rien d'apparemment incongru à dire qu'il y a *deux* paquets de cartes ; le cas du terme « paquet » doit probablement être un cas intermédiaire)¹⁸² ; le concept de *rouge* en revanche ne permet aucunement une délimitation telle, que l'on pourrait attribuer un nombre à ce concept, si bien qu'il est alors absolument aberrant de prétendre que « rouge » peut être le sujet d'une prédication de cardinalité :

¹⁸¹ Il serait sans doute plus juste de dire – en prenant de l'avance sur ce qui suit – que c'est quand les concepts ne sont pas des concepts *sortaux* que les conditions d'existence deviennent alors vagues. *Infra* p. 69.

¹⁸² Geach prend l'exemple du terme « mer » : il ne permet pas, nous dit-il, en dépit de son statut grammatical de substantif, de déterminer le nombre de mers sur Terre, de savoir où s'arrête une mer et où en commence une autre ; c'est donc qu'il n'est pas substantival (Geach n'utilise pas le vocable « sortal », nous y reviendrons). *Reference and Generality*, p. 63. Dummett a critiqué cet exemple en soulignant le fait qu'il existe bien des noms propres de mers, et que le critère d'identité du concept de « mer » est topographique. *Frege*, p. 575 sq.

Car le concept, ce à quoi le nombre est attribué, sépare en général avec précision les éléments de la pluralité qu'il subsume. (...) Mais tous les concepts ne sont pas de cette nature (...) Seul un concept qui délimite précisément les éléments qu'il subsume et n'admet aucune autre division de ces éléments peut constituer une unité pour un nombre cardinal fini.¹⁸³

Nous verrons que, de la même façon, Geach doit en quelque sorte passer au crible les termes prompts à apparaître dans une proposition d'identité pour y déceler ceux permettant une authentique proposition d'identité. Du reste, cette distinction a selon Geach l'avantage de soutenir son point concernant la possibilité de compter à l'aide d'une relation d'équivalence : s'il suffisait de l'identité absolue pour établir l'attribution d'un nombre, alors nous pourrions aussi bien le faire dans des cas où, manifestement, nous ne pouvons pas le faire : nous pourrions par exemple attribuer un nombre à l'aide du concept « rouge » ; il suffirait de considérer la condition selon laquelle x est rouge, y est rouge, et $x = y$.¹⁸⁴

C'est ainsi sur ces considérations que Geach remarque ou suggère que la situation décrite par Frege doit être parallèle dans le cas de l'identité, et que c'est donc un tort de Frege de ne pas avoir élargi son intuition sur la cardinalité au domaine de l'identité. Qu'il y ait un rapport étroit entre les attributions de nombre et la notion d'identité est rarement contesté ; quand une proposition d'identité est fautive, pourrait-on dire en première approche, nous avons alors affaire à *deux* objets, et à *un* seul quand elle est vraie.¹⁸⁵ Selon Frege, une collection (et non pas un ensemble)¹⁸⁶ ne peut certainement pas avoir par exemple pour nombre *deux*, mais elle peut être comptée *comme deux* F si F passe la condition de délimitation que nous avons évoquée, c'est-à-dire à la condition que F soit un concept qui « délimite précisément les éléments qu'il subsume ». Pour Geach, on ne peut dire de x et de y qu'ils sont identiques si l'on ne précise pas en rapport à quel terme ; ce terme aura en outre pour Geach certaines particularités, comme cela est le cas pour Frege. De plus, en guise de parallèle supplémentaire, « Socrate est un hors-la-loi » ne se scinde pas, si l'on en croit Frege, en « Socrate est un » et « Socrate est hors-la-loi » ; similairement, « x est le même F que y » ne se scinde pas, selon Geach, en « x est F », « y est F » et « $x = y$ ». D'après Geach, la relation « --- est le même F que --- » est logiquement première vis à vis de « --- est un F » : les termes permettant les prédications authentiques d'identité sont ceux que l'on obtient par

¹⁸³ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, Seuil, p. 181.

¹⁸⁴ P. Geach, « Replies » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, p. 291 ; M. Dummett, *Frege*, p. 581.

¹⁸⁵ *Mutatis Mutandis* quand l'identité est relativisée : si « $x =_F y$ » alors nous n'avons qu'*un* F , et si « $x \neq_F y$ » alors nous avons *deux* F .

¹⁸⁶ P. Blanchette, « Relative Identity and Cardinality » in *Canadian Journal of Philosophy* 29, 1999, 205-224.

« dérelativisation » (le terme est de Quine),¹⁸⁷ à la manière dont « --- est un oncle » est une dérelativisation de « --- est l'oncle de --- ». Pour être un oncle, il faut être l'oncle de quelqu'un, et non l'inverse ; « oncle » ne s'inscrit donc pas dans un schéma logique de type « --- est le ---- de --- » car ce schéma n'est pas logiquement séparable de « oncle », si bien que dans l'expression « --- est l'oncle de --- », le « le --- de --- » indique simplement que nous avons ici affaire à un certain type de relation. Le prédicat monadique « --- est une pomme » se comprend donc comme la dérelativisation de « --- est la même pomme que --- » où « --- est la même --- que --- » n'est pas un élément séparable mais désigne le fait que la relation sera une relation avec une propriété logique particulière à savoir celle d'être une relation d'équivalence sur les pommes. C'est précisément parce que les termes dits sortaux sont le résultat d'une dérelativisation qu'il est possible qu'ils aient une place dans une proposition de cardinalité, parce qu'ils correspondent à une relation d'équivalence, relation d'équivalence qui est au fondement de la possibilité de compter.

III.2 Des sortaux

On trouve certainement de grandes différences selon les auteurs quant à ce que recouvre au fond le terme de « sortal » et quant au genre de distinction qu'il permet et, de plus, s'il s'agit d'un adjectif, autant de réponses à la question de savoir à quoi il doit au juste s'appliquer, ce qu'il qualifie : s'applique-t-il à des termes, à des concepts ou bien encore à des prédicats ?¹⁸⁸ Nous considérerons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, qu'il peut s'appliquer aux trois. Le test mis en avant par Frege pour distinguer les concepts entrant en jeu dans une proposition de cardinalité que nous avons brièvement exposé dans la section précédente n'est pas universellement admis comme un test pour discerner les termes sortaux des autres. Historiquement, la première apparition (du moins sous cette forme typographique) du concept de *sortal* remonte à Locke :¹⁸⁹

Mais il est évident que les choses sont rangées en sortes ou *espèces* sous des noms dans la seule mesure où elles s'accordent à certaines idées abstraites, auxquelles nous avons

¹⁸⁷ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 176-177 et p. 214.

¹⁸⁸ Voir l'exposé de Grandy, Richard E. « Sortals », The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Summer 2007 Edition), Edward N. Zalta (ed.), forthcoming URL = <http://plato.stanford.edu/archives/sum2007/entries/sortals/>

¹⁸⁹ Geach fait en effet remonter la distinction à Thomas d'Aquin, distinction que l'on pourrait d'ailleurs vraisemblablement faire remonter à Aristote. *Reference and Generality*, p. 63. Pour l'héritage aristotélicien, voir D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, p. 9, J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 11, N. Griffin, *Relative Identity*, p. 34 sq.

attaché ces noms. Et donc l'essence de chaque genre ou sorte en vient à n'être rien d'autre que cette idée abstraite dont tient lieu le nom général, ou *sortal* (si j'ai la permission de former ce nom à partir de *sorte* comme je forme *général* à partir de *genre*).¹⁹⁰

Mais c'est ici encore, comme nous avons pu le voir, à partir ou sous l'influence de Frege (ou du moins à partir du moment où son œuvre a été reconnue comme il se devait) que les problèmes soulevés par cette distinction sont devenus centraux ; ainsi Strawson, Quine, Geach et plus tard Wiggins sont parmi les premiers à avoir utilisé ce terme dans les discussions contemporaines. Comme nous l'avons vu, pour Frege, le critère pour distinguer les concepts sortaux (les concepts qui permettent l'attribution d'un nombre) des autres est qu'un concept sortal ne doit pas pouvoir être « arbitrairement divisible », c'est-à-dire qu'il est exclu que ce sous quoi tombe un concept puisse être arbitrairement divisé et demeurer tomber sous le concept. Ce n'est donc pas simplement qu'il est exclu, comme nous avons pu le suggérer jusqu'ici, qu'il y ait une telle division, la division ne doit pas être *arbitraire* car il est toujours possible, après tout, qu'un concept admette une division en parties qui tombent *aussi* sous le concept en question.¹⁹¹ Si l'on reprend l'exemple proposé par Dummett,¹⁹² illustré ici à l'aide de la figure 1 ci-dessous, le terme ou le concept « rectangle » est bel et bien un concept qui nous permet effectivement de compter (un *count noun*) : nous pouvons dénombrer un certain nombre de rectangles dans cette figure (en l'occurrence il y en a douze), mais certaines parties propres des rectangles que nous comptons sont aussi des rectangles (le plus grand rectangle en contient notamment dix autres).

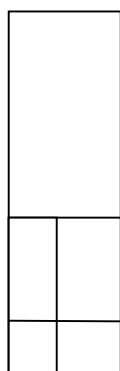


Fig. 1.

¹⁹⁰ J. Locke, *Essay concerning Human Understanding*, livre III, chap. 3, 15, tr. fr. J-M. Vienne, revue et adaptée.

¹⁹¹ Il n'est pas toujours évident de comprendre en quoi consiste cette action de « diviser » et la pertinence des arguments invoquant des « parties » (probablement conçues comme des résultats possibles d'une division) ; ainsi lit-on parfois que « tuyau d'arrosage » n'est pas un terme d'individu car des parties de tuyau d'arrosage sont toujours des tuyaux d'arrosage (plus petits), comme s'il était métaphysiquement incongru de le diviser sur sa longueur !

¹⁹² M. Dummett, *Frege*, p. 549.

Ce n'est pas le cas à l'inverse du terme « rouge » par exemple qui manifeste la particularité suivante : nous pouvons choisir virtuellement *n'importe quelle* sous-partie de ce qui tombe sous le concept de « rouge » (ou au moins de sa surface) sans que ces sous-parties ne cessent elles-mêmes de tomber sous le concept de « rouge ». C'est ici qu'il nous faut distinguer plus précisément le vocabulaire propre à chaque auteur. Pour Geach, la distinction pertinente est à faire entre les termes qu'il appelle « substantivaux » d'une part et les termes « adjectivaux » de l'autre, elle correspond selon lui à celle qu'avait en vue Frege.¹⁹³ La distinction de Geach a cependant à première vue quelque chose d'égarant : il nous invite en effet à considérer le terme « or » comme un terme « substantival » alors qu'il s'agit précisément du genre de terme que l'on prend habituellement pour illustrer la distinction que l'on dresse couramment entre les termes sortaux d'une part et les « termes de masse » (*mass terms*)¹⁹⁴ d'autre part (comme le sont paradigmatiquement les termes « or », « eau », « papier » ou « sucre » par exemple). Autrement dit, Geach distingue, dans la catégorie des substantivaux, les « noms nombrables » (*count nouns*) d'une part des termes de masse de l'autre, ou pour le dire encore autrement la possibilité de dénombrer que fournit un nom général est une condition suffisante, mais pas nécessaire pour être un terme substantival.

Geach a par ailleurs aussi reproché à Frege de ne pas avoir été assez précis sur la distinction sur laquelle ce dernier attire notre attention au paragraphe 54 des *Fondements de l'arithmétique*.¹⁹⁵ Frege y dit en effet qu'il serait impossible d'attribuer au concept « rouge » un « nombre fini », contrairement par exemple au concept « lettres dans le mot *quatre* » auquel nous attribuons un nombre fini (six), laissant entendre qu'il y a en réalité un nombre infini de choses rouges par exemple et, précisons-le, cela y compris dans une portion finie d'espace, par exemple dans une pièce où il n'y aurait qu'une tomate. Il n'en resterait pas moins dans un tel cas de figure que nous pourrions, si l'on en croit Frege, diviser ce qui tombe sous le concept « rouge » (en l'occurrence la tomate) de bien des façons différentes : je compterais la peau de la tomate pour une chose tombant sous le concept (*un*), un quart de la tomate tombant aussi sous le concept (*deux*), la tomate entière tombant sous le concept (*trois*), etc. *à l'infini*.¹⁹⁶ Geach insiste sur le fait qu'il y a quelque chose de captieux dans cette façon

¹⁹³ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 63.

¹⁹⁴ L'expression vient ici encore de Quine, qui dit par ailleurs préférer « *collective term* » ou « *bulk term* », *Word and Object*, p. 91.

¹⁹⁵ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, p. 181.

¹⁹⁶ Une manière peut-être plus charitable de lire Frege serait de dire qu'il a voulu souligner non pas le fait qu'il y ait une infinité de choses à compter, mais plutôt qu'il y ait alors une infinité de *manières* de compter. Mais face à

de présenter les choses : l'ennui, nous dit-il, dans ce genre de cas n'est pas, comme Frege semble le penser, que nous ne pourrions pas nous *arrêter* de compter les choses rouges dans cette pièce, mais bien que nous ne pourrions même pas *commencer* à les compter, n'ayant pas à notre disposition de critère d'identité.¹⁹⁷ Sans critère d'identité, nous ne savons alors pas si nous avons déjà compté une chose ou non au cours de notre dénombrement des choses que nous nous proposons de compter. Comme le formule Dummett, Frege avait toutefois raison de soutenir que la réponse « 0 » à une question de cardinalité n'est pas du même ordre que la réponse « personne » à la question « qui ? » ; en répondant « 0 » nous ne cherchons pas à dissoudre la question, au contraire nous y répondons ouvertement. À l'inverse, répondre « personne » à la question « qui ? » n'est pas une façon de répondre qu'il s'agit de quelqu'un qui est Mr. Personne (comme le suggéreraient les locuteurs de l'étrange langage que Wittgenstein imagine dans le *Cahier bleu*),¹⁹⁸ mais dissout purement et simplement la question « qui ? ». Ainsi, à la question « combien y a-t-il de choses rouges dans cette pièce ? » la réponse à fournir n'est ni « 0 », ni « une infinité » mais bien « il n'y a pas du tout de tel nombre ».¹⁹⁹ En résumé, pour Geach un terme général est substantival quand est associé à son usage un *critère d'identité* pour les choses tombant sous ce terme.

On peut se demander ici pourquoi Geach accepte de dire que les termes dits de masse ont eux aussi un critère d'identité associé à leur usage. Car s'il y a un critère d'identité associé à leur usage, c'est-à-dire comme il l'affirme s'il y a un sens à dire par exemple que c'est le même or qui a d'abord été fondu en une statue et par la suite (re)fondu en une collection de pièces (affirmation qui semble inoffensive),²⁰⁰ et si d'autre part on suit sa doctrine à la lettre, c'est que « même » dans « le même or » désigne ici non pas la relation d'identité absolue mais une relation d'équivalence particulière (celle supposée porter sur le champ des choses tombant sous le concept d'or). Mais une relation d'équivalence doit toujours, si l'on en croit Geach, pouvoir servir de base à un dénombrement ; et pourtant, ce n'est manifestement pas le cas avec l'or. Nous ne demandons pas « *how many ?* » quand il s'agit d'or, mais « *how much ?* ». On pourrait dire qu'il n'y a pas d'éléments (au pluriel) que subsume le concept d'« eau » ou d'« or », et que le critère de Frege semble de plus ne pas s'appliquer correctement aux termes de masse : jusqu'à un certain point, toute division de quelque chose qui est de l'or tombera encore sous le concept d'or. Geach répondrait sans doute que dans le cas des termes

une telle lecture, on pourrait alors tout de même demander : « de compter *quoi ?* on ne peut pas compter sans plus, n'est-ce pas ? ».

¹⁹⁷ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 63 et p. 177 ; M. Dummett, *Frege*, p. 547 sq.

¹⁹⁸ L. Wittgenstein, *Le Cahier bleu*, p. 127.

¹⁹⁹ M. Dummett, *Frege*, p. 547 ; J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 10.

²⁰⁰ *Reference and Generality*, p. 64.

de masse, et en vertu du critère d'identité associé à leur usage, nous pouvons *bien* commencer à les compter, mais à la différence des *count nouns*, nous ne pouvons pas nous arrêter, autrement dit la situation serait celle à laquelle pense avoir affaire Frege dans le cas du concept « choses rouges ».²⁰¹ La position est ici malgré tout fragile.

Comme le remarque Quine, quand nous apposons des termes comme « un » ou « le même » à des termes de masse, c'est semble-t-il le contexte qui nous fournit un standard qui nous permet de constituer un processus d'individuation, par exemple si l'on imagine une situation où je dis qu'il s'agit de la même eau, cela peut être en référence à sa provenance, sa source.²⁰² Dans de tels cas, un nom nombrable est alors sous-entendu : nous pouvons compter les sources d'eau, les cargaisons de sucre, etc. Plus généralement, il y a des choses qui sont *en or* (quand je dis de cette couronne qu'elle est en or, le « est » ici utilisé est le « est » de constitution : la couronne est *faite* d'or),²⁰³ d'autres qui sont *de l'or* (pour lesquelles nous pouvons utiliser le « est » d'identité, quand je dis par exemple que cette chose qui brille c'est de l'or),²⁰⁴ mais ce sera alors toujours, semble-t-il, pour que l'on puisse parler de pluriel ou d'identité sans avoir à invoquer des standards extrinsèques ou contextuels, *des pépites, des morceaux, des grains, des paillettes, etc.* Ainsi, on pourra dire par exemple que ce sera la même *portion* d'or qui a d'abord été fondue en une statue, et ensuite en une collection de pièces. Notons au passage que ces termes (portion, morceau, grain, etc.) ne peuvent pas se comprendre sans la référence à une substance particulière : il n'y a rien dans le monde qui ne soit qu'une pépite, un grain ou un morceau tout court. Pour être une pépite, il faut être une pépite d'or *ou* de chocolat *ou* de cuivre, etc. Ces termes désignent un *degré* de quantité. On pourrait alors éventuellement admettre que ce n'est qu'à l'aide d'un tel type de terme apposé à un terme de masse qu'il peut y avoir une *individuation* et donc un dénombrement des choses tombant sous le concept de masse (je peux compter les *tasses* de café, mais pas le café sans plus ; je peux compter les *flocons* de neige, mais pas la neige sans plus). Comme l'a montré Helen Cartwright, il est possible de dire à l'inverse qu'un critère d'identité est *déjà* à l'oeuvre dans les termes de masse eux-mêmes : si, comme elle le formule, les noms nombrables ont la particularité de fournir une *arithmétique* pour les choses qu'ils subsument, les termes de masse ont quant à eux la particularité de fournir une *mesure*.²⁰⁵ Si l'on reprend l'exemple de Geach et si l'on dit : « l'or de cette statue = l'or de cette collection de pièces », je n'ai pas

²⁰¹ H. Noonan, « Relative Identity », p. 638.

²⁰² W. V. O. Quine, « Review of *Reference and Generality* », p. 102.

²⁰³ Et cela, même si cette couronne est faite d'or 24 carats, et si elle n'est faite *que* d'or.

²⁰⁴ Sur les variétés de « est », voir J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 3.

²⁰⁵ H. M. Cartwright, « Quantities » in *The Philosophical Review* (79), 1970, p. 27.

besoin, pour comprendre cette identité, de savoir qu'il s'agit d'une *portion* ou d'un *morceau*, si on comprend ces termes comme des degrés de quantité : cette statue pourrait, après tout, avoir la même quantité d'or que cette collection de pièces sans qu'il s'agisse du même or. On a souvent rapproché la grammaire des termes de masse à la grammaire des pluriels de noms nombrables : nous pouvons dire qu'il y a « beaucoup de chats » de la même manière que nous pouvons dire qu'il y a « beaucoup d'or » ; dans le cas des noms nombrables, nous faisons alors référence à un *ensemble*, et dans le cas des termes de masse nous faisons référence à une *quantité*.²⁰⁶ Seulement il convient de comprendre d'une manière particulière ce terme de « quantité » ; en s'inspirant de Russell, Cartwright fournit la définition suivante de « quantité » en ce sens spécial : x est une quantité (*quantity*) de β si et seulement si, pour un y donné, x et y sont comparable relativement à la somme (*amount*) de β que chacun contient, et x ne contient rien d'autre que du β .²⁰⁷ On pourrait ainsi estimer que le critère d'identité est alors relatif à *cette* quantité, c'est-à-dire exclure qu'il y ait identité si l'on additionne ou soustrait de la matière à cette quantité de matière.²⁰⁸

Il n'est du reste pas nécessaire, pour ce qui nous intéresse ici, d'avoir une règle stricte qui nous permettrait de distinguer les noms nombrables des termes de masse ; une telle règle est notoirement difficile à établir : les règles grammaticales ou syntaxiques communément avancées (notamment une absence de forme plurielle, le fait d'être précédé par « de » ou « du » ou encore d'un numéral) ne sont pas décisives (nous pouvons dire par exemple qu'il y a trois choses anormales dans cette pièce sans pour autant savoir si l'on parle d'objets, de relations entre des objets, d'absence d'objets, *etc.*, ce qui montre que le terme « chose », bien qu'il puisse admettre des qualifications numériques, n'est pas un terme sortal mais un terme transcendantal),²⁰⁹ et les autres règles proposées semblent souvent *ad hoc*.²¹⁰ On sait par exemple que de nombreux termes admettent un usage comme nom nombrable aussi bien qu'un usage comme terme de masse ;²¹¹ on peut autant dire par exemple qu'il y a *des pommes* dans le gâteau que dire qu'il y a *de la pomme*. Il est d'ailleurs probable, ici aussi, que nous répondrions plus volontiers – à la question « combien ? » dans un tel exemple – quelque chose

²⁰⁶ Notons au passage que, quand nous remarquons que nous ne demandons pas « *how many ?* » quand il s'agit d'or, mais « *how much ?* », la traduction française serait bien « combien ? » dans le premier cas mais plus justement « quelle quantité ? » dans le second.

²⁰⁷ H. M. Cartwright, « Quantities » in *The Philosophical Review* (79), 1970, p. 29.

²⁰⁸ il faut noter que le changement *qualitatif* ne serait pas du même coup exclu ; voir H. M. Cartwright, « Quantities » in *The Philosophical Review* (79), 1970, p. 25-42.

²⁰⁹ V. Descombes, « Considérations transcendentales », p. 60.

²¹⁰ Voir l'article de D. W. Zimmerman, « Theories of Masses and Problems of Constitution », in *The Philosophical Review*, vol. 104, N° 1, 1995, p. 53-110.

²¹¹ N. Griffin, *Relative Identity*, p. 25-33.

comme « trois pommes » dans le cas où la première forme d'expression est utilisée et « 500 grammes » dans le cas où il s'agit de la seconde. Il nous suffit donc de remarquer qu'il arrive que nous utilisions des termes en rapport explicite ou implicite à une quantité de matière déterminée, et que c'est dès lors à cette quantité que nous appliquons nos termes d'identité.²¹² En outre, si les termes de masse sont, comme nous le suggérons, des termes sortaux, alors les termes de masse que l'on pourrait appeler « restreints » (par exemple « une cuillère à café de sucre », « une pépite d'or », etc.) seront bien entendu eux aussi des termes sortaux.²¹³

Geach a regretté à plusieurs reprises de ne pas avoir de théorie satisfaisante s'appliquant aux termes de masse.²¹⁴ Est-ce à dire qu'il faut rejeter la présence des termes de masse dans la catégorie des termes ou des concepts sortaux ? Pas nécessairement. Ce qu'il faut noter en premier lieu, c'est, comme nous l'avons déjà vu, que les termes de masse doivent assurément être distingués des noms nombrables : typiquement, un terme de masse ne permet pas d'établir un dénombrement des choses qu'il subsume. Mais est-ce pour le même genre de raison que celle que nous avons avancée en ce qui concerne un terme comme celui de « rouge » ? Doit-on dire alors que « rouge » est un terme de masse ?²¹⁵ En premier lieu, nous pouvons remarquer que nous n'attribuons *pas* d'opérateur de quantité au terme « rouge ». Si, devant mon ami peintre, je dis malgré cela « ajoute un peu de rouge ici », ce sera une façon relâchée de dire « un peu de *peinture* rouge », « peinture » qui est un terme de masse sera alors sous-entendu. S'il s'exécute, je ne lui dirais pas, sous peine d'être suspecté de folie : « je ne t'avais pas demandé d'ajouter de la *peinture* mais du *rouge* ! Tu ne m'écoutes jamais ! ». En deuxième lieu, et à la différence des termes sortaux, nous ne nous attachons pas, en ce qui concerne le terme « rouge », à ce qu'il existe *une seule* explication physique quant à l'existence des choses tombant sous le concept (pour reprendre un exemple de Putnam, du sirop rouge, un pull rouge et une étoile rouge ne seront pas rouges en vertu de la même cause physique).²¹⁶ À l'inverse, s'il y avait des différences de composition ultime et de comportement nomologique dans les choses tombant sous un concept sortal donné, nous estimerions alors que c'est une raison suffisante pour faire une distinction plus poussée, et nous disposerions dans ces conditions d'au moins deux concepts sortaux distincts.

²¹² Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de différence réelle ou plus profonde entre un terme comme « pomme » et un terme comme « eau ».

²¹³ De la même façon, il existe des noms nombrables restreints : « chaise bleue » ou encore aussi comme Wiggins les appelle, des « sortaux de phase », comme « chaton », « vieillard », « têtard », etc.

²¹⁴ *Reference and Generality*, p. 14 ; « Ontological Relativity and Relative Identity », p. 289 ; « Replies » p. 276 *sqq.*

²¹⁵ comme le suggère Quine dans *Word and Object*, p. 91.

²¹⁶ H. Putnam, « Is There Still Anything to Say about Reality and Truth » in *The Many Faces of Realism*, p. 5.

On pourrait donc d'abord imaginer intégrer les termes de masse *via* la condition que nous avons définie juste avant, c'est-à-dire à la condition qu'ils soient compris relativement à une quantité (après tout, une chose particulière ne peut pas être de l'or sans du même coup être une certaine quantité d'or). Mais il y a aussi une autre raison pour les accepter tels quels en tant que sortaux. Une des particularités des termes sortaux, nous avons commencé à le suggérer, est qu'ils peuvent en effet apparaître comme sujet grammatical d'une phrase impliquant une généralisation nomologique ou une loi naturelle : par exemple, si on prend un nom nombrable, « les hommes sont des mammifères », ²¹⁷ mais il faut remarquer que nous pouvons dire (et que nous disons) aussi « l'or est un métal ». ²¹⁸ Une des façons de souligner la différence est donc de montrer, comme le fait Jonathan Lowe, que les termes adjectivaux sont typiquement impliqués dans des phrases où le verbe « est » est le « est » d'*attribution* (ce stylo *est jaune*), alors que les termes sortaux (substantivaux suivant le vocabulaire de Geach) sont typiquement impliqués, comme les noms d'individus ou de particuliers, dans des phrases où le « est » est le « est » d'*instantiation* (Médor *est un chien* ; les chiens *sont des mammifères*). ²¹⁹ Un prédicat sortal est censé nous indiquer à *quoi* nous avons affaire (ou comme le dit Wiggins dans une veine aristotélicienne, répondre à la question « What is it ? ») ²²⁰ ; quand on me dit « c'est un chien », je sais alors à quoi j'ai affaire, à savoir à un chien. Maintenant si on me dit « c'est de l'or », je sais *aussi* à quoi j'ai affaire, à savoir à de l'or. ²²¹ À l'opposé, si on me dit « c'est rouge » je ne sais *pas du tout* à quoi j'ai affaire, et à plus forte raison encore quand on me dit « c'est une chose » (car dans le cas précédent, je pouvais d'une certaine manière soustraire à ma méconnaissance ponctuelle les choses qui typiquement ne sont pas rouges, ce qui ne voudrait pas dire que j'aie raison de le faire, d'ailleurs).

Plus généralement, nous l'avons déjà évoqué, on dit qu'un terme est un terme sortal quand est associé à son usage un critère d'identité. Bien entendu, il y a un conflit au moins apparent entre le critère de Frege que nous avons présenté plus haut (celui consistant à refuser qu'un terme permettant une division arbitraire des entités qu'il subsume puisse être impliqué dans une proposition de cardinalité) et le critère, plus général, d'identité requis pour qu'un terme puisse être dit être un terme sortal. Le problème n'est ici qu'un problème de

²¹⁷ Proposition qui est d'ailleurs équivalente à « L'homme est un mammifère ».

²¹⁸ J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 35.

²¹⁹ *Ibid*, p. 29- 42.

²²⁰ D. Wiggins, *Sameness and Substance Renewed*, *passim*.

²²¹ Comme nous l'avons déjà dit, on lit souvent que ne sont des termes sortaux que les noms qui sont des noms nombrables, mais c'est une erreur (au moins de vocabulaire) : un terme sortal me dit de quelle sorte de choses il s'agit, et les termes de masse à cet égard conviennent autant que les noms nombrables.

vocabulaire : ainsi pouvons-nous accepter le critère de Frege pour définir non pas les termes sortaux, mais un sous-ensemble de ceux-ci, celui définissant ce nous appelons les « noms nombrables ».

III. 3. Des critères d'identité

Si la caractéristique principale des termes sortaux, seuls termes admis à (et même *requis* de) figurer dans une proposition d'identité, est celle selon laquelle ces termes sont gouvernés par un critère d'identité, il est temps à présent d'essayer de comprendre cette notion, des plus controversées, de critère d'identité. Pour cela, il nous faut remonter à la source de l'expression qui apparaît pour la première fois, ici encore, chez Frege.²²² Frege énonce le point très général qu'il souhaite avancer de la façon suivante :

Si le signe *a* désigne un objet, nous devons avoir un critère qui permette de décider si *b* est le même que *a*, même si nous n'avons pas toujours le pouvoir d'utiliser ce critère.²²³

Il y a, à ce stade, un débat de commentateurs sur la question de savoir quelle portée doit avoir ce point ; Lowe suggère en effet que cette thèse doit être comprise (c'est-à-dire était comprise par Frege) comme ne s'appliquant qu'à des objets *abstrait*s (des nombres, des ensembles, des parallèles, etc.) ; il invoque à ce titre l'en-tête de la section des *Fondements* dans laquelle cette thèse apparaît : « Qu'il faut déterminer le sens d'une égalité numérique si l'on veut obtenir le concept de nombre cardinal ». ²²⁴ Dummett, à l'opposé, estime que cette thèse de Frege doit se comprendre comme valant pour *tous* les termes singuliers.²²⁵ Le paragraphe 63 des *Fondements* va d'ailleurs dans ce sens, puisque Frege y signale que :

[I]es nombres ne sont pas les seuls objets susceptibles d'être mis en rapport d'identité. Il semble donc qu'on ne devrait pas avoir à définir l'identité pour le cas particulier des nombres. Si le concept d'identité a été défini auparavant, on devrait penser qu'à partir

²²² Selon Lowe, cette généalogie – juste d'un point de vue terminologique – a toutefois quelque chose d'injuste envers Locke qui a saisi, selon lui, le point principal de l'affaire, à savoir que ce en quoi *consiste* l'identité d'une certaine sorte de choses ne sera pas la même chose que ce en quoi *consiste* l'identité d'une autre sorte de choses. J. Lowe, « What is a Criterion of Identity ? » in *The Philosophical Quarterly*, Vol. 39, N° 54, 1989, p. 1-21.

²²³ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, § 63, p. 188.

²²⁴ J. Lowe, « What is a Criterion of Identity ? » in *The Philosophical Quarterly*, Vol. 39, N° 54, 1989, p. 3.

²²⁵ M. Dummett, *Frege*, p. 546.

de ce concept et du concept de nombre cardinal, on pourrait savoir si des nombres cardinaux sont identiques, sans qu'il soit besoin d'une définition particulière.²²⁶

Quoi qu'il en soit, il y a plusieurs manières de mettre en avant la notion qui semble être celle que l'on souhaite mettre en évidence. On peut d'abord comparer les termes ne disposant *pas* de critères d'identité avec ceux qui en disposent. D'une certaine manière, puisque les termes sortaux sont précisément ceux auxquels est associé un critère d'identité, nous l'avons déjà fait en distinguant les termes sortaux des termes qui ne sont pas sortaux. Comme nous l'avons déjà montré, qu'un terme ne soit pas sortal ne signifie pas en revanche qu'il ne tombe alors que sous une seule (autre) catégorie de termes. Le contraste qui nous intéresse maintenant est encore plus frappant quand nous partons d'un terme dont on peut affirmer qu'il est indiscutable qu'il n'a pas de critère d'identité, par exemple le terme « chose ». Il convient d'abord de comprendre pourquoi le terme de « chose » n'est pas gouverné par un critère d'identité.

Si, alors que je suis à mon bureau, on me demande de compter les choses qui se trouvent dans la pièce dans laquelle je suis,²²⁷ je n'arriverai à un « total des choses » qu'à la condition d'avoir invoqué des critères tacites d'identité, critères très spécifiques et qui plus est des plus arbitraires. Ma seule parade devant cette question est donc d'en appeler à certains critères d'identité. Je dirai par exemple : « il y a cinq choses : mon bureau, ma chaise, ma lampe, mon ordinateur et mon livre. » J'aurai alors plus vraisemblablement compté les artefacts que compté les choses (ou j'aurais supposé qu'il faut entendre par « chose » tout ce qui peut être compté comme un artefact) ; les critères d'identité que j'aurai alors utilisés, pour que je puisse arriver à un tel dénombrement, sont ceux gouvernant typiquement les artefacts matériels : des considérations sur l'impénétrabilité des corps, leurs mouvements, et surtout la fonction assignée à chacune des choses seront implicitement à l'oeuvre dans ma réponse. Cela explique pourquoi je n'ai pas compté l'abat-jour de ma lampe comme une chose distincte de son pied, car l'unité supposée de la chose réside alors – selon mes critères implicites – dans sa fonction ; de la même manière, cela explique pourquoi je n'ai pas compté l'ordinateur et le bureau comme une seule chose, alors même qu'ils sont spatialement contigus. Ce qui m'a permis d'arriver à un total, c'est un critère (ou une série de critères) propre(s) à un certain *type* d'objets. En prenant tacitement d'autres critères, il est certain que j'arriverais à un « total des choses » différent. « Chose » comme nous l'avons déjà dit, n'a pas

²²⁶ G. Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, § 63, p. 189.

²²⁷ L'exemple est inspiré de H. Putnam, *Representation and Reality*, MIT Press, 1988, p. 110.

du tout de critère d'identité univoque associé à son usage, c'est-à-dire pour utiliser la formule de Geach caractérisant le concept de critère d'identité, qu'il n'y a rien en conformité de quoi nous pouvons juger, quand nous sommes face à deux occurrences du concept (de « chose »), s'il y a alors ou non identité.²²⁸

Plus généralement, un critère d'identité pour un concept F est donc ce en vertu de quoi nous devons juger qu'il y a identité ou différence quand nous avons affaire à deux occurrences de choses tombant sous le concept en question. Pour donner une accentuation moins épistémique à cette dernière phrase, on peut dire qu'un critère d'identité pour un type ou une sorte de choses nous indique *ce que c'est* ou *ce que cela demande* pour deux choses de cette sorte d'être identiques ou différentes.²²⁹ Ici encore donc, un critère d'identité est une sécurité contre l'arbitraire : tout n'est plus permis quand nous avons affaire à un terme gouverné par un critère d'identité (à l'opposition par exemple d'un terme comme « chose » qui ne l'est pas, et pour lequel tout est permis : je peux dire de n'importe quoi que c'est une chose, et pas seulement n'importe quoi dont le mode d'être est celui des objets, n'importe quoi sur tous les modes d'être, de toutes les catégories).²³⁰ Comme le remarque Geach, la négation d'un terme sortal (substantival) n'est *jamais* un terme sortal, autrement dit, la négation d'un terme sortal ne fournit jamais de critère d'identité : le concept de « chat » fournit un critère d'identité (biologique), mais le concept de « non-chat » ne fournit pas de critère d'identité (de quelque type que ce soit), n'est donc pas un terme sortal et n'apparaît pas du coup au sein de généralisations nomologiques (ou conventionnelles).²³¹

Une autre manière d'atteindre le concept de critère d'identité est de considérer le cas des noms propres.²³² Imaginons la scène suivante : deux philosophes parlent d'Aristote, un

²²⁸ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 64.

²²⁹ Lowe, pour définir ce qu'est un critère d'identité et en suivant en cela Frege, le caractérise comme une règle sémantique par opposition à un principe qui serait purement épistémique ; autrement dit, nous pouvons connaître un critère d'identité pour un type de choses sans que, dans une situation particulière, nous puissions assurément savoir et dire si telle chose de ce type est identique à telle chose de ce même type. J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 15-16.

²³⁰ Prenons par exemple un conte, qui est un artéfact abstrait et dont le mode d'être n'est donc pas celui d'un objet. Dans certains contextes, je pourrais certainement le compter comme une chose, ou plutôt je pourrais dire « chose » pour ce conte. Cf. V. Descombes, « L'identification des idées ».

²³¹ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 64-65.

²³² Comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir, c'est un point qui a été maintes fois souligné par Geach, dont on dit parfois que la thèse générale a été ébranlée par les « nouvelles théories de la référence », notamment par la position de Kripke. Ce qui est certain c'est que, bien avant Kripke, Geach s'est attaqué aux cibles qui seront par la suite celles de Kripke :

There are two statements about proper names that have become widely accepted slogans : first, that proper names are disguised (definite) descriptions ; secondly, that proper names have no connotation at all. At any rate these slogans cannot both be true ; my own view is that they are both entirely false.

passant les entend et comprend qu' « Aristote » est un nom, retient le nom « Aristote », mais ignore *de quoi* ce nom est le nom.²³³ Il émet toute sortes d'hypothèses à ce sujet : « peut-être est-ce le nom d'un livre – ces gens avaient l'air très savant – ou bien d'une recette de cuisine, après tout, ou encore le nom d'une teinte de couleur, d'un chien, d'une montagne, que sais-je ? Cela pourrait même être le nom d'un homme ! » On dira alors de notre passant, s'il se risque à réutiliser le nom au cours d'une conversation, qu'il ne fait référence à rien du tout, car il n'a pas saisi le *critère d'identité* associé au nom qui gouverne son usage (sa signification). Cela ne veut pas dire – il faut le noter – que ce critère d'identité détermine des particularités identifiantes de la chose à laquelle le nom fait référence, comme « élève de Platon » le ferait. En disant qu'il y a un critère d'identité associé à l'usage d'un nom, nous ne disons pas qu'il y a un critère d'identification associé à l'usage d'un nom. Cela veut simplement dire que je ne pourrais apprendre l'usage d'un nom propre qu'à la condition que lui soit associé un certain critère d'identité, un critère qui me permet de savoir ce que c'est pour cette chose d'être identique ou différente d'une autre chose, critère qui me permettra plus tard d'utiliser le nom à bon escient. Le critère d'identité associé à un nom supporte la possibilité même d'utiliser le nom en question (et pas seulement de le mentionner).

Il est approprié de distinguer à présent les critères d'identité de ce que l'on pourrait appeler, en suivant la distinction que dresse Wittgenstein dans le *Cahier bleu*,²³⁴ les

P. Geach, *Mental Acts*, p. 66. On trouve de même chez Geach des considérations que l'on estimerait aujourd'hui très « kripkéennes » :

I do indeed think that for the use of a word as a proper name there must in the first instance be someone acquainted with the object named. But language is an institution, a tradition; and the use of a given name for a given object, like other features of language, can be handed on from one generation to another; the acquaintance required for the use of a proper name may be mediate, not immediate. Plato knew Socrates, and Aristotle knew Plato, and Theophrastus knew Aristotle, and so on in apostolic succession down to our own times; that is why we can legitimately use "Socrates" as a name the way we do. It is not our knowledge of this chain that validates our use, but the existence of such a chain ; just as according to Catholic doctrine a man is a true bishop if there is in fact a chain of consecrations going back to the Apostles, not if we know that there is. When a serious doubt arises (as happens for a well-known use of the word "Arthur") whether the chain does reach right up to the object named, our right to use the name is questionable, just on that account. But a right may obtain even when it is open to question.

P. Geach, « The Perils of Pauline » in *Logic Matters*, p. 155.

²³³ J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 29.

²³⁴ L. Wittgenstein, *Le Cahier bleu*, p. 67 :

Introduisons deux termes antithétiques afin d'éviter certaines confusions élémentaires : à la question « Comment savez-vous que ceci ou cela est le cas ? » Nous répondrons parfois par des « *critères* », et parfois par des « *symptômes* ». Si la médecine appelle angine une inflammation dont la cause est un bacille particulier, et si nous demandons dans un cas particulier « Pourquoi dites-vous que cet homme a une angine ? », alors la réponse « J'ai trouvé tel bacille dans son sang » nous donne le critère, ou ce que nous pourrions appeler le critère de définition de l'angine. Si au contraire la réponse était « Sa gorge est enflammée », cela nous donnerait peut-être un

symptômes d'identité. Geach fait lui-même cette distinction en signalant qu'on peut entendre le terme de « critère » d'identité en deux sens, qu'il y a donc une ambiguïté dont on doit se défaire : pour savoir si j'ai affaire aujourd'hui au même homme qu'hier, j'utiliserais certainement comme critère d'identité son visage, sa voix, d'une manière générale son apparence. En ce sens, ces critères nous permettent de penser que nous avons affaire à *cet* homme et pas à un autre. Nous appellerons les « critères » pris en ce sens des « symptômes » ; en effet, il n'y a rien de nécessaire dans le succès de ces critères (qui sont donc des symptômes). Je pourrais très bien avoir affaire à un sosie, un imitateur, un robot, un clone, un hologramme, ou bien il se pourrait encore que mon interlocuteur ait été victime d'un accident, qu'il ait perdu la voix, ainsi de suite.²³⁵ On parlera en outre de symptômes car ce seront toutefois les procédures ordinaires que nous suivons pour juger s'il y a oui ou non identité (procédures qui n'interviennent pas nécessairement à un niveau conscient), et – comme dirait Wittgenstein – c'est l'expérience qui nous a appris qu'ils coïncident, d'une manière ou d'une autre, avec le critère. La situation est ici analogue à celle où l'on jugerait par exemple l'identité d'une voiture à sa plaque d'immatriculation. Ce n'est évidemment pas en ce sens qu'il faut entendre la proposition selon laquelle les noms propres ont un critère d'identité associé à leur usage : tout comme le critère d'identité ne nous permet pas d'identifier un individu particulier d'un genre particulier (mais nous donne justement le genre d'individu auquel nous avons affaire), un critère d'identité n'est pas un procédé faillible. Conséquence de quoi, s'il se trouve qu'un critère d'identité associé à un nom propre se révèle *ne pas* être le bon critère, c'est tout simplement que je n'ai pas utilisé et que je ne pourrais plus utiliser le nom propre comme un nom propre. C'est donc ici une affaire de tout ou rien. Pour reprendre un exemple de Geach, si mon ami astronome pense que deux corps célestes qu'il a observés à des moments différents sont en fait le même objet, par exemple la même planète, s'il décide de baptiser cette planète « Vulcain »,²³⁶ et si enfin il se rend compte par la suite qu'il s'agissait en fait d'une erreur (que les deux corps célestes ne sont pas la même planète), il n'aura alors donné au nom aucune référence.²³⁷ Il n'aura plus comme autre choix que

symptôme de l'angine. J'appelle « symptôme » un phénomène dont l'expérience nous a appris qu'il coïncide, d'une manière ou d'une autre, avec le phénomène qui est notre critère de définition.

²³⁵ P. Geach, « Replies », p. 283 ; « Ontological Relativity and Relative Identity » p. 288.

²³⁶ « Vulcain » était d'ailleurs le nom donné par Le Verrier à la planète censée produire les irrégularités (selon la physique newtonienne) dans l'orbite de Mercure, irrégularités qui seront par la suite expliquées par Einstein.

²³⁷ P. Geach, *Mental Acts*, p. 69-70. L'histoire est encore plus frappante si l'on imagine que les planètes supposées étaient en fait de la poussière sur son télescope (car alors le critère d'identité ne sera plus le même) : il ne dirait pas, en l'enlevant : « ah je t'ai enfin trouvé, te voilà enfin, Vulcain ! » (l'effet comique mis à part).

d'abandonner l'utilisation du nom « Vulcain » (ou de décider d'une manière *ad hoc* de l'attribuer à l'une ou l'autre des planètes). Je pourrais donc accepter qu'un de mes symptômes préférés pour juger de l'identité d'une sorte de choses ne soit pas concluant, en revanche, je ne pourrais pas admettre qu'un critère d'identité associé à un nom ne soit pas celui auquel je pensais, si je sais de quoi je parle. Un critère d'identité des Fs sera donc une règle *déterminant* ce qu'il faut pour qu'il y ait identité des Fs, ce que l'identité des Fs requiert. Un symptôme d'identité sera donc une règle *suggérant* ce que l'identité des Fs requiert.

À cette distinction correspond selon Geach une autre distinction entre un « nom *pour* un A » (*name for an A*) d'une part et un « nom *d'un* A » (*name of an A*) d'autre part. On dira d'un nom qu'il est un nom *pour* un A quand sera associé à son usage le critère d'identité des As, un critère de ce que c'est pour deux As d'être le même A, et qu'il est un nom *d'un* A quand ne sera pas associé à son usage un tel critère.²³⁸ Ce qu'il convient de noter maintenant, c'est que le critère d'identité associé à un nom propre sera précisément le critère d'identité associé au concept sortal sous lequel tombe justement l'individu dont le nom propre est le nom. Dans le cas d'Aristote, on peut donc dire qu'au nom « Aristote » est associé le critère d'identité sortal gouvernant l'identité des *hommes*, et que le critère d'identité des hommes nous dit ce que c'est pour deux hommes d'être des hommes identiques ou différents, d'être le même homme ou d'être un autre homme. Mais si le critère d'identité d'un concept F nous dit ce que c'est d'être le même F ou un F différent, ce en quoi consiste la F-identité ou l'identité des Fs, en quoi consiste à son tour ce critère ? C'est ici que l'on peut dire, comme le fait Lowe, qu'il y a une relativité sortale des critères d'identité, c'est-à-dire sommairement, répondre que cela dépendra du F en question. Certainement, les critères d'identité permettant de juger de la F-identité ou de la F-différence ne seront pas nécessairement les mêmes que ceux permettant de juger de la G-identité ou de la G-différence. Je n'emploierais pas le ou les mêmes critères selon que j'ai à juger de l'identité d'un homme ou de l'identité d'une nation ou d'une relation de parenté par exemple.

Il y a sûrement deux cas distincts à considérer : premièrement le cas où F et G ont le même mode d'être, appartiennent à la même catégorie, deuxièmement le cas où F et G ne partagent pas le même mode d'être, n'appartiennent pas à la même catégorie. Pour commencer par le deuxième cas, comme dans notre dernier exemple, nous pouvons dire qu'à la relativité des critères d'identité correspond divers modes d'être. Mais il est important ici de savoir ce que l'on entend quand on parle de diversité ontologique. Descombes remarque que

²³⁸ P. Geach, *Reference and Generality*, p. 70 sq ; H. Noonan, « Relative Identity », p. 641 sq.

donner à toutes les choses réelles le même statut ontologique, c'est rendre inutile la notion même de statut ontologique.²³⁹ Il faut donc en revenir à la différence des « genres d'objets » que nous avons évoqué en introduction : un pluralisme ontologique ne considère pas faire un inventaire des choses du monde (une liste unique),²⁴⁰ mais comme le dit Descombes, se propose d'établir une *table synoptique* de listes. Pour ce qui nous occupe présentement, nous pourrions ajouter que les critères d'identité dépendent du statut ontologique des choses considérées, et que notre critère d'identité sera donc relatif au mode d'être de la chose considérée, ou plus exactement que ce sera le mode d'être de la sorte de chose considérée qui nous fournira le critère de l'identité des choses de cette sorte. Si les sortes de choses que nous examinons ne s'inscrivent pas dans le monde de la même manière, les critères d'identité des sortes de choses en question seront alors aussi différents que leurs manières de s'inscrire dans le monde. Cela veut dire, remarquons-le, que des sortes de choses différentes appartenant à la même catégorie auront le même critère d'identité (Lowe donne par exemple le cas des tigres et des lions qui, selon lui, possèdent le même critère d'identité).²⁴¹ Geach fait à cet égard une remarque qui va dans ce sens d'un pluralisme ontologique, puisqu'il dit qu'il n'y a certainement pas un seul critère d'identité qui s'appliquerait à toutes les choses dont nous voulons parler.²⁴² Maintenant, comme nous l'avons dit, si l'on se trouve dans le second cas, où F et G n'appartiennent pas à diverses catégories, les critères d'identité peuvent être les mêmes. Pour savoir dans cette situation ce que c'est pour deux instances de F d'être le même F ou un F différent, en comparaison à ce que c'est pour deux instances de G d'être le même G, il faut non pas, peut-on dire, en appeler à un critère d'identité, mais à un critère d'identification (critère d'identification qui peut être conventionnel, et pour lequel nous nous référerons à des experts pour le circonscrire).

III.4. Conclusions de la troisième partie

Nous avons commencé par dire qu'une particularité des termes transcendants était que, en eux-mêmes et par eux-mêmes, comme dirait Aristote, ils ne signifient rien (n'affirment et ne nient rien) ; que leur usage est transcendantal, qu'ils demandent donc la complétion d'un terme authentiquement prédicatif pour avoir un certain poids sémantique. En outre, les termes

²³⁹ V. Descombes, « L'identification des idées » in *Revue scientifique, Revue philosophique de Louvain*, vol. 91, N° 1, p. 86-118.

²⁴⁰ Comme le note encore Descombes, c'est ce que suggère en revanche le terme anglais favori de certains métaphysiciens analytiques d'« *item* ». *Ibid.*

²⁴¹ J. Lowe, *Kinds of Being*, p. 13.

²⁴² P. Geach, *Reference and Generality*, p. 206.

qui seront typiquement apposés aux expressions d'identité sont des termes ou prédicats dits sortaux, dont nous avons vu qu'ils devaient comprendre à la fois les noms nombrables (les noms permettant un dénombrement des choses qu'ils subsument) d'une part et les termes de masse de l'autre. Enfin, dans une sorte de mouvement de clôture circulaire, nous avons vu que ce qui distingue les termes sortaux, c'est le *critère d'identité* attaché à leur usage. Pour Geach, cette apparence de circularité tient à la présentation que nous lui avons donnée : il ne faut pas *d'abord* considérer les expressions d'identité comme une sorte de schéma logique indépendant (de type « --- est le même --- que --- ») dans lequel vient *ensuite* s'y inscrire un terme sortal.²⁴³ Il faut prendre les choses dans l'autre sens et voir qu'un terme sortal F (ou le prédicat correspondant « est un F ») n'a de sens que si on le considère comme le produit d'une dérelativisation, autrement dit que l'expression première logiquement n'est pas F (ou « est un F »), mais « est le même F que ». Le critère d'identité est alors précisément ce qui nous permet de dire, de juger ou même de supposer que nous avons affaire au même F ou à un F différent. Nous avons enfin suggéré que l'existence de critères d'identité variés était la contrepartie de la diversité ontologique, des différences de modes d'être. Ce que nous n'avons évidemment *pas* fait en revanche, c'est dresser la table synoptique des critères d'identité (et des modes d'être leur correspondant). Nous ne suggérons pas en conséquence que les catégories en question seront celles de la philosophie aristotélicienne traditionnelle, nous pouvons par exemple invoquer, comme nous l'avons déjà fait, la singularité des critères d'identité associés aux artefacts par contraste à ceux associés aux organismes naturels.

²⁴³ H. Noonan, *Objects and Identity*, Martinus Nijhoff Publishers, 1980, p. 7 sq.

Conclusion

Qu'est-ce que l'identité ? La réponse est souvent franche et directe : il s'agit de cette unique relation que chaque chose entretient avec elle-même et avec aucune autre chose qu'elle-même. Personne ne pense du reste que nous ayons – en répondant ainsi – donné une quelconque forme de définition, la notion même d'identité s'y retrouvant considérablement utilisée ou impliquée. Pourtant, cette réponse semble admise et malgré cela dotée d'une certaine pertinence. Comme nous l'avons vu, il existe cependant une autre perspective sur l'identité qui rend cette réponse moins attirante, et l'accuse même au fond d'être en réalité inintelligible. Cette perspective, entreprise par Peter Geach, ne cherche évidemment pas à ce que l'on abandonne tout simplement la notion d'identité, mais plutôt que l'on ait à son égard une sorte de conversion.

Quelle est la nature de cette conversion et quel est son intérêt ? Il s'agit en premier lieu de reconnaître que l'identité n'est pas une relation générique, que son emploi ensuite est transcendantal et en tirer finalement les conséquences appropriées. Nous pouvons d'abord difficilement nier que nous pouvons appliquer à n'importe quel genre de choses le vocabulaire de l'identité : ici la même feuille, là un motif différent, les mêmes amis qu'avant, une autre histoire maintenant, différents concepts, la même idée, des sensations identiques, des réfrigérateurs différents, etc. Tirer de cette caractéristique la réponse que nous évoquions précédemment relève si l'on peut dire d'une confusion dans l'ordre des quantificateurs : si les « genres de choses » ne sont pas ceux d'un monisme ontologique, le caractère transcendantal du vocabulaire de l'identité doit être pensé autrement, avec sur ses épaules le poids d'un pluralisme ontologique. Dire en effet que l'identité est cette unique relation que chaque chose n'entretient *qu'*avec elle-même, c'est supposer d'une certaine manière le schéma suivant, celui de l'identité générique ou univoque :²⁴⁴

$$\exists F \forall x (xFx)$$

Cette formule nous dit qu'il existe un prédicat F tel que pour toute chose, cette chose est en relation F avec cette même chose. Ce prédicat, c'est justement et précisément, nous dit-on,

²⁴⁴ Nous adaptons V. Descombes, « Considérations transcendentales », p. 74.

l'identité. Le rejet de l'identité absolue (l'identité prédicative absolue), et l'affirmation d'une relativité essentiellement sortale de l'identité répondra en revanche au schéma suivant :

$$\forall x \exists F (xFx)$$

C'est-à-dire qu'il s'agit d'une conception où pour toute chose, il existe un prédicat F tel que cette chose est en relation F avec cette même chose, avec elle-même. Ici, et c'est là le point, le prédicat F pourra très bien, à chaque fois, être un prédicat différent. Autrement dit, cela revient à souligner la différence dans les relations qui seront, à chaque fois, les relations de F-identité, ou pour le dire encore autrement, cela revient à souligner les différences dans les *critères d'identité*. Comme le dit Geach :

Certains lecteurs penseront peut-être que « le même » est toujours le même, et que les critères d'identité relèvent simplement de la psychologie ; si tel est le cas, je pourrai alors citer la parodie de Wittgenstein : « La hauteur est la hauteur – que l'homme parfois la *voie* » (comme la hauteur d'un toit) « et parfois *l'entende* » (comme la hauteur d'un cri) « relève simplement de la psychologie ». La relation exprimée par « être plus haut que » a en fait les mêmes propriétés logiques dans les deux cas ; mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a qu'une seule relation, dont il se trouve que nous l'apprenons par deux chemins différents des sens ; et une considération du même ordre vaut, selon moi, pour les relations d'identité.²⁴⁵

De la même façon, les propriétés logiques des différents critères d'identité seront dans chaque cas particulier les mêmes : à savoir celles gouvernant les relations d'équivalence (réflexivité, symétrie, transitivité). La « parodie » de Wittgenstein à laquelle Geach fait allusion est celle que l'on trouve au paragraphe 377 des *Recherches philosophiques* :

377. Peut être un logicien pensera-t-il : L'identique est l'identique – savoir comment un homme se convainc d'une identité est une question de psychologie. (La hauteur est la hauteur – que l'homme parfois la *voie* et parfois *l'entende* relève de la psychologie.)²⁴⁶

L'identité n'est donc pas cette relation indéfinissable que chaque chose entretient avec elle-même. Il serait plus juste de dire que c'est pour toute chose, une relation telle que cette chose

²⁴⁵ P. Geach, « Identity – A Reply » in *Logic Matters*, p. 249.

²⁴⁶ L. Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, p. 171.

ne peut pas manquer de l'entretenir avec elle, précisément en raison du fait que toute chose est toujours une chose d'une certaine sorte (et qu'être une certaine sorte de choses impose en outre un certain critère d'identité).

Aristote, *Métaphysique*, tr. J. Tricot, Vrin, 1991.

Badesa, C., Mancosu, P., Zach, R., *The Development of Mathematical Logic, from Russell to Tarski*, Oxford University Press, 2005.

Bennett, J., Williams, A., « Identity and Cardinality: Geach and Frege » in *The Philosophical Review* 93, 1984, 553-567

Black, M., « The identity of Indiscernibles » in *Mind*, 61, (1952), 153-164.

Blanchette, P., « Relative Identity and Cardinality » in *Canadian Journal of Philosophy* 29, 1999, p. 205-224

Boolos, G.S. & Burgess, J. P., & Jeffrey, R. C., *Computability and Logic* (4ème édition), Cambridge University Press, 2003.

Cartwright, H. M., « Quantities » in *The Philosophical Review* (79), 1970, p. 25-43.

Cartwright, R., « On the Logical Problem of the Trinity » in *Philosophical Essays*, MIT Press, 1987.

Chappell, V. C., « Sameness and Change » in *The Philosophical Review*, Vol. 69, N°3, Juillet 1960, p. 351-362.

Church, A., *Introduction to Mathematical Logic*, Princeton University Press, 1956.

Descartes, R., *Œuvres de Descartes*, Cousin, V. (éd.), Paris, 1826.

Descombes, V., *Grammaire d'objets en tous genres*, Éditions de minuit, 1983.

- « Considérations transcendentales » in *La faculté de juger* (coll.), Éditions de minuit, 1985.

- *Philosophie par gros temps*, Éditions de minuit, 1989.

- « Le pouvoir d'être soi. Paul Ricoeur. Soi-même comme un autre » in *Critique*, N°s 529-530, p. 545-576.

- « L'identification des idées », *Revue philosophique de Louvain*, vol. 91, no 1, 1998.

- « La relation » in *Quelle philosophie pour le XXIè siècle ?* (coll.) Folio, 2000, p. 153-183.

- *Le complément de sujet*, Gallimard, 2004.

Deutsch, H., « Relative Identity », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2006 Edition)*, E. N. Zalta (éd.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/fall2006/entries/identity-relative/> .

Dummett, M., *Frege, Philosophy of Language*, Harvard University Press, 1973.

- *Truth and other enigmas*, Harvard University Press, 1978.

- « Does Quantification involve Identity ? » in *Peter Geach: Philosophical Encounters*, Lewis, H. A., (éd.), p. 161-184.

- *The Seas of Language*, Clarendon Press, 1996.

Ferret, S., *Le philosophe et son scalpel*, Éditions de minuit, 1993.

- *Le bateau de Thésée*, Éditions de minuit, 1996.

- *L'identité*, GF-Flammarion, 1998.

Forrest, P., « The Identity of Indiscernibles », The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2006 Edition), E. N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/fall2006/entries/identity-indiscernible/> .

Frege, G., *Begriffsschrift*, Halle, 1879.

- *Die Grundlagen der Arithmetik*, W. Koebner, 1884, *The foundations of arithmetic*, tr. ang. J. Austin, Blackwell, 1974, *Les fondements de l'arithmétique*, tr. fr. C. Imbert, Seuil, 1969.
- *Grundgesetze der Arithmetik*, Jena, Verlag von Hermann Pohle, 1893.
- *L'idéographie, un langage formulaire de la pensée pure construit d'après celui des mathématiques*, tr. fr. C. Besson, Paris, Vrin, 2001.
- *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*, P. Geach & M. Black (éds.) Basil Blackwell, Oxford, 1960
- *Écrits logiques et philosophiques*, tr. fr. C. Imbert, Seuil, 1971.

Gardies, J.-L., « La définition de l'identité d'Aristote à Zermelo », in *Theoria*, Vol. 4, n° 10, 1988-1989, p. 55-79.

Guenancia, P., « L'identité », in *Notions de Philosophie, II*, D. Kambouchner (éd.), folio, 2002.

Geach, P. T., « Quine on Classes and Properties », in *The Philosophical Review*, vol. 62, n° 3 (Juillet 1953), p. 409-412.

- *Mental Acts*, St Augustine's Press, 1971.
- *Logic Matters*, University of California Press, 1972.
- « Ontological Relativity and Relative Ontology » in M. K. Munitz, éd., *Logic and Ontology*, New York University Press, 1973, p. 287-302.
- *Reference and Generality*, 3ème édition, Cornell University Press, 1980.
- « Identity over time », in E. Zarnecka-Bialy, *Logic counts*, Kluwer Academic Publishers, 1990.

Grandy, R. E., « Sortals », The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Summer 2007 Edition), E. N. Zalta (éd.), forthcoming URL = <http://plato.stanford.edu/archives/sum2007/entries/sortals/>

Griffin, N., *Relative Identity*, Oxford, Clarendon Press, 1977.

Hawthorne, « Identity » in *The Oxford Handbook of Metaphysics*, M. Loux & D. Zimmerman (éds), Oxford University Press, 2003.

Hintikka, J., « Identity, Variables and Impredicative Definitions », in *The Journal of Symbolic Logic*, vol. 21, n°3, Septembre 1956, 225-245.

Husserl, E., *Recherches logiques*, t. II, Presses Universitaires de France, 1992.

Kant, E., *Critique de la raison pure*, PUF, 1993.

Kripke, S., *Naming and Necessity*, Harvard University Press, 1980 tr. fr. P. Jacob & F. Recanati, *La Logique des noms propres*, Éditions de minuit, 1982.

Leibniz, G. W., *Die Philosophischen Schriften*, Georg Olms Verlag, 1978.

Lewis, D., *On the plurality of worlds*, Blackwell Publishing, 1986.

- Lewis, H. A., (éd.), *Peter Geach : Philosophical Encounters*, Kluwer Academic Publishers, 1991.
- Locke, J., *An Essay concerning Human Understanding*, Nidditch, H., (éd.), Oxford University Press, 1979.
- Lowe, E. J., « On the identity of Artifacts » in *The Journal of Philosophy*, Vol. 80, N° 4, (Avril 1983), p. 220-232.
- *Kinds of Being. A Study of Individuation, Identity and the Logic of Sortal Terms*, Basil Blackwell, 1989.
 - « What is a Criterion of Identity ? » in *The Philosophical Quarterly*, Vol. 39, N° 54, 1989, p. 1-21.
 - « Objects and Criteria of Identity » in *A companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers, 1997
 - « Individuation » in *The Oxford Handbook of Metaphysics*, M. Loux & D. Zimmerman (éds), Oxford University Press, p. 78.
- Marciszewski, W., *Dictionary of Logic, as applied in the Study of Language*, Martinus Nijhoff Publishers, 1981.
- Mendelsohn, R. L., *The philosophy of Gottlob Frege*, Cambridge University Press, 2005.
- McGinn, C., *Logical Properties*, Oxford University Press, 2001.
- Nadeau, R., *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, PUF, 1999.
- Noonan, H., *Objects and Identity*, Martinus Nijhoff Publishers, 1980.
- « Identity » (édité par), Dartmouth Publishing, 1993.
 - « Relative identity », in *A companion to the Philosophy of Language*, B. Hale & C. Wright (éds), Blackwell Publishers, 1997.
 - « Identity », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Winter 2006 Edition)*, E. N. Zalta (éd.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/win2006/entries/identity/> .
- Perry, J., « Frege on Identity, Cognitive Value, and Subject Matter » in Newen, Nortmann, Stuhlmann-Laeisz (eds.): *Building on Frege. New Essays about Sense, Content, and Concept*, Stanford, CSLI, 2001.
- *Identity, Personal Identity, and the Self*, Hackett Publishing, 2002.
- Putnam, H., *The Many Faces of Realism*, Open Court, 1987.
- *Representation and Reality*, The MIT Press, 1988.
- Rea, M., « Relative Identity and the Doctrine of the Trinity », in *Philosophia Christi*, vol. 5, numéro 2, 2003.
- Russell, B., *Introduction à la philosophie mathématique*, Payot, 1991.
- Quine, W. V. O., *Word and Object*, MIT Press, 1960.
- *Set theory and its Logic*, Harvard University Press, 1963.
 - « Review of Reference and Generality » in *The philosophical Review*, 73, 1964, p. 100-105.
 - *Methods of Logic*, Revised Edition, Holt, Rinehart & Winston, 1966.
 - *Philosophy of Logic*, Harvard University Press, 1970, tr. fr. *Philosophie de la logique*, Paris, Aubier, 1975

- *The ways of paradox and other essays*, Harvard University Press, 1976.
 - *From a Logical Point of View*, Harvard University Press, 1980.
- Savellos, E. E., « On defining Identity » in *Notre Dame Journal of Formal Logic*, Volume 31, Numéro 3, été 1990, p. 476-484.
- Strawson, P. F., *Individuals*, Routledge, 1959.
- Suppes, P., *Introduction to Logic*, D. Van Nostrand Company, 1957.
- Thomasson, A., *Fiction and Metaphysics*, Cambridge University Press, 1999.
- Vezeanu, I., « Les lois fondamentales de la théorie de l'identité absolue » in *Logique et Analyse*, 194, Juin 2006, p. 169-190.
- White, R., « Wittgenstein on Identity » in *Proceedings of the Aristotelian Society*, Vol. LXXVII, 1977/1978.
- Wiggins, D., « On being in the same place at the same time », in *The Philosophical Review*, (77), Janvier 1968, p. 90-95.
- *Sameness and Substance Renewed*, Cambridge University Press, 2001.
- Williams, C. J. F., *What is Identity ?*, Clarendon Press, 1989.
- Williamson, « Everything », *Philosophical Perspectives* 17, 1, 2003, p. 415-465.
- « Absolute Identity and Absolute Generality », in A. Rayo and G. Uzquiano (éds.), *Unrestricted Quantification: New Essays*, Oxford University Press, 2007 (à paraître).
- Wittgenstein, L., *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, Gallimard, 1996.
- *The Collected Works of Ludwig Wittgenstein*, Blackwell Publishers, 1998.
 - *Recherches philosophiques*, Gallimard, 2004.
- Wright, C., *Frege's Conception of Numbers as Objects*, Aberdeen University Press, 1983.
- Zalta, E. N., « Gottlob Frege », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Spring 2007 Edition), E. N. Zalta (éd.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/spr2007/entries/frege/> .
- Zimmerman, D. W., « Theories of Masses and Problems of Constitution », in *The Philosophical Review*, vol. 104, N° 1, 1995, p. 53-110.

Introduction	p. 1.
I. L'identité logique	p. 6.
I.1. De l'introduction de l'identité en premier ordre	p. 6.
I.2. De la définition de l'identité en deuxième ordre	p. 11.
I. 3. Des problèmes posés par la définition en deuxième ordre	p. 14.
I. 4. De l'identité et de son union à la sémantique vériconditionnelle	p. 21.
I. 5. De la (tentative de) réduction de l'identité en premier ordre proposée par Quine	p. 22.
I. 6. Conclusions de la première partie	p. 28.
II. L'identité relative	p. 30.
II.1. Des <i>I</i> -prédicables	p. 30.
II.2. Des paradoxes sémantiques	p. 33.
II.3. De l'identité des indiscernables	p. 36.
II.4. De l'opposition de Quine à la conclusion de Geach	p. 44.
II.4.1. De la solution proposée par Quine	p. 45.
II.4.2. De la critique par Geach de la solution proposée par Quine	p. 46.
II.5. De la critique de la position de Geach	p. 52.
II.6. Conclusions de la deuxième partie	p. 57.
III. L'identité sortale	p. 59.
III.1. De Frege et la cardinalité à Geach et l'identité	p. 61.
III.2. Des sortaux	p. 69.
III.3. Des critères d'identité	p. 77.
III.4. Conclusions de la troisième partie	p. 83.
Conclusion	p. 85.
Bibliographie	p. 88.
Table des matières	p. 92.